



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 391
Le mardi 17 décembre 2024

Présidence de l'honorable Greg Fergus



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 17 décembre 2024

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

• (1005)

[Traduction]

PRIVILÈGE

L'ACCÈS À LA CITÉ PARLEMENTAIRE — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à me prononcer sur la question de privilège soulevée le 6 décembre 2024 par la députée de Thornhill concernant l'accès à la Cité parlementaire.

Dans son intervention, la députée a affirmé qu'une manifestation se déroulant dans le hall d'entrée de l'édifice de la Confédération le matin du mardi 3 décembre 2024 l'avait empêchée de se rendre à son bureau parlementaire et, plus largement, avait nui aux travaux du Parlement. Elle a précisé que des réunions avaient dû être annulées. S'appuyant sur des ouvrages de procédure, des décisions antérieures et des rapports de comité sur des incidents liés à l'accès à la Cité parlementaire, la députée a fait valoir que, habituellement, pareilles situations constituent de prime abord une atteinte au privilège.

Elle a également signalé que, selon des articles parus dans les médias le 5 décembre, les députés d'Edmonton Strathcona, d'Hamilton-Centre et de Winnipeg-Centre se seraient joints aux manifestants dans le hall d'entrée de l'édifice, se rendant complices des actions visant à bloquer l'accès des autres députés à leur bureau. La députée estime que cette obstruction délibérée pourrait constituer un outrage au Parlement.

[Français]

D'autres députés sont intervenus pour offrir leur propre compte rendu des événements de ce matin-là, notamment la députée de Battlefords—Lloydminster, qui a déclaré que sa sécurité et celle de son personnel avaient été mises en péril.

Pour leur part, les députés d'Edmonton Strathcona, d'Hamilton-Centre et de Winnipeg-Centre ont réfuté les affirmations selon lesquelles ils auraient pris part à l'organisation de la manifestation. Le député de New Westminster—Burnaby a fait remarquer que la question de privilège, présentée plusieurs jours après les faits, n'avait pas été soulevée à la première occasion.

La présidente tient tout d'abord à indiquer clairement qu'elle prend toujours très au sérieux la sécurité des députés, du personnel et des visiteurs. Personne ne devrait se sentir en danger où que ce soit dans la Cité parlementaire.

[Traduction]

Après avoir pris connaissance des préoccupations exprimées par la députée de Thornhill, je me suis immédiatement renseigné auprès du sergent d'armes et du Service de protection parlementaire, le SPP, afin de connaître les circonstances de la manifestation. D'après leur exposé des faits, la sécurité des personnes, dont les députés, et la sécurité de la Cité parlementaire n'ont jamais été compromises pendant la manifestation. En outre, un nombre suffisant de ressources — lesquelles étaient tout de même considérables — avait été déployé, et la situation s'est réglée rapidement et de manière pacifique.

Lors de son intervention, la députée de Thornhill a expliqué que, si elle avait soulevé sa question de privilège à ce moment précis, c'était en raison des articles publiés dans les jours suivant l'incident, qui ont révélé une tentative concertée de faire obstacle aux travaux du Parlement. Quoi qu'il en soit, la présidence est d'avis que toute entrave gênant les députés, leur personnel et leurs invités aurait dû être évidente dans l'immédiat, peu importe ce que les médias pouvaient rapporter par la suite. La députée a soulevé sa question de privilège le 6 décembre alors que l'incident est survenu durant la matinée du 3 décembre. En conséquence, la présidence n'est pas convaincue que la députée ait porté l'affaire à l'attention de la Chambre à la première occasion. La présidence désire néanmoins traiter de la question de privilège en évaluant son bien-fondé.

[Français]

En l'espèce, on demande à la présidence d'établir si les événements du 3 décembre ont empêché les députés d'exercer leurs fonctions parlementaires. Comme il est précisé à la page 108 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition:

Au fil des ans, des députés ont régulièrement porté à l'attention de la Chambre des cas où, selon eux, il y avait eu tentative d'obstruction, de nuisance, d'ingérence, d'intimidation ou de brutalité à leur endroit ou à l'endroit de leur personnel ou de personnes qui avaient affaire à eux ou à la Chambre.

Plus loin à la même page, il est écrit:

La présidence a régulièrement réaffirmé que la Chambre se devait de protéger contre toute intimidation, obstruction ou ingérence son droit de bénéficier des services de ses députés.

[Traduction]

Cet incident a été une source de perturbations et de stress. Il est en effet regrettable, par exemple, que l'invité d'un député ait annulé sa visite en raison de préoccupations en matière de sécurité. La présidence juge néanmoins important de confirmer aux députés que les agents du SPP ont suivi les protocoles prévus pour ce genre de situation. Ils ont mis l'accent sur la sécurité de toutes les personnes présentes tout en permettant aux députés de pénétrer dans l'édifice.

Affaires courantes

Durant la manifestation qui se déroulait devant l'entrée principale et dans le hall d'entrée de l'édifice de la Confédération, les députés, les membres du personnel et les visiteurs qui étaient là pour affaires ont été invités à emprunter une entrée secondaire pendant que les agents du SPP traitaient avec les manifestants à l'intérieur. Au besoin, les agents ont accompagné les députés et leurs visiteurs jusqu'à une entrée secondaire, qui était libre de manifestants.

[Français]

Dans son intervention, la députée de Thornhill a fait référence à des situations antérieures où les députés avaient été entravés dans leurs fonctions. Elle a donné plusieurs exemples variés, comme des manifestations ou des cordons de sécurité de la police, où les députés qui tentaient de se rendre dans la Cité ou à la Chambre avaient été retardés. La présidence souhaite rappeler que les atteintes au privilège sont généralement des situations où l'on a empêché les députés de participer aux travaux de la Chambre ou de ses comités. Comme il est indiqué à la page 109 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition:

Pour qu'il y ait à première vue matière à question de privilège, la présidence doit être convaincue que les faits confirment les propos du député selon lesquels il a été gêné dans l'exercice de ses fonctions parlementaires et que la question a un lien direct avec les délibérations du Parlement.

Dans une décision qui se trouve à la page 9246 des Débats du 25 mars 2011 et qui porte sur une question semblable mettant en cause une occupation dans le bureau d'un ministre, bureau qui était incidemment lui aussi situé à l'édifice de la Confédération, le Président Milliken a déclaré:

[...] dans le cas présent [...], peu d'éléments de preuve donnent à penser que le personnel du ministre a été entravé dans l'exercice de ses fonctions. [...] Étant donné le seuil très élevé requis pour statuer dans de telles situations, la présidence ne peut pas conclure, dans le cas présent, qu'il y a de prime abord matière à question de privilège.

● (1010)

[Traduction]

Dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, bien que la manifestation ait été sans aucun doute perturbatrice, la présidence ne croit pas que les députés aient été entravés dans l'exercice de leurs fonctions à l'égard des délibérations parlementaires. Par conséquent, compte tenu de ce seuil très élevé, la présidence ne peut pas conclure qu'il y a de prime abord matière à question de privilège.

La présidence souhaite aussi parler des allégations voulant que des députés aient été mêlés à cette manifestation ou aient aidé à l'organiser. Même s'ils ont exprimé leur sympathie pour la cause défendue par la manifestation, les trois députés nommés ont nié catégoriquement avoir participé à son organisation. Ils ont déclaré que leurs interactions avec les manifestants avaient été brèves et spontanées. Comme le veut la tradition de la Chambre, la présidence les croit sur parole.

Cela dit, j'encourage tous les députés à bien réfléchir avant de faire quoi que ce soit qui pourrait être perçu comme du soutien envers une manifestation qui se déroule dans un immeuble de la Cité parlementaire. Les terrains extérieurs sont ouverts au public et peuvent accueillir des manifestations, sous réserve de certaines lignes directrices, mais les immeubles eux-mêmes ne sont pas ouverts au public et, par conséquent et pour des raisons évidentes, ne devraient pas servir à de telles fins. C'est tout simplement une question de sécurité. Même si des députés ont de la sympathie pour une cause et estiment qu'ils ne s'exposent à aucun risque en déambulant parmi des manifestants, ils doivent comprendre que leurs collègues

peuvent ne pas partager leurs sentiments. Ils ne doivent pas non plus oublier que si les rôles étaient inversés à l'avenir, leur réaction pourrait être fort différente.

Je remercie les députés de leur attention.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'INNOVATION, LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le lundi 10 juin, il est de mon devoir de déposer, dans les deux langues officielles, une lettre que j'ai reçue du légiste et conseiller parlementaire concernant l'ordre demandant la production de documents au gouvernement, à Technologies du développement durable Canada et à la vérificatrice générale du Canada.

* * *

LES COMPTES PUBLICS DU CANADA

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor et ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les « Comptes publics du Canada 2024 ». Je peux confirmer que la vérificatrice générale a une fois de plus émis une opinion sans réserve à l'égard des états financiers du gouvernement du Canada. J'ai ici plusieurs documents qui le prouvent.

* * *

[Français]

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DU CANADA

Le Président: Il est mon devoir de déposer sur le bureau, conformément au paragraphe 8(2) de la Loi sur le vérificateur général, un rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes intitulé « Commentaire sur les audits financiers de 2023-2024 ».

Conformément à l'article 108(3g) du Règlement, ce document est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent des comptes publics.

* * *

LE RAPPORT SUR LES RÉSULTATS MINISTÉRIELS 2023-2024

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor et ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, au nom de 87 ministères et agences, le « Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 ».

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, en vertu de l'article 32(2) du Règlement et en conformité avec la Politique sur le dépôt des traités devant le Parlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le traité intitulé « Accord entre le Canada et l'Ukraine sur la protection mutuelle des informations classifiées », fait à Bruxelles le 3 décembre 2024.

• (1015)

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 11 pétitions.

Pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

Le Président: Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

Le Président: Convoquez les députés.

• (1055)

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 926)

POUR

Députés

Alghabra	Ali
Anand	Anandasangaree
Arseneault	Arya
Badawey	Baker
Battiste	Beech
Bendayan	Bibeau
Bittle	Blois
Boissonnault	Bradford
Brière	Carr
Casey	Chagger
Chahal	Champagne
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Dong	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fisher
Fonseca	Fortier
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Gainey
Gerretsen	Gould
Guilbeault	Hajdu
Hanley	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hussen
Hutchings	Iacono
Ien	Jaczek
Joly	Jones
Jowhari	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Khera	Koutrakis
Kusmierczyk	Lalonde
Lambropoulos	Lamoureux
Lapointe	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lightbound
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)

MacDonald (Malpeque)
Maloney
May (Cambridge)
McGuinty
McLeod
Mendicino
Miller
Murray
Ng
O'Connell
O'Regan
Powlowski
Robillard
Romanado
Sahota
Saks
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton South)
Sousa
Sudds
Taylor Roy
Trudeau
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Wilkinson
Zahid

Affaires courantes

MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
McDonald (Avalon)
McKay
Mendès
Miao
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
Oliphant
Petipas Taylor
Qualtrough
Rogers
Rota
Sajjan
Sarai
Schieffe
Sgro
Sheehan
Sorbara
St-Onge
Tassi
Thompson
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Virani
Yip
Zuberi— 144

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Angus	Arnold
Ashton	Bachrach
Baldinelli	Barlow
Barrett	Barron
Barsalou-Duval	Beaulieu
Bergeron	Berthold
Bérubé	Bezan
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blaney	Block
Boulerice	Bragdon
Brassard	Brock
Brunelle-Duceppe	Calkins
Cannings	Caputo
Carrie	Chabot
Chambers	Champoux
Chong	Collins (Victoria)
Cooper	Dalton
Dance	Dancho
Davidson	Davies
DeBellefeuille	Deltell
Desbiens	Desilets
Desjarlais	Doherty
Dowdall	Dreeshen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferri	Fortin
Gallant	Garon
Gaudreau	Gazan
Généreux	Genuis
Gladu	Godin
Goodridge	Gourde
Gray	Green
Hallan	Hoback

Affaires courantes

Hughes	Idlout
Jeneroux	Jivani
Johns	Julian
Kelly	Khanna
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Kwan	Lake
Lantsman	Lawrence
Lehoux	Lemire
Leslie	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Lobb	MacGregor
Maguire	Majumdar
Masse	Mathysen
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McLean	McPherson
Melillo	Michaud
Moore	Morantz
Morrice	Morrison
Motz	Muys
Nater	Normandin
Patzer	Paul-Hus
Pauzé	Perkins
Perron	Plamondon
Rayes	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Rood	Ruff
Sauvé	Savard-Tremblay
Scheer	Schmale
Seeback	Shields
Shipley	Simard
Sinclair-Desgagné	Singh
Small	Soroka
Steinley	Ste-Marie
Stewart (Toronto—St. Paul's)	Stewart (Miramichi—Grand Lake)
Stubbs	Thériault
Therrien	Thomas
Tochor	Tolmie
Van Popta	Vidal
Vien	Viersen
Vignola	Villemure
Vis	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Williams
Williamson	Zarrillo
Zimmer— 167	

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion rejetée.

* * *

● (1100)

LOI SUR LA JOURNÉE CANADIENNE DE L'EAU DOUCE

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.) demande à présenter la Loi instituant la Journée canadienne de l'eau douce

— Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter un projet de loi intitulé Loi instituant la Journée canadienne de l'eau douce.

Pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe à la première lecture des projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat.

Le vice-président: Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Convoquez les députés.

● (1140)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 927)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Alghabra
Ali	Allison
Anand	Anandasangaree
Arnold	Arseneault
Arya	Badawey
Baker	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barron	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bergeron	Berthold
Bérubé	Bezan
Bibeau	Bittle
Blanchette-Joncas	Block
Blois	Boissonnault
Bradford	Bragdon
Brassard	Brière
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Caputo
Carr	Carrie
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Chambers	Champagne
Champoux	Chen
Chiang	Chong
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Cooper
Coteau	Dabrusin
Dalton	Damoff
Dance	Dancho
Davidson	DeBellefeuille
Deltell	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Doherty	Dong
Dowdall	Dreeshen
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Epp
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Ferreri	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Gainey	Gallant
Garon	Gaudreau
Généreux	Genuis
Gerretsen	Gill
Gladu	Godin
Goodridge	Gould
Gourde	Gray
Guilbeault	Hajdu

Affaires courantes

Hallan
Hardie
Hoback
Housefather
Hutchings
Jaczek
Joly
Jowhari
Kayabaga
Kelly
Khanna
Kitchen
Koutrakis
Kramp-Neuman
Kusie
Kwan
Lalonde
Lamoureux
Lapointe
Lattanzio
Lawrence
Lehoux
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lighbound
Lobb
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacKinnon (Gatineau)
Majumdar
Martel
Masse
Mazier
McDonald (Avalon)
McKay
McLean
McPherson
Mendès
Miao
Miller
Morantz
Morrison
Motz
Muys
Nater
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Paul-Hus
Perkins
Petipas Taylor
Powlowski
Rayes
Reid
Richards
Robillard
Romanado
Rota
Sahota
Saks
Sauvé
Scarpaleggia
Schieffe
Seeback
Sgro
Sheehan
Shiple
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sorbara
Sousa
Ste-Marie
Stewart (Miramichi—Grand Lake)
Strahl
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Thompson
Tolmie

Hanley
Hepfner
Holland
Hussen
Ien
Jivani
Jones
Julian
Kelloway
Khalid
Khara
Kmiec
Kram
Kurek
Kusmierczyk
Lake
Lambropoulos
Lantsman
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lemire
Lewis (Essex)
Liepert
Lloyd
Long
MacAulay (Cardigan)
Maguire
Maloney
Martinez Ferrada
May (Cambridge)
McCauley (Edmonton West)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLeod
Melillo
Mendicino
Michaud
Moore
Morrice
Morrissey
Murray
Naqvi
Ng
Normandin
Oliphant
Patzner
Pauzé
Perron
Plamondon
Qualtrough
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Rogers
Rood
Ruff
Sajjan
Sarai
Savard-Tremblay
Scheer
Schmale
Serré
Shanahan
Shields
Sidhu (Brampton East)
Simard
Small
Soroka
Steinley
Stewart (Toronto—St. Paul's)
St-Onge
Stubbs
Tassi
Thériault
Thomas
Tochor
Trudeau

Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandal
Vidal
Viersen
Villemure
Vis
Wagantall
Waugh
Weiler
Williams
Yip
Zimmer
Turnbull
Van Bynen
Van Popta
Vandenbeld
Vien
Vignola
Virani
Vuong
Warkentin
Webber
Wilkinson
Williamson
Zahid
Zuberi— 296

CONTRE

Députés

Angus
Bachrach
Boulerice
Collins (Victoria)
Garrison
Hughes
Johns
Mathysen
Zarrillo— 17
Ashton
Blaney
Cannings
Desjarlais
Green
Idlout
MacGregor
Singh

PAIRÉS

Aucun

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, je propose que le deuxième rapport du Comité permanent du commerce international, présenté le jeudi 27 octobre 2022, soit agréé.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Baie de Quinte.

Ce rapport d'octobre 2022 porte sur le différend sur le bois d'œuvre. Deux ans plus tard, le gouvernement libéral incompetent n'a absolument rien fait dans ce dossier. Or, les chances de résoudre ce différend commercial dans un avenir rapproché sont complètement nulles étant donné que les événements d'hier ont exacerbé le chaos dans lequel le gouvernement s'est empêtré.

En fait, hier soir, les Britanno-Colombiens ont eu l'occasion d'exprimer leur voix à propos du gouvernement libéral corrompu et incompetent et de sa gestion du dossier du bois d'œuvre. Tamara Jansen a été élue dans Cloverdale—Langley City avec une avance impressionnante de 50 %. Je précise que je ne parle pas de 50 % des voix, mais bien d'une avance de 50 %.

● (1145)

Le vice-président: Il y a un rappel au Règlement.

La députée de Humber River—Black Creek a la parole.

Affaires courantes

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je sais que je suis nouvelle ici et que vous ne prononcez pas toujours rapidement mon titre, mais je dirais qu'il ne faut pas oublier le sujet très important à l'étude, à savoir une motion d'adoption sur le commerce international. Si vous voulez que les députés s'en tiennent au sujet, il serait peut-être bon de demander au député de poursuivre ses propos en s'en tenant au sujet à l'étude, soit le commerce international.

Le vice-président: Je rappellerai à tout le monde de s'en tenir au sujet, mais le député en était à 40 secondes de son intervention.

Le député de Dufferin-Caledon a la parole.

M. Kyle Seeback: Monsieur le Président, je peux comprendre pourquoi les libéraux ne veulent pas parler de la défaite brutale qu'ils ont subie en Colombie-Britannique, où le bois d'oeuvre est le principal problème dont le Comité a fait état. La population de la Colombie-Britannique a rendu son jugement sur le premier ministre corrompu, woke et incompétent avec une victoire retentissante dans Cloverdale—Langley City de Tamara Jansen par 50 % des voix. Le NPD a été réduit à 12 % avec sa...

Le vice-président: La députée de Humber River-Black Creek invoque à nouveau le Règlement.

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, nous sommes ici pour discuter du commerce international. Je reconnais l'importance des différents événements survenus hier, mais si nous voulons avoir un débat fructueux, je demande qu'on s'en tienne au sujet à l'étude. Je sais que mon vice-président et les autres membres du comité sont impatients de prendre la parole.

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, au sujet du même rappel au Règlement, j'ai établi un lien direct entre l'objet du débat, qui porte sur le commerce international, et le résultat de l'élection partielle. Je suis curieux d'en savoir plus sur le lien entre le commerce international et les résultats de l'élection d'hier soir.

Le vice-président: Comme les députés le savent, nous donnons beaucoup de latitude en ce qui concerne les points que nous pouvons soulever. Nous savons que nous disposons d'un temps limité et je demanderai au député d'en venir au sujet qui nous occupe.

Le député de Dufferin-Caledon a la parole.

M. Kyle Seeback: Monsieur le Président, bien sûr, le NPD, pour son soutien lâche et continu au premier ministre woke, a obtenu 12 % des voix. Cette coalition coûteuse produit des résultats électoraux dévastateurs pour le gouvernement.

Voilà qui conclut mes observations.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en matière de commerce international, en principe, aucun gouvernement dans l'histoire du Canada n'a conclu plus d'accords commerciaux que le gouvernement actuel. Cela montre à quel point le gouvernement comprend et reconnaît que le Canada est une nation commerçante et que, pour cette raison, il faut soutenir la classe moyenne du Canada et ceux qui aspirent à en faire partie.

Je suis un peu surpris que, lors du dernier vote sur un accord commercial avec l'Ukraine, les conservateurs aient voté contre; cela inclut le député qui vient de s'exprimer. Je pense que j'aurai plus de temps au fur et à mesure que nous avançons dans la matinée, et j'ai hâte de dire aux conservateurs pourquoi ils échouent lamentablement dans le dossier du commerce depuis un an.

Le député peut-il expliquer pourquoi il a voté contre l'accord commercial entre le Canada et l'Ukraine?

M. Kyle Seeback: Monsieur le Président, c'est simple. Ils ont essayé d'insérer une taxe sur le carbone dans un accord commercial pour la toute première fois. C'était désespéré et pathétique; nous avons voté contre un mauvais accord commercial. Pour en revenir au sujet qui nous occupe, en ce qui concerne le bois d'oeuvre, les États-Unis ont perçu neuf milliards de dollars de droits et des dizaines de milliers de travailleurs sont au chômage. De plus, la présidente du Comité du Cabinet chargé des relations canado-américaines vient de démissionner en déclarant que le gouvernement emploie des astuces électorales.

Nous sommes confrontés à des droits de douane de 25 % imposés par le nouveau président des États-Unis et à un différend de neuf ans sur le bois d'oeuvre qui n'aboutit à rien: l'incompétence des libéraux est inégalée dans ce dossier. La seule question que je me pose est la suivante: pourquoi le NPD soutient-il encore cet épouvantable gouvernement, surtout après s'être fait écraser en Colombie-Britannique avec 12 % des voix dans la dernière élection partielle?

• (1150)

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'aurais bien aimé parler de la motion sur le commerce international, mais j'ai été attentif au discours de mon collègue conservateur et je vais plutôt lui poser une question concernant l'élection partielle dans Cloverdale—Langley City. La candidate conservatrice qui a été élue est une ancienne députée de ce Parlement qui est connue pour ses positions très controversées. Elle est notamment pro-vie.

J'aimerais savoir ce que mon collègue conservateur pense de son arrivée dans le caucus. Est-ce que ça renforce cette position au sein de son propre parti?

[Traduction]

M. Kyle Seeback: Monsieur le Président, je ne sais pas de quelles opinions controversées il parle. Ce que je sais, c'est ceci: elle a obtenu 66 % des voix, écrasant les libéraux de moitié. Chaque membre du caucus libéral sait maintenant que son siège est en danger. Ils ont perdu les élections à Toronto et à Montréal, et ils ont maintenant pris une raclée en Colombie-Britannique. L'autre élément inquiétant pour le NPD est qu'il a obtenu 12 % des voix en Colombie-Britannique. Le chef du NPD, qui ne cesse de soutenir de manière pathétique le gouvernement libéral corrompu et woke, doit maintenant payer les pots cassés. Les néo-démocrates n'ont que ce qu'ils méritent en Colombie-Britannique, et ce sera la même chose lors de l'élection sur la taxe sur le carbone.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, si les conservateurs n'ont même pas pu prononcer un discours complet sur le commerce international, c'est parce que leur bilan est lamentable. Il suffit de penser aux compressions qu'ils ont imposées à l'Agence des services frontaliers du Canada sous le régime corrompu de Harper, en supprimant près de 1 200 postes de première ligne. Cela a conduit, bien sûr, au type de problèmes que nous observons aujourd'hui à la frontière. Ils ont également voté contre l'accord commercial avec l'Ukraine.

À l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir, le régime Harper a vendu le pays. Il a un terrible bilan à cet égard. Voilà pourquoi les conservateurs ont présenté une motion d'adoption, mais n'ont même pas pu prononcer un discours de 10 minutes sur le commerce international. C'est parce que leur bilan fait piètre figure.

Affaires courantes

J'aimerais revenir à mon collègue et lui poser simplement la question suivante: pourquoi ont-ils supprimé 1 200 postes à l'Agence des services frontaliers du Canada, ce qui a conduit à la crise que nous connaissons aujourd'hui?

M. Kyle Seeback: Monsieur le Président, je suis très heureux que le député néo-démocrate ait utilisé le mot vendu. Ce que nous voyons actuellement dans ce pays, c'est le chef du NPD qui vend les Canadiens pour sa pension. Le NPD se fait rappeler à l'ordre. Avec 12 %, ils ont failli ne pas obtenir leur remboursement lors de l'élection partielle qui vient d'avoir lieu en Colombie-Britannique. Le chef du NPD ne cesse de se plier aux ordres du premier ministre libéral, de le maintenir au pouvoir malgré l'étendue de sa corruption et tout ce qu'il a fait pour détruire le pays. De temps en temps, les députés néo-démocrates bombent le torse et disent qu'ils sont contre ceci ou contre cela. Cependant, quand vient le temps de passer à l'action, ils se vendent à chaque fois pour soutenir le gouvernement libéral corrompu, incompetent, incontrôlé et radical. Il devrait avoir honte.

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Monsieur le Président, Adam Smith est le père de la science économique moderne, et il a compris une vérité intemporelle: le commerce, c'est la richesse. Lorsque nous parlons de commerce et de nations commerçantes, on peut dire que ces dernières réussissent mieux lorsqu'elles vendent ce qu'elles sont les meilleures à produire et qu'elles font du commerce pour obtenir le reste.

Le Canada est une nation commerçante, ou il devrait l'être. Nous avons, en tant que Canadiens, la plus grande réserve de ressources naturelles par habitant au monde, et elle devrait être une source de richesse pour nous. Nous nous classons troisièmes parmi les pays ayant le plus de pétrole au monde et sixièmes pour ce qui est du gaz naturel. Nous avons tout ce dont le monde a besoin en ce qui concerne les minéraux critiques ou pour fabriquer des batteries. Nous sommes le pays ayant le plus de potasse. Nous avons certaines des meilleures mines, mais, à l'heure actuelle, les Canadiens sont fauchés parce que les accords commerciaux que le gouvernement a conclus ont été terribles pour les travailleurs, les salaires et les Canadiens.

Nous avons maintenant un gros problème avec les Américains. Les Américains sentent la faiblesse du premier ministre et du gouvernement. Après neuf années d'escroqueries contre le gouvernement, le PIB par habitant du Canada est inférieur de 32 000 \$ par travailleur, donc par Canadien à celui de nos homologues américains. Un demi-billion de dollars d'investissements se sont envolés vers le Sud. Nous avons perdu 90 000 emplois dans le secteur du bois d'œuvre parce que nous sommes embourbés dans de mauvais accords commerciaux.

Quand le premier ministre et le gouvernement sont faibles, il nous faut une opposition forte pour élaborer un partenariat commercial avec le comité du commerce. C'est ainsi que nous pourrions étudier le futur Accord Canada—États-Unis—Mexique de manière à compenser la faiblesse du premier ministre devant la force du président élu des États-Unis. C'est ainsi que nous pourrions nous appuyer sur la force du Parlement, puisque nous ne pouvons décidément pas compter sur un gouvernement fort.

Nous demandons que le comité du commerce se réunisse de nouveau afin de pouvoir convoquer de nombreux témoins pour étudier les conséquences que l'administration de Donald Trump pourrait avoir sur le Canada, les Canadiens et les travailleurs.

Je lirai maintenant un amendement à notre motion.

Je propose:

Que la motion soit amendée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit : « le deuxième rapport du Comité permanent du commerce international, présenté le jeudi 27 octobre 2022, ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit renvoyé au Comité pour un examen approfondi, y compris en lien avec la protection des emplois canadiens, en particulier des emplois syndiqués, dans les industries des véhicules électriques et du bois d'œuvre et dans d'autres secteurs, étant donné la politique annoncée de la prochaine administration américaine du président désigné Donald Trump consistant à imposer des tarifs de 25 pour cent sur toutes les exportations canadiennes vers les États-Unis, pourvu que, aux fins de cette étude :

a) les titulaires des fonctions suivantes, reconnues par la loi, quelle qu'en soit la désignation, soient convoqués à témoigner séparément, pendant au moins deux heures chacun, aux dates et heures prescrites, le Comité étant chargé de se réunir à ces moments-là :

(i) le ministre du Travail le lundi 6 janvier 2025, à 14 heures,

(ii) le ministre de l'Industrie le mardi 7 janvier 2025, à 11 heures,

(iii) le sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration le mardi 7 janvier 2025, à 14 heures,

(iv) la ministre du Commerce international le mercredi 8 janvier 2025, à 11 heures,

(v) le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité le mercredi 8 janvier 2025, à 14 heures,

(vi) la ministre des Affaires étrangères le jeudi 9 janvier 2025, à 11 heures,

(vii) la présidente de l'Agence des services frontaliers du Canada le jeudi 9 janvier 2025, à 14 heures,

(viii) le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration le lundi 13 janvier 2025, à 11 heures,

(ix) l'ambassadrice du Canada aux États-Unis d'Amérique le lundi 13 janvier 2025, à 14 heures,

(x) le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile le mardi 14 janvier 2025, à 11 heures,

(xi) la conseillère à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre le mardi 14 janvier 2025, à 14 heures,

(xii) le ministre des Finances le mercredi 15 janvier 2025, à 11 heures,

(xiii) le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada le mercredi 15 janvier 2025, à 14 heures,

(xiv) le premier ministre le jeudi 16 janvier 2025, à 11 heures;

b) le Comité tiende des réunions supplémentaires, au besoin, durant les semaines du 6 et du 13 janvier 2025, pour entendre des parties prenantes, des experts, des dirigeants syndicaux, des premiers ministres provinciaux ou d'autres représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux, et d'autres témoins proposés par les membres du Comité;

c) si de nouveaux tarifs ou des tarifs augmentés sont imposés par le gouvernement des États-Unis durant la semaine du 20 janvier 2025, (i) le Comité se réunisse dans les 24 heures suivant une telle annonce, (ii) le Comité puisse ordonner la nouvelle comparution de tout ministre nommé au paragraphe a), aux conditions que le Comité juge à propos.

• (1155)

Le vice-président: L'amendement est recevable.

Questions et observations. Le leader adjoint de la Chambre a la parole.

• (1200)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, on a beaucoup parlé ce matin de l'élection qui s'est déroulée hier dans la circonscription de Cloverdale-Langley City, en particulier le député de Dufferin—Caledon. Je voudrais rappeler aux Canadiens qui était la candidate conservatrice aux élections et qui a gagné hier soir. Cette personne a déjà été députée. Un jour, un vendredi matin, alors que j'étais assis dans ce fauteuil au milieu de la pandémie de COVID-19, cette personne a dit ce qui suit au cours d'un débat sur la thérapie de conversion, en citant Matthieu:

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux au-dehors, et qui, au-dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute espèce d'impuretés.

Affaires courantes

C'est ainsi qu'elle a parlé de notre communauté LGBT. Oui, je félicite mes collègues conservateurs. Ils ont fait élire une personne qui est fidèle à ce que leur parti représente.

M. Ryan Williams: Monsieur le Président, si je me faisais battre comme les libéraux hier soir, je serais prêt à tourner la page et à parler d'autre chose aussi. Parlons un peu de commerce.

Ce matin, le dollar canadien est passé pour la première fois sous la barre des 70 ¢. Pour les Canadiens qui doivent déjà payer des factures d'épicerie plus élevées que jamais après neuf années de gouvernement libéral, cela signifie que les factures d'épicerie augmentent de nouveau. La mère célibataire de Kingston qui doit acheter du lait, du pain et d'autres denrées pour ses enfants n'économise aucune taxe sur son épicerie pendant le soi-disant congé de TPS des Fêtes. Au contraire, elle doit maintenant payer l'épicerie plus cher. Honte au gouvernement. Honte au député pour ses paroles désobligeantes envers une députée. Il devrait faire plutôt faire son examen de conscience.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, l'amendement est, somme toute, intéressant. Je suis toujours en faveur de plus de responsabilisation au Parlement. Évidemment, ça passe beaucoup par le travail en comité.

J'aimerais mentionner quelque chose que nous avons vécu au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. Il est arrivé une situation similaire à celle d'aujourd'hui. Une motion conservatrice demandait à ce que le ministre des Langues officielles soit convoqué. Cela a créé toute une controverse parce que le ministre a démissionné entretemps. Les libéraux se sont battus pour que ce soit vraiment la nouvelle ministre des Langues officielles qui vienne, et non le député d'Edmonton-Centre. Il a donc fallu revenir à la Chambre et faire tout un tapage que, j'ai l'impression, nous allons revivre aujourd'hui.

Avant de déposer sa motion visant à convoquer le premier ministre, est-ce que mon collègue conservateur a songé au fait que ce dernier ne sera peut-être plus premier ministre au moment de le convoquer?

[Traduction]

M. Ryan Williams: Monsieur le Président, nous rêvons de ce jour.

Les Canadiens sont unanimes pour dire que le premier ministre doit démissionner et que nous avons besoin d'un nouveau gouvernement. Cependant, nous nous heurtons à la réalité: le premier ministre s'accroche à son poste parce qu'il y est maintenu par les néo-démocrates qui semblent penser que tout va bien.

Parmi les principaux problèmes qui se posent à brève échéance se trouve la question de nos accords commerciaux, en particulier avec les États-Unis. Lorsque nous examinons les débats passés à la Chambre des communes, sur quelque sujet que ce soit, on voit que c'est la relation commerciale du Canada avec les États-Unis qui occupe le haut du pavé. La situation est d'une telle gravité que les premiers ministres des provinces ont décidé de prendre les choses en main. Le premier ministre du Canada est tellement faible que ce sont les premiers ministres des provinces qui défendent le Canada actuellement. Le premier ministre du Québec a déclaré qu'il consacrerait des ressources à la frontière parce que le président élu des États-Unis menace d'imposer un tarif douanier au Canada si nous négligeons la frontière entre les deux pays.

Nous ne devrions pas avoir besoin de nous faire prier de bien gérer la frontière parce que ce n'est pas seulement pour maintenir de bonnes relations avec les États-Unis. C'est aussi parce que les Canadiens devraient vouloir que la frontière de leur pays soit sûre. Rangeons-nous derrière les premiers ministres des provinces et défendons les intérêts du pays puisque le premier ministre du Canada ne le fait pas.

• (1205)

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame Présidente, l'opposition officielle est censée être un gouvernement prêt à mettre en œuvre des politiques et, tragiquement, les conservateurs sont absolument lamentables en matière de sécurité frontalière. Ce sont eux qui ont dévasté le personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada en supprimant 1 200 postes d'agents sous le régime Harper.

Tragiquement, les libéraux n'ont pas rétabli tous ces postes, mais seulement certains d'entre eux, et c'est là le nœud du problème. L'inaction et les compressions des conservateurs ont rendu notre frontière moins sûre. Est-ce qu'un seul conservateur se lèvera et s'excusera pour ce qu'il a fait en détruisant la sécurité frontalière?

M. Ryan Williams: Madame la Présidente, si quelqu'un doit présenter des excuses, c'est bien le NPD à l'endroit des conservateurs qui, il y a neuf ans, ont apporté des changements alors qu'il n'y avait pas de problème à la frontière. Ils ont eu neuf ans pour régler le problème et se plaignent maintenant que le problème de la frontière n'est pas réglé.

Nous allons consacrer les ressources nécessaires à la frontière. Nous allons mettre un terme aux problèmes qui se posent à la frontière. Nous allons nous assurer que les trafiquants de fentanyl qui ont le champ libre sous le gouvernement néo-démocrate—libéral soient jetés derrière les barreaux. Nous allons nous occuper de la frontière parce que le gouvernement ne le fera pas.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir de prendre la parole sur une question très importante. Je défends la classe moyenne canadienne et ceux qui aspirent à en faire partie de façon très importante, pratiquement depuis 2016, quand nous sommes arrivés au pouvoir et que nous avons présenté notre premier budget. Je ne dis pas cela à la légère. Une grande partie du dossier commercial consiste à dire d'emblée que le Canada est une nation commerçante. Nous dépendons des exportations et du commerce mondial plus que n'importe quel autre pays et cela a vraiment contribué à faire du Canada le pays qu'il est aujourd'hui. Nous disposons d'une main-d'œuvre incroyable dans une multitude de secteurs d'activités, que nous soutenons au moyen de matières premières, de produits et de services dans le monde entier. J'ai toujours été un fervent défenseur de l'importance du commerce international, qui est si important pour nous tous.

Affaires courantes

Je trouve intéressant que le Parti conservateur veuille parler de commerce aujourd'hui, quand nous pensons au Parti conservateur, surtout au cours des dernières années, et aux positions politiques qu'il a défendues, puis à ce que nous avons fait comme gouvernement. Sous la forme d'une question, j'ai fait savoir aux conservateurs que j'aimerais en dire plus sur certaines choses dont nous avons été témoins au cours des neuf dernières années. Par exemple, les gens devraient savoir qu'aucun autre gouvernement dans l'histoire du Canada n'a conclu autant d'accords commerciaux avec d'autres pays que notre gouvernement, ce qui a eu un impact profond et positif pour tous les Canadiens dans toutes les régions, car cela crée des emplois et des possibilités de manière réelle et tangible. C'est également une invitation aux autres pays à considérer le Canada comme un lieu d'investissement.

En 2023, le Canada se classait en tête du G7 pour les investissements étrangers par habitant. Avec les mêmes critères, le Canada occupait le troisième rang mondial. Quand le secteur privé, les organismes à but non lucratif et d'autres ordres de gouvernement, que toute une combinaison d'éléments dans le monde, s'intéressent au Canada et disent qu'ils veulent y investir, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, dont le suivant: au cours des neuf dernières années, le gouvernement a réussi à négocier et à faire signer des accords commerciaux, ce qui a un effet très positif sur toutes les collectivités du Canada.

Quand nous entendons parler des États-Unis et des tarifs douaniers que le président désigné Trump se propose d'instaurer, nous repensons à son premier mandat où il avait adopté une ligne très dure face à laquelle les conservateurs avaient cédé presque instantanément. Ils critiquaient le gouvernement et lui demandaient, par exemple, de faire tout ce qu'il fallait, de capituler et d'arriver à un accord. Il n'y a pas si longtemps que le président Trump a, pour la première fois, mis le Canada au défi et contesté ses politiques commerciales. Nous n'avons pas écouté les conservateurs. Au lieu de cela, nous avons donné la priorité aux Canadiens et poursuivi les négociations.

• (1210)

J'ai notamment dit quelque chose dans le passé, auquel je continue de croire aujourd'hui, et qui a été confirmé lors d'une récente mission commerciale à laquelle j'ai participé, à savoir que le Canada, en tant que pays, a les meilleurs négociateurs commerciaux au monde. Ils n'ont pas leurs pareils et ils possèdent collectivement une expérience très concrète.

En tant que gouvernement, nous avons indiqué très clairement que nous allons faire passer les intérêts des Canadiens et des travailleurs en premier dans toutes les négociations commerciales, contrairement au Parti conservateur et au chef du Parti conservateur qui a pris la décision à l'époque de capituler.

Une des différences entre le chef du Parti conservateur et le gouvernement réside dans la façon dont ils traitent le commerce. Le chef du Parti conservateur clame, à presque toutes les tribunes à sa disposition, que rien ne va plus au Canada. Il joue le jeu du président désigné sur de nombreuses questions, comme celle de la gestion des frontières. Il y a tellement d'hypocrisie dans la désinformation que propage le chef du Parti conservateur.

Nous parlons du commerce entre le Canada et les États-Unis, et le chef du Parti conservateur se promène en disant, par exemple, que nous ne pouvons rien faire pour nos frontières et que notre système frontalier est fragilisé. Tout d'abord, c'est faux. Ce n'est tout

simplement pas vrai. Ensuite, on pourrait penser qu'il négocie au nom de Donald Trump et des États-Unis. C'est honteux de le voir adopter une telle attitude. Si les députés veulent un troisième exemple, ils se rappelleront que, quand il faisait partie du gouvernement et du Cabinet, il avait alors pris la décision de réduire les services de contrôle à la frontière, qu'il s'agisse des chiens renifleurs ou tout simplement du nombre d'agents des services frontaliers. Il a opéré des compressions importantes. Nettement plus que mille postes d'agent des contrôles frontaliers ont été supprimés. C'est incroyablement.

Nous avons maintenant un chef du Parti conservateur, un perroquet de Donald Trump dans le cadre des négociations, qui déclare à tout venant qu'il n'y a aucun contrôle frontalier au Canada et que le pays est dysfonctionnel; pourtant, c'est lui qui, quand il faisait partie du Cabinet, a opéré d'importantes compressions qui ont causé beaucoup de dommages. Nous, en tant que gouvernement, avons remédié à ces compressions, et nous n'avons pas capitulé, comme les conservateurs nous exhortaient à le faire au cours du premier mandat de Donald Trump. Ce sont là des faits.

Ensuite, nous voyons le chef du Parti conservateur faire une tournée du pays avec sa flopée de slogans pour essayer de créer la fausse impression que rien ne va plus au Canada.

Une voix: Quelle honte!

M. Kevin Lamoureux: C'est honteux, madame la Présidente.

En tant que gouvernement du Canada, nous devrions adopter une approche du type « Équipe Canada ». Il y a des aspects qui sont plus importants aux yeux des Canadiens, par exemple notre mode de vie et la nécessité de travailler à l'unisson lorsqu'il s'agit de négocier avec les États-Unis dans le dossier du commerce. Au lieu de se faire un allié du président désigné Trump, le chef du Parti conservateur devrait envisager d'être un allié des Canadiens pour gérer le besoin de conclure avec les États-Unis un accord négocié qui soit équitable et bon pour les Canadiens et qui accorderait la priorité à ceux-ci.

Le chef du Parti conservateur n'a pas démontré cela concrètement. Il crée peut-être de beaux slogans qu'il arrive manifestement à diffuser sans se soucier du lendemain, mais lorsqu'il s'agit de servir les Canadiens de façon concrète et stimulante, je dirais que le chef du Parti conservateur laisse à désirer. Telle est la réalité. Le commerce est très important parce qu'il engendre des emplois et des possibilités, que ce soit dans l'industrie tertiaire et dans le domaine de la fabrication d'engins, ou qu'il s'agisse de la sécurité alimentaire.

• (1215)

J'ai eu l'occasion plus tôt ce mois-ci de faire partie d'une mission commerciale aux Philippines. C'était une magnifique occasion, et je suis reconnaissant d'avoir accompagné la ministre du Commerce international qui a accompli un magnifique travail. Grâce à la diplomatie, nous avons réussi à produire ce qui est sans doute, selon le président Marcos, une des plus grandes missions commerciales qu'il ait connues en de nombreuses années aux Philippines. Ce qui est arrivé...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de New Westminster—Burnaby invoque le Règlement.

Affaires courantes

M. Peter Julian: Madame la Présidente, il s'agit d'un débat important sur le commerce international, mais les conservateurs manquent à l'appel, alors qu'ils ont eux-mêmes provoqué le débat. Je demande donc qu'on vérifie s'il y a quorum.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il peut signaler l'absence de quorum, mais qu'il ne doit pas dire qui est présent à la Chambre et qui ne l'est pas.

Comme nous n'avons pas le quorum, la sonnerie retentira.

Après l'appel de la sonnerie:

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il y a maintenant quorum.

Le secrétaire parlementaire de la leader du gouvernement à la Chambre peut reprendre son discours.

• (1220)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je sais que les conservateurs n'ont pas forcément envie d'entendre ce que j'ai à dire en raison de leur bilan lamentable dans le dossier de l'Ukraine et d'autres accords commerciaux, mais nous pourrions continuer sur cette lancée après mon intervention.

Après cette interruption, je reviens à une initiative qui est très importante pour moi. Depuis de nombreuses années, j'encourage et je défends l'amélioration des relations commerciales entre le Canada et les Philippines. C'est pour cela que j'ai été ravi de participer à une mission commerciale aux Philippines, où la ministre du Commerce international a été une hôte absolument remarquable, à tel point que même le président Marcos s'est prononcé sur l'ampleur de la mission commerciale, car c'était la plus importante qu'il ait vue depuis des années.

Il y avait 800 participants, autant du Canada et que des Philippines. Ces entreprises et ces personnes se sont réunies dans ce que j'ai décrit comme une espèce de « speed dating » entre des entreprises qui créaient des liens, le tout dans le seul but d'accroître les possibilités pour les deux pays de développer leurs échanges commerciaux. Il y a deux ou trois choses que je voudrais particulièrement mettre en évidence.

Grâce au succès qu'a connu cette mission commerciale, la ministre et le gouvernement ont finalement annoncé que nous entamions des discussions exploratoires en vue d'un accord commercial entre le Canada et les Philippines. C'est une bonne nouvelle pour les deux pays. Il y a tellement de possibilités qui s'offrent à nous. Au début de l'année, en février, j'étais aux Philippines avec le ministre de l'Agriculture, et nous avons ouvert un bureau du commerce pour l'agriculture afin de déterminer comment le Canada pourrait jouer un rôle important aux Philippines par l'intermédiaire de son bureau de Manille. Ce bureau s'occupe des débouchés commerciaux dans le secteur agricole pour les quelque 30 pays de l'Asie-Pacifique.

Il ne fait aucun doute que les relations entre le Canada et les Philippines continuent de se développer et n'ont jamais été aussi bonnes que celles que nous entretenons aujourd'hui avec le gouvernement, et nous allons continuer à les faire progresser. Je crois savoir que ces discussions exploratoires pourraient commencer dès le mois de janvier. Je peux assurer à la Chambre que je continuerai à réclamer cet accord commercial, tout comme j'ai fait la promotion de l'accord commercial entre le Canada et l'Ukraine.

Revenons à l'accord commercial entre le Canada et l'Ukraine. Je me souviens des débats houleux qui ont eu lieu à la Chambre des communes lorsque le président ukrainien nous a rendu visite, en pleine guerre, pour signer un accord commercial avec le Canada. Sa visite nous a montré pourquoi il était urgent pour l'Ukraine de signer cet accord. C'était tellement important et, en fin de compte, quand j'y pense, tous les députés, sauf les conservateurs, ont voté en faveur de cet accord.

Je pense que les Canadiens, en dehors de la bulle d'Ottawa, ont été stupéfaits de voir que le tout premier accord commercial auquel les conservateurs se sont opposés était celui qui mettait à jour l'accord commercial entre le Canada et l'Ukraine. Il était incroyable de voir les conservateurs se lever les uns après les autres pour voter contre l'Ukraine, alors qu'au même moment, les députés du NPD, du Parti vert, du Bloc québécois et, bien sûr, du Parti libéral reconnaissaient l'intérêt de cet accord commercial avec l'Ukraine. Je ne peux pas croire que les conservateurs se sont prononcés contre cet accord.

Pourquoi le commerce est-il important? Je vais donner un exemple concret. L'industrie porcine du Manitoba fait partie des secteurs dont je parle souvent. C'est un secteur extraordinaire qui a littéralement créé des milliers d'emplois au Manitoba. Il est très concentré dans la ville de Winnipeg, où il a créé des milliers d'emplois, notamment à Brandon et à Neepawa, sans parler de nombreuses localités rurales où l'on élève les porcs.

• (1225)

Je peux dire aux députés que l'industrie porcine souhaite vivement que le commerce se développe. Au Manitoba, ce secteur est axé sur l'exportation. Cette activité comporte de nombreux aspects, mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'il est essentiel de trouver des débouchés pour l'industrie porcine. J'interviendrai toujours pour défendre et promouvoir cet objectif.

Il suffit de jeter un coup d'œil au secteur. Je crois que huit millions de porcs naîtront au Manitoba. La province a une population d'un peu moins de 1,4 million d'habitants, mais huit millions de porcs. Je suis sûr que les députés peuvent faire le calcul et qu'ils comprennent que le porc est un produit d'exportation. Des entreprises comme HyLife, qui ont créé des centaines d'emplois dans la région de Neepawa, sont largement tributaires des exportations. Des représentants de HyLife et de Maple Leaf participaient à la mission commerciale aux Philippines. Maple Leaf a une belle usine à Brandon qui emploie plus de 1 000 personnes, et une autre à Winnipeg qui a encore davantage d'employés. Ce sont des emplois directs, mais aussi indirects, et tous ces emplois sont très importants.

Prenons pour exemple Winnipeg. New Flyer est un fabricant d'autobus de classe mondiale qui a des marchés d'exportation aux États-Unis et qui distribue ses produits dans tout le Canada. Les autobus destinés aux transports en commun que nous produisons sont parmi les meilleurs au monde, sinon les meilleurs. C'est un fait, car on peut voir les produits de New Flyer dans les rues d'Ottawa. Cette entreprise est tributaire de l'exportation. Elle a besoin de ce genre d'accords commerciaux, car ils sont déterminants.

Je dirais aux députés qu'avec une administration libérale, ils n'ont pas à craindre que le gouvernement capitule comme le ferait le chef du Parti conservateur, ou le Parti conservateur en général, dans des négociations avec les États-Unis, l'Europe ou toute autre partie du monde. Nous comprenons la véritable valeur du commerce. Nous continuerons à nous battre pour cela, car des emplois sont en jeu. Le commerce rend la classe moyenne plus forte et plus saine. C'est ce que nous voulons. Nous continuerons, même si les conservateurs cherchent à dévier l'attention. Nous ferons passer les intérêts des Canadiens d'abord, de manière très concrète. Nous pouvons voir les résultats tangibles des mesures que le gouvernement a prises, en particulier en matière de commerce.

J'espère que j'aurai plus de temps pour en parler plus tard. Cela dit, j'ai un sous-amendement à proposer, avec l'appui de la députée de Waterloo:

Que l'amendement soit modifié par substitution, aux mots « 24 heures », des mots « 48 heures ».

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): L'amendement est recevable.

Nous passons aux questions et observations. La députée de Kelowna—Lake Country a la parole.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Madame la Présidente, dans son intervention, le député libéral a parlé de commerce et il a beaucoup parlé d'emplois. Je voulais lui poser une question précise au sujet de tous les travailleurs forestiers qui ont perdu leur emploi au Canada, surtout en Colombie-Britannique, d'où je viens. Le gouvernement n'a pas réussi à négocier un accord sur le bois d'œuvre dans le cadre de l'ACEUM. Il n'a pas non plus réussi à négocier un accord distinct sur le bois d'œuvre au cours des neuf dernières années de gouvernement sous trois administrations américaines.

J'aimerais demander au député pourquoi le gouvernement ne juge pas qu'un accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis est important, surtout si l'on considère les milliers d'emplois qui ont été perdus au Canada.

• (1230)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le chef du Parti conservateur était assis à la table du Cabinet de Stephen Harper lorsque ce dernier a capitulé. Il a suggéré que nous fassions la même chose pour l'accord commercial avec les États-Unis en ce qui concerne l'ensemble de l'industrie du bois d'œuvre. À cause de cette capitulation, nous avons littéralement perdu une part importante d'une industrie potentielle qui aurait pu croître. Les conservateurs aiment dire qu'ils ont conclu un accord. Tout le monde peut conclure un accord. L'enjeu, c'est d'obtenir un accord qui soit dans l'intérêt des Canadiens et qui crée le plus grand nombre de possibilités pour les Canadiens.

Avec le temps et l'expérience, nous avons appris que les conservateurs sont prompts à capituler lorsque les négociations deviennent difficiles. Mettons cela en contraste avec ce que nous faisons. Nous continuerons à défendre notre cause comme nous l'avons fait. Comme je l'ai dit, aucun autre gouvernement dans l'histoire du Canada n'a conclu plus d'accords commerciaux que notre gouvernement.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté le discours de mon collègue libéral le secrétaire parlementaire de la leader du gou-

Affaires courantes

vernement à la Chambre des communes et j'ai été un peu abasourdi. En l'écoutant parler d'à peu près tout et de n'importe quoi, j'ai vraiment eu l'impression qu'il vivait dans un univers parallèle. Avec le cirque et le chaos qu'on a vus hier au Parlement et les appels à la démission du premier ministre de la part d'à peu près tous les chefs de partis d'autre côté de la Chambre, j'ai l'impression que ce gouvernement n'a plus aucune crédibilité. Or le secrétaire parlementaire nous parle de toutes sortes d'autres choses.

Nous sommes à la veille des vacances de Noël. Le secrétaire parlementaire ne pense-t-il pas que son chef et son gouvernement auraient plutôt besoin de vacances permanentes? Quelle crédibilité reste-t-il aux libéraux? Que vont-ils dire à leurs concitoyens quand ils vont les voir durant le temps des Fêtes?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, les députés d'en face m'excuseront de ne pas vouloir nécessairement me concentrer sur les désirs des députés de l'opposition, mais plutôt sur ce que les Canadiens souhaitent. Je peux dire aux députés d'en face que ce que les Canadiens souhaitent, c'est un gouvernement qui continue d'aller de l'avant dans un certain nombre de dossiers.

Je suis surpris que le député n'ait pas posé de question sur la gestion de l'offre. J'ai toujours pensé que le Bloc voudrait mettre l'accent sur cette question. Comme le député ne l'a pas fait, je vais le faire. En ce qui concerne la gestion de l'offre, ce sont les libéraux qui ont instauré la gestion de l'offre au Canada et c'est un gouvernement libéral qui continuera à la protéger. Quand il s'agit de négociations avec Trump, ne nous faisons pas d'illusions: sous la gouverne de l'actuel chef du Parti conservateur, les conservateurs abandonneraient la gestion de l'offre. Les Canadiens doivent s'inquiéter. Si nous voulons protéger des acquis comme la gestion de l'offre dans le cadre d'accords commerciaux, nous devons faire très attention de ne jamais offrir aux conservateurs l'occasion d'y renoncer lors de négociations, car il s'agit d'un acquis très important.

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Madame la Présidente, je m'en voudrais de ne pas demander à mon collègue de revenir sur certaines observations qui ont été faites aujourd'hui par des députés du Parti conservateur qui ont félicité la députée nouvellement élue qui sera bientôt la députée de Cloverdale—Langley City. Nous savons que cette députée nouvellement élue vient s'ajouter aux députés ouvertement homophobes parmi nous. Je me demande combien d'argent a été dépensé en collectes de fonds et en désinformation dans le cadre de cette campagne pour s'assurer de la présence d'un autre conservateur d'extrême droite et homophobe à la Chambre.

Nous savons que lorsque M. Harper était à sa place, de nombreux postes ont été perdus. Entre 1 100 et 1 200 postes d'agents de première ligne de l'Agence des services frontaliers du Canada ont été abolis. Nous avons perdu 100 000 emplois dans des scieries partout au Canada. Pourquoi les libéraux ne nous ont-ils pas mis dans une meilleure position aujourd'hui afin que nous ne soyons pas dans la même position lorsque Trump entrera en fonction?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je souhaite commencer par la première observation de la députée au sujet de l'élection partielle d'hier. Cela en dit long sur la direction du Parti conservateur, car les conservateurs sont conscients de sa personnalité et ils se sentent bien à l'aise avec celle-ci.

Voici ce que la députée de Cloverdale—Langley City a dit à la Chambre:

Affaires courantes

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux au dehors, et qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute espèce d'impuretés.

La députée parlait de la communauté LGB, et je pense...

Des voix: Oh, oh!

• (1235)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Les conservateurs chahutent en disant que la citation faisait référence aux libéraux, et maintenant ils rient, alors que c'est ce que leur toute nouvelle collègue a dit ici même à la Chambre il y a environ trois ans.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je suis désolée, mais il s'agit d'un point de débat et non d'un rappel au Règlement.

Je tiens à rappeler aux députés qu'ils sont priés d'écouter les questions et les réponses sans les perturber. Tout le monde mérite ce respect à la Chambre. Tout le monde connaît les règles.

Je vais demander au secrétaire parlementaire de conclure afin que nous puissions passer à une autre question.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député de Kingston et les Îles et d'autres ont maintenant soulevé la question auprès du Parti conservateur. J'espère que, pendant la période des questions ou pendant l'une des questions posées par les conservateurs, ils pourront dire qu'ils souscrivent toujours à des déclarations de cette nature, ou dire quelque chose pour au moins essayer de préciser ce que le Parti conservateur croit vraiment au sujet de sa candidature.

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement le discours et les observations du député. Il est intéressant que nous ayons aujourd'hui un débat sur le commerce international. J'ai bien aimé ses observations sur la gestion de l'offre, car les Canadiens doivent savoir que la position du Parti conservateur n'est pas de soutenir la gestion de l'offre au Canada.

Quand nous avons renégocié l'ALENA, qu'on appelle désormais l'ACEUM, nous avons adopté une approche « Équipe Canada ». Tous les partis politiques, tous les Canadiens d'un océan à l'autre, étaient solidaires. Ce que nous avons vu à propos de l'Ukraine, lorsque nous nous battions pour le droit international, c'est que tous les députés, tous les Canadiens étaient ensemble, mais les conservateurs ont changé leur fusil d'épaule et ont choisi la Russie et Poutine au détriment de l'Ukraine.

De même, lorsqu'un Canadien a été tué sur le sol canadien et que le renseignement a révélé que c'était le fait d'une entité étrangère, tout le monde s'est uni le premier jour, mais le lendemain, le chef du Parti conservateur s'en est pris au Canada plutôt qu'à l'Inde. Je trouve intéressant que nous sachions aujourd'hui que nous risquons de devoir livrer une nouvelle bataille à nos cousins du sud.

Quel genre de confiance les Canadiens devraient-ils avoir dans le Parti conservateur? Choisisent-ils les Canadiens d'abord ou les conservateurs d'abord?

M. Kevin Lamoureux: Madame Présidente, je crois vraiment que plus les Canadiens apprendront à quel point le chef du Parti conservateur est à l'extrême droite, plus ils comprendront pourquoi les conservateurs ne devraient pas former le gouvernement. Nous parlons aujourd'hui de commerce. À ce sujet, il ne fait aucun doute

que l'engagement du Parti conservateur du Canada pour la gestion de l'offre est, au mieux, faible.

Quand nous entendons la volonté du chef du Parti conservateur de capituler, je ne serais pas du tout surpris que nous perdions la gestion de l'offre si un gouvernement conservateur devait un jour participer à des discussions sur le commerce avec les États-Unis. Je pense sincèrement que cet acquis serait en danger. Les consommateurs obtiennent des produits de qualité, toutes sortes d'avantages grâce à la gestion de l'offre. Nous devons être conscients des conséquences d'un vote pour un conservateur d'extrême droite.

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Madame la Présidente, quand nous regardons ce qui s'est passé au cours des neuf dernières années en ce qui concerne les relations avec les Américains, le mauvais accord commercial et le premier ministre faible que nous avons, le Canada est passé de premier à troisième partenaire commercial des États-Unis. Le Mexique est devenu le premier partenaire.

Examinons quelques-unes des raisons de ce recul, qui comprennent les taxes et la réglementation. Le Canada a augmenté plus de cinq fois la taxe sur le carbone, et il va encore l'augmenter de 19 % le 1^{er} avril. Les Américains n'ont pas de taxe sur le carbone. Si nous regardons la réglementation, nous avons l'augmentation de l'impôt sur les gains en capital. Les impôts au Canada sont presque le double de ceux que paient les Américains. Au Texas, il n'y a pas d'impôt fédéral. L'impôt de l'État n'est que de 25 %. Nous avons des impôts, des règlements et maintenant une perte de richesse. Le député a mentionné que le Manitoba est très important pour lui. Son économie dépend pour 10 % du commerce avec les États-Unis. Si des droits de douane de 25 % sont appliqués, l'économie en souffrira.

Le député est-il prêt à perdre 10 % de l'économie manitobaine?

• (1240)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, en un mot, la réponse est non. C'est pourquoi les Canadiens doivent savoir que le Parti conservateur du Canada et, en particulier, le chef du Parti conservateur capituleront. Ils braderont le Canada pour arriver à n'importe quel type d'accord avec Donald Trump. C'est ainsi. Je pense que plus les Canadiens connaîtront le chef du Parti conservateur, plus ils concluront comme moi que le Parti conservateur constitue la plus grande menace pour le commerce ici, au Canada, pour ce qui est de protéger certaines industries, y compris la gestion de l'offre.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, je suis très honoré de me lever aujourd'hui dans le Parlement du 51^e État américain, bien que ce soit en l'absence du gouverneur. Je mets cette boutade de côté.

Affaires courantes

Je pense que nous avons ici affaire à une question qui est réellement importante et préoccupante. Soyons clairs, il ne faut pas jouer à l'autruche, mais il ne faut pas non plus sortir les épouvantails. On est encore en train de faire des commentaires sur cette menace tarifaire. Malgré tout, nous parlons encore de questions hypothétiques, et même très hypothétiques. On se base sur un message qui a été publié sur le réseau Truth Social, mais il fallait lire la suite du message. Cela a été vu comme une annonce selon laquelle ces tarifs seraient imposés le 20 janvier, dès que M. Trump deviendrait président des États-Unis. Or, quand on lit la totalité du message, on constate qu'il est plutôt indiqué que des tarifs seront imposés à moins que des changements profonds soient mis en place à la frontière par le Mexique et par le Canada.

Je pense aussi qu'on doit regarder le parcours de M. Trump, notamment dans le milieu des affaires, ainsi que la vision qu'il a toujours entretenue, que ce soit comme candidat ou comme président au cours de son premier mandat. Même si on peut considérer sans trop se tromper que M. Trump aura changé profondément la politique, qu'il l'aura innovée, sa vision des relations internationales est très traditionnelle, finalement. C'est une vision des années 1990 d'une époque « pré-mondialisation » prétendument heureuse. On s'est mis à croire qu'il y aurait un ordre mondial, une citoyenneté mondiale, des règles mondiales qui allaient mettre fin à toutes les rivalités, qui allaient mettre fin aux intérêts nationaux, voire mettre fin aux nations. On n'en est plus du tout là. M. Trump a toujours eu cette vision qui était beaucoup plus traditionnelle, celle d'un affrontement et de négociations entre souverainetés avec leurs rapports de force.

Même si cette annonce n'en est pas une en soi, elle peut être considérée comme étant préoccupante. On peut quand même présumer tout simplement que la future administration américaine, le futur président affirme son rapport de force et négociera ensuite avec ses partenaires pour obtenir quelque chose. On le voit clairement dans sa position, sur laquelle on peut ne pas être d'accord. La position de M. Trump sur une multitude de conflits mondiaux, notamment la guerre en Ukraine, nous permet de constater que, selon sa vision, chaque côté doit faire des concessions. On peut supposer très fortement que c'est ce qui se passe en ce moment.

Il n'empêche que, pour le Bloc québécois, pour le mouvement indépendantiste en particulier, la relation commerciale, la relation économique avec les États-Unis est fondamentale. C'est un calcul historique qui aura été fait. C'est un pari qui aura été fait par le mouvement indépendantiste, par nos grands économistes du mouvement indépendantiste, Jacques Parizeau et Bernard Landry, avant que les deux ne deviennent premiers ministres, en 1994 dans un cas et en 2001 dans le second cas. Bien avant cela, il a été question de libre-échange avec Brian Mulroney sur fond de protectionnisme américain, car le Congrès américain est en effet extrêmement protectionniste. Le président Reagan voulait profiter d'une fenêtre pour signer un accord de libre-échange avec le Canada et c'est grâce à l'appui du Québec et du mouvement indépendantiste qu'on a emprunté cette voie.

Aujourd'hui, on voit bien sûr qu'on est peut-être allé trop loin à plusieurs égards et qu'on a probablement été trop dépendants du libre-échange. On a aussi outrepassé, à partir des années 1990, la fine ligne entre le fait de faciliter les échanges commerciaux et le fait de conclure des accords extrêmement contraignants qui vont dans le sens d'une marchandisation totale de la vie et qui érigent les multinationales en puissance souveraines. On a dépassé cette ligne, on est allé trop loin dans cette voie. Or, à l'époque, le calcul était le

suivant. Alors que nous venions de perdre un référendum en 1980 en raison de peurs économiques, des peurs à bien des égards irrationnelles, le mouvement indépendantiste a décidé qu'il ne voulait plus jamais dépendre des sautes d'humeur d'Ottawa. On a décidé de ne plus jamais être victime de son chantage et de ses menaces en faisant dorénavant des échanges nord-sud plutôt que des échanges est-ouest. On voit que cela a fonctionné.

• (1245)

Aujourd'hui, les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Québec. Ce sont 12 000 entreprises québécoises qui font affaire au pays de l'Oncle Sam. Certaines se démarquent particulièrement. On peut penser à Couche-Tard, Cascades, Hydro-Québec, CGI, Agropur, Saputo, Fruits d'Or, Miralis. Il y a plusieurs exemples comme ça.

Il y a près de 50 % du PIB du Québec qui est directement lié à nos exportations. On est une économie exportatrice. De ces exportations, 70 % vont vers les États-Unis, et environ 10 % de toutes nos exportations vont vers un seul État, celui de New York. C'est sans compter que bon nombre de nos artistes sont fort appréciés aux États-Unis. On peut penser à Robert Lepage, par exemple. Bref, il est indéniable que les États-Unis ont une importance capitale pour l'économie du Québec.

Que faire alors?

Comme je le mentionnais dans mon introduction, il faut d'abord prendre acte du fait que la puissance américaine a changé. Dans les années 1990, les États-Unis promouvaient l'idée de la mondialisation. Quand je parle de la mondialisation, ce n'est pas seulement de la mondialisation des échanges; on favorisait à l'époque une mondialisation qui soit aussi celle d'établissement d'institutions mondiales, quasiment d'une société mondiale, comme le secrétaire d'État de l'administration Clinton en parlait ouvertement à l'époque.

Or on n'en est plus là aujourd'hui. En effet, après des années, voire des décennies de naïveté occidentale face à la puissance chinoise, on s'est mis à constater que la mondialisation bénéficiait désormais à la Chine et non plus aux États-Unis, comme c'était initialement le cas. Le réveil a été brutal. C'est sans compter que les institutions qui avaient été constituées par les États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, comme la Banque mondiale et, en 1995, l'Organisation mondiale du commerce, se sont mises à perdre énormément de leur poids. Aujourd'hui, on le voit avec les BRICS et l'Organisation de coopération de Shanghai: il y a une reconstitution des blocs régionaux qui fait qu'on n'en est plus aujourd'hui à une hégémonie américaine. On pourrait même dire que Washington n'aspire plus à cela. On est à une période où Washington ne veut plus être cette superpuissance ni le gendarme du monde. Washington y a renoncé. Je pense que la première chose à faire est d'en prendre acte.

Il ne faut pas penser non plus que les États-Unis ont véritablement cru à ce mythe de la mondialisation heureuse. À l'époque, cela allait directement dans le sens de leurs intérêts. Même dans les années 1980, aussi libre-échangiste qu'eût été Ronald Reagan, c'est quand même lui qui a mis en place des tarifs punitifs sur les automobiles en provenance du Japon et qui a forcé grandement la relocalisation des industries automobiles vers le continent nord-américain. Cela a fonctionné. À partir du moment où on a une reconstitution du rapport de force, une recentralisation vers les blocs régionaux et non plus une aspiration à un monde unipolaire dominé par un seul pays, il faut en prendre acte aussi.

Affaires courantes

À nous seuls, nous ne pouvons pas changer le monde, nous pouvons l'influencer positivement, mais nous pouvons assurément tirer profit des circonstances. Cela commence par un bilan lucide des choses. Aucun pays ne peut à lui seul reconstruire une chaîne d'approvisionnement nord-américaine. Les États-Unis ne peuvent pas le faire seuls. Le Mexique ne peut pas le faire seul. Le Canada ne peut pas le faire seul et le Québec ne peut pas le faire seul. Cependant, nous pouvons le faire tous ensemble.

Il y a évidemment beaucoup de dossiers où les Américains vont avoir besoin de nous. Par exemple, il y a ce fameux volet. Il faut dire que la plupart des irritants commerciaux qu'on peut avoir avec les États-Unis pourraient sans doute être renversés et amoindris si tout le monde comprenait davantage son intérêt mutuel. On peut penser, par exemple, à la question de l'électrification des transports. Les États-Unis ont mis en place l'Inflation Reduction Act. Il y a dedans des crédits d'impôt. Contrairement à ce qui est affirmé par Ottawa, ce n'est pas vrai que la totalité des crédits d'impôt dans l'Inflation Reduction Act s'applique sur toute la production nord-américaine. Ils sont bien mal informés de prétendre cela. Je me rappelle quand le président Biden avait affirmé cela ici même; j'ai vu les députés de l'autre côté de la Chambre se lever pour applaudir. C'est ne rien comprendre et certainement ne pas l'avoir lu, parce que le crédit 45X, par exemple, ne s'applique qu'aux batteries qui seront assemblées sur les territoires, non pas nord-américains, mais étasuniens. Cela menace énormément nos industries.

● (1250)

Alors que c'est la quasi-totalité des usines de batteries qui vont être construites en Chine et qu'il y a une offensive très vigoureuse de la Chine pour mettre la main sur les minéraux critiques un peu partout dans le monde, c'est sur une base nord-américaine que nous serons capables d'y arriver. De plus, alors qu'il y a une crise du logement aux États-Unis, nous avons du bois ici. Il me semble que nous aurions le bon argument pour mettre fin à la crise du bois d'œuvre et aux tarifs punitifs qui frappent le bois d'œuvre, lesquels, après 40 ans, font davantage office de bruit de fond dans l'actualité que de nouvelle-choc. Aussi, je n'ai pas peur de dire que la gestion de l'offre n'est pas seulement un modèle à défendre pour nous. Ce serait un modèle dont pourraient s'inspirer les États-Unis. C'est un modèle qui garantit l'autonomie alimentaire, l'occupation du territoire et le développement des communautés, des collectivités rurales et des villages.

Il y a des dossiers sur lesquels le Canada a failli de manière flagrante, et ce, peu importe la couleur des gouvernements, qui favoriseraient toujours les intérêts d'autres provinces au détriment de ceux du Québec. Nous l'avons vu avec la gestion de l'offre relative à l'accord avec l'Europe. À l'époque, le gouvernement Harper s'est dit qu'il allait favoriser le bœuf de l'Ouest. La production laitière du Québec ne l'intéressait pas. En passant, le bœuf de l'Ouest n'est pas plus entré en Europe parce que les Européens ont un paquet de mesures non tarifaires en place. La même chose est arrivée lors de la renégociation du libre-échange nord-américain. Ottawa avait le choix de défendre l'acier ontarien, l'aluminium québécois ou les deux. Le gouvernement fédéral a évidemment choisi de défendre l'acier ontarien avec sa formule qui contraint à une utilisation de 70 % d'acier nord-américain, mais 70 % de pièces d'aluminium issues d'Amérique du Nord. Cela veut dire que le dumping chinois et indien au Mexique pouvait continuer. Ces pays pouvaient envoyer le matériau sous forme liquide, coulé et fondu, et, par la suite, le Mexique pouvait en faire une pièce. C'était objectivement une pièce faite en Amérique du Nord. C'est ce qu'on appelle du dumping.

À l'époque, nous avons dit qu'il y avait du dumping et que le statut donné à l'aluminium n'était pas le même que celui donné à l'acier. Au début, Ottawa nous répondait que non. Comme le disait mon collègue de Louis-Saint-Laurent, le gouvernement se mettait « la tête dans l'autruche ». Le gouvernement nous disait que ce n'était pas vrai qu'il offrait un double standard en la matière. Or, le gouvernement l'a reconnu après, parce qu'il y a eu l'entente avec le Bloc québécois pour promettre que, si du dumping était constaté, il allait y avoir une ouverture et des statuts équivalents. C'est la même chose du côté des États-Unis et du Mexique. Ils ont tous fini par reconnaître cette situation de dumping.

Au-delà de tous ces dossiers où Ottawa penche toujours en défaveur du Québec, comme la Cour suprême ou la Tour de Pise — pour reprendre cette formule de Maurice Duplessis qui comparait les deux —, il y a un paquet de dossiers sur lesquels Washington est totalement légitime d'exiger mieux de la part d'Ottawa. J'ai souvent eu des discussions avec des élus au Congrès américain. Ils sont convaincus que les panneaux solaires chinois qui sont refusés à la frontière américaine sont tout simplement envoyés au Canada et que ça entre ici à pleine planche. On l'a vu avec le contrôle des marchandises issues du travail forcé venant d'une seule région, à savoir le Xinjiang, la région ouïghoure en Chine. Les États-Unis en sont à des milliards de dollars de marchandises saisies. Du côté canadien, aux dernières nouvelles, c'était zéro. Il paraît qu'on serait rendu à six cargaisons. On est quand même loin.

● (1255)

Les États-Unis peuvent donc soupçonner avec raison, non pas que le Canada est le 51^e État américain, mais qu'il est probablement l'arrière-cour de la Chine et qu'il n'a aucun contrôle de ses frontières. Cela ne concerne pas seulement la question des passeurs de drogue, des gangs de rue, de la criminalité aux frontières, que l'on a soulevée avec raison. Cela concerne aussi le volet commercial en ce qui a trait aux marchandises issues du travail forcé qui entrent au Canada.

Dans le budget de mars 2023, le gouvernement écrivait mot pour mot qu'il y aurait une loi pour « éliminer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement canadiennes » et pour établir un meilleur contrôle à la frontière avant la fin de l'année 2023. Nous sommes à la fin de l'année 2024, et, dans le budget de mars de cette année, c'était encore la même chose: on disait qu'on ferait ça avant la fin de l'année. Jusqu'à preuve du contraire, les travaux parlementaires se terminent tantôt et on n'a pas encore vu la couleur d'un tel projet de loi.

Les Américains sont en droit de regarder ainsi le Canada, qui se dit avec fierté qu'il est un État postnational. Ça montre aussi qu'il ne comprend rien à la stratégie et à la géopolitique. En effet, il faut comprendre le domaine national pour comprendre le domaine international, mais Ottawa est un cancre en la matière.

C'est la même chose en ce qui concerne le contrôle et la surveillance des investissements. Les États-Unis ont des filets et des lois extrêmement robustes pour contrôler et surveiller ça. Du côté d'Ottawa, c'est le règne du laisser-faire le plus total. Le choix est donc le suivant. On comprend qu'il va y avoir un nouveau président et possiblement un nouveau premier ministre. Ça sera à suivre. Or, on comprend et on réitère le fait qu'il faut des élections, parce qu'Ottawa n'a aucune légitimité face à Washington présentement. Il va venter dans les prochains temps et on a un gouvernement extrêmement fragilisé.

Comme indépendantiste québécois, je pense que le Québec comprend ce qu'est le nationalisme économique. Depuis les années 1960, il s'est doté de leviers stratégiques, de lois stratégiques, d'Hydro-Québec, de la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'Investissement Québec. Je pense qu'un Québec indépendant sera un infiniment meilleur pari à l'échelle mondiale et sur le plan géopolitique international que ne pourra jamais l'être le Canada postnational.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.) : Madame la Présidente, j'ai écouté ce qui vient d'être dit très attentivement, en particulier le point de vue géopolitique de mon collègue sur le sujet. Je ne suis pas en désaccord avec lui sur une grande partie de ses observations, en particulier en ce qui concerne un plan pour l'Amérique du Nord où le rôle que peut jouer le Canada dans le plan en relation avec les États-Unis et le Mexique.

Au dernier cycle des négociations avec les États-Unis qui a débouché sur l'Accord Canada-États-Unis-Mexique — j'ignore si le député était présent à la Chambre à l'époque —, les conservateurs ont affirmé de manière très catégorique que nous devions conclure un accord à tout prix. Il fallait conclure un accord, et il fallait le faire tout de suite. Nous étions menacés par une montagne de tarifs douaniers. Nous avions des contre-mesures tarifaires. Il était très clair que tout ce qui intéressait les conservateurs, c'était qu'un accord soit conclu, peu importe son contenu, semblait-il.

Le député pense-t-il que, si les conservateurs ont la possibilité de négocier cet accord, ils feront aussi bien que le gouvernement l'a fait la dernière fois?

• (1300)

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay : Madame la Présidente, je ne le crois pas, mais je dirais quand même qu'il y a sans doute une différence. Je dirais que je suis d'accord avec les deux côtés, c'est-à-dire qu'il vaut mieux avoir une entente que ne pas avoir d'entente, mais, souvent, on est mieux sans entente qu'avec une mauvaise entente. C'est clair. Nous sommes d'accord sur cela.

Or je pense aussi qu'il y aurait une voie de sortie. En ce qui concerne la question du bois d'œuvre, il y a des voix américaines qui sont discordantes. Je pense notamment à la National Association of Home Builders, qui dit que ça fait exploser les coûts de construction et que ça ne fonctionne pas, qu'il y a des Américains qui n'ont pas de maison et qu'il faut faire quelque chose à propos de cela.

Cela étant dit, je crois qu'il faudrait peut-être diversifier et transformer le secteur. Il faut développer le marché intérieur et réduire petit à petit notre dépendance envers les États-Unis, mais aussi diversifier les marchés. Il y en a d'autres, des marchés potentiels. L'Europe peut en être un. L'Asie, si on exclut la Chine, peut en être un. La stratégie pour l'Indo-Pacifique peut être une voie de sortie, mais, évidemment, il faut aussi régler cette question avec les Américains.

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD) : Madame la Présidente, comme on le sait, ma circonscription, Port Moody—Coquitlam, est très proche de la frontière des États-Unis et elle comprend un port très actif d'une grande importance.

Affaires courantes

Je sais que le gouvernement fera des annonces aujourd'hui à propos des sommes d'argent qu'il veut consacrer au port, mais je me demande si le député pourrait nous faire part de son expérience en ce qui a trait à la perte du financement des services de police autour des ports et de la frontière au cours des dix dernières années, pendant les mandats de deux gouvernements.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay : Madame la Présidente, quand on parle de frontières, les ports en font partie. Je ne connais pas assez bien le cas de la circonscription de ma collègue, mais il y a eu pendant longtemps un fléau de vols de voitures au port de Montréal.

Il y a manifestement un problème de manque de surveillance. Le problème de la surveillance aux frontières est le même et il est probablement interrelié à celui des ports.

[Traduction]

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC) : Madame la Présidente, s'agissant des échanges commerciaux avec les États-Unis, on constate bien sûr l'importance des enjeux économiques. Soixante-dix pour cent de l'économie canadienne est liée au commerce avec les États-Unis. Bien entendu, nous voulons exploiter d'autres marchés, mais nous ne pouvons pas ignorer les États-Unis. Tandis que nous nous demandons comment gérer les échanges avec les États-Unis, nous constatons que nous sommes devenus le troisième partenaire commercial de notre voisin, le premier étant le Mexique et la Chine, le deuxième.

Le nouveau président États-Unis prendra bientôt le relais. Il durcit le ton avec le ton et adopte un certain comportement, mais pendant ce temps, le premier ministre ne défend pas le Canada. En fait, ce sont les premiers ministres des provinces qui le font. Les premiers ministres de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec ont pris la parole soit pour répondre fermement aux États-Unis, soit pour donner l'assurance à nos voisins que nous allons nous occuper de la frontière, qui est la question en jeu.

À l'heure où ce sont des premiers ministres provinciaux qui doivent défendre les intérêts du pays, puisque le premier ministre est faible et ne le fait pas, pouvons-nous dire que nous avons grandement besoin d'un premier ministre fort pour défendre le Canada?

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay : Madame la Présidente, le fait que ce soit les premiers ministres provinciaux qui fassent le travail est peut-être le signe de quelque chose. Tout d'abord, ce n'est pas du tout en train de me décourager dans mon option politique. Ensuite, je crois qu'à partir du moment où il y a eu cette entente très mal nommée « Confédération », dans laquelle les relations internationales devaient être celles du fédéral, cela nous dit quelque chose. Cela dit, la seule fois où le Québec et l'Ontario ont pu avoir des représentants dans des négociations commerciales, c'était lors des discussions avec l'Union européenne. Ce n'était pas parfait. Comme aimait le dire le représentant du Québec, Pierre Marc Johnson, cela se passait surtout dans les corridors, où on se limitait à donner un billet doux à la délégation officielle beaucoup plus que dans la salle de négociation. D'ailleurs, si cela s'est fait, ce n'est pas parce qu'Otawa l'a voulu, mais parce que l'Union européenne l'avait exigé.

Affaires courantes

Il devrait probablement y avoir beaucoup plus de place et de transparence en ce qui concerne la place des provinces dans les relations entre les pays, dans les affaires étrangères d'Ottawa. Ce serait le strict minimum en attendant que le Québec puisse parler d'une seule voix à l'étranger.

• (1305)

M. Louis-Philippe Sauvé (LaSalle-Émard-Verdun, BQ): Madame la Présidente, mon honorable collègue a parlé de la participation des États fédérés aux négociations des accords commerciaux, notamment la participation du Québec.

Qu'est-ce que l'indépendance du Québec permettrait à notre peuple d'avoir de plus en matière d'autonomie de négociation d'accords commerciaux? En quoi cela serait-il au bénéfice des Québécoises et des Québécois?

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la Présidente, je pense qu'il va de soi que nous sommes toujours mieux d'aller négocier nous-mêmes en ayant en tête 100 % de nos intérêts, et non pas de devoir nous battre comme des diables dans l'eau bénite pour promouvoir et protéger de petits bouts d'intérêts. J'en ai nommé des exemples. Heureusement que nous étions là pour nous battre au sujet de la question de l'aluminium, même si un vrai changement de statut de l'aluminium dans l'accord serait sans doute la vraie victoire. C'est la même chose en ce qui concerne la gestion de l'offre. Nous sommes présentement en train de nous battre pour que le Sénat, composé de non-élus, puisse se saisir de cette question.

Ce sont des questions qui ne se poseraient pas si le Québec était indépendant. Évidemment, comme dans toute négociation, nous ferions parfois des concessions, nous aurions des échecs et nous enverrions parfois de mauvais négociateurs, parce que, l'indépendance, c'est aussi faire nos propres erreurs. Toutefois, nous serions les seuls responsables et nous ne serions pas une ultra-minorité qui serait toujours en train de se battre pour tirer un petit bout de couverture de son bord, comme c'est le cas à temps plein dans le régime canadien.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais revenir sur l'échange que le député et moi-même avons eu il y a quelques instants, car en réponse à cela, il a parlé de diversifier notre portefeuille, faute d'une meilleure expression, de partenaires commerciaux. Je suis tout à fait d'accord.

Les conservateurs, et nous l'avons entendu de la bouche du député de la Baie de Quinte, semblent se focaliser sur le fait que les États-Unis ont de nombreux échanges commerciaux avec le Mexique et la Chine. Je pense qu'il est important pour nous d'être diversifiés, et c'est pourquoi le gouvernement a signé davantage d'accords commerciaux. C'est pourquoi nous avons conclu un accord commercial avec l'Union européenne, et un autre avec l'Ukraine, contre lequel le député de Baie de Quinte a d'ailleurs voté.

Je me demande si le député peut nous parler un peu plus de l'importance de la diversification, car nous ne voulons pas nous placer, autant que faire se peut, dans une situation où nous dépendons d'un seul pays. Il nous faut cette diversification, et c'est pourquoi, si nous voulons être une nation commerçante, il est dans notre intérêt de conclure le plus grand nombre d'accords commerciaux avec le plus grand nombre de partenaires possible, à mon avis.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Madame la Présidente, c'est un principe fort simple. Le moins on dépend d'un seul pays, le mieux on se porte. Il peut y avoir des soubresauts. Là, on parle des États-Unis, mais peu importe le partenaire, comme on l'a vu en 2019 quand la Chine a décidé d'arrêter toute importation de porc canadien, quand on met nos œufs dans le même panier, on se met à la merci de ce type de situation.

Dans le cas de l'Ukraine, j'avais voté en faveur de l'accord avec l'Ukraine, comme mes collègues. Je me serais opposé aux propositions d'amendement des conservateurs dans le cadre de l'étude en comité. On voulait inscrire la vente d'armes dans un accord commercial. Cela me semblait extrêmement dangereux comme possibilité. Par contre, je n'étais pas d'accord sur le fait que ces amendements soient jugés irrecevables, même si j'étais contre.

C'est un problème réel de transparence qu'on ne sache rien quand il y a des négociations et qu'on soit obligé de se prononcer sur un produit fini à la toute fin, qu'on ne puisse rien changer, qu'on ne puisse rien amender et, surtout, qu'on finisse par se prononcer sur un projet de loi de mise en œuvre et non pas sur l'accord lui-même. Autrement dit, on doit prendre le produit fini tel quel. C'est à prendre ou à laisser.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, cela me fait plaisir de me lever à la Chambre pour parler de ce deuxième rapport du Comité permanent du commerce international et de toutes les recommandations qui en découlent.

Pour commencer, je dois mentionner que le NPD a toujours été un parti qui prônait des échanges valables entre les pays. On trouvait cela extrêmement important. C'est le NPD qui a joué un rôle clé dans ce domaine en analysant toutes les ententes commerciales que nous signons et en s'assurant qu'elles servent l'intérêt des Canadiens et des Canadiennes. Malheureusement, quand on regarde par exemple l'entente sur le bois d'œuvre que l'ancien régime Harper a signée, on voit que cela a été une entente dévastatrice pour l'industrie du bois d'œuvre au Canada. Il y a eu une perte de 100 000 emplois.

On ne peut pas se fier aux conservateurs. Ils ont vraiment un dossier désastreux à cet égard. On parle de mauvaises ententes, d'ententes qui ne sont pas réfléchies et qui minent la souveraineté canadienne. On ne prend aucune leçon des conservateurs. Même s'ils sont à l'origine du débat, on se rappelle qu'ils ont passé seulement quelques minutes à parler. Les conservateurs n'avaient pas assez d'éléments pour remplir un discours de 10 minutes sur le commerce international.

Quand on parle des véhicules électriques, quand on parle de l'énergie verte, d'une part, et quand on regarde la mauvaise gestion du commerce international, d'autre part, on voit comment les conservateurs ont mal fait quand ils ont agi en tant que gouvernement.

Affaires courantes

Les libéraux sont un peu mieux, mais pas beaucoup. Tout à l'heure, je vais parler justement de leur manque de compréhension à savoir où on devrait investir. Par exemple, on a perdu près de 1 200 agents frontaliers qui protègent nos frontières. Les libéraux ont juste remplacé un peu plus du tiers de tous ces postes perdus sous Stephen Harper. En neuf ans, le gouvernement libéral a remplacé le tiers de ce qu'il faut. Cela démontre un manque de volonté de mettre en place tous les investissements pour le commerce international.

Aussi, quand on regarde l'énergie verte, on voit comment cela a explosé sous l'administration de Biden. Des villes et des États américains exigent de l'énergie propre uniquement. Malheureusement, le bilan du régime Harper a été désastreux. Or, le gouvernement actuel n'a pas fait les investissements pour rattraper les pertes de ces 10 ans sous Harper. Aujourd'hui, on se trouve dans une situation où on ne récolte pas autant d'emplois qu'on devrait en récolter avec l'énergie propre et avec toutes les choses qu'il faut mettre en place.

Même si je ne peux pas mentionner s'il est à la Chambre ou non, mon collègue de Timmins—Baie James a joué un rôle clé pour qu'on adopte enfin un projet de loi qui prônait l'énergie propre, l'énergie verte et les bons emplois syndicaux. Je sais combien c'était difficile. Les conservateurs l'ont bloqué à toutes les occasions pour empêcher qu'on ait des bons emplois verts et syndiqués. Je tiens à souligner l'important travail de mon collègue de Timmins—Baie James à cet égard. Tout le caucus du NPD l'a appuyé pendant tous les mois où les conservateurs ont tout bloqué pour empêcher que ce projet de loi soit adopté. Maintenant, il a été adopté. Malheureusement, les libéraux ne sont pas en train de faire les investissements pour qu'on commence à avoir ces bons emplois. C'est un problème énorme de ce gouvernement.

On a vu le chaos hier et cela continue aujourd'hui.

• (1310)

Nous avons vu le chaos hier, et cela se poursuit aujourd'hui. Le gouvernement ne semble pas comprendre l'importance de mettre en place des stratégies et des investissements pour créer des emplois.

[Traduction]

J'ai mentionné mon collègue de Timmins—Baie James en raison de l'excellent travail qu'il a accompli sur ce projet de loi, mais je tiens à souligner que l'approche du NPD est très différente de celle des autres partis. Les libéraux ont été laxistes, nous devons le dire, sur le plan de la sécurité frontalière et de l'investissement dans le commerce international. Nous avons fait adopter le projet de loi qui prévoit des investissements dans les énergies propres et de bons emplois syndiqués, mais les libéraux n'ont pratiquement rien fait pour réaliser les investissements prévus dans ce projet de loi, qui a été mis en place sous la direction de mon collègue de Timmins—Baie James, avec la collaboration du mouvement syndical. Le travail a été fait, et les libéraux ont, une fois de plus, manqué à la tâche. C'est une des raisons pour lesquelles le Canada ne crée pas les emplois qu'il pourrait créer en faisant ces investissements importants.

Je reviendrai sur les coupes budgétaires de l'Agence des services frontaliers du Canada, car c'est un autre exemple du manque de vision des gouvernements conservateur et libéral au cours des 20 dernières années. Sous les conservateurs, nous avons subi des réductions massives des postes d'agents de première ligne de l'Agence, qui protègent la plus longue frontière non défendue du monde. C'est une frontière qui doit être protégée, et nous devons faire ces inves-

tissements. Les conservateurs de Stephen Harper, tout en réduisant les pensions, les soins de santé et les services aux citoyens, et tout en détruisant les services aux anciens combattants de la manière la plus flagrante et la plus irrespectueuse qui soit, ont également supprimé des postes d'agent de protection des frontières. Les agents des services frontaliers nous protègent et protègent notre frontière, en veillant à ce qu'elle ne soit pas poreuse et à ce qu'une stratégie de sécurité soit mise en place. Les conservateurs de M. Harper ont supprimé près de 1 200 postes de première ligne. Une telle décision est inconcevable.

De la même manière, ils ont sabré les services aux anciens combattants et forcé les personnes âgées à continuer à travailler. Ce fut le gouvernement le plus mesquin et le plus corrompu de l'histoire du Canada. Les conservateurs n'ont jamais présenté d'excuses pour leurs années au pouvoir où ils ont fait toutes ces choses destructrices. Aucun député conservateur ne s'est excusé auprès des agents frontaliers d'un bout à l'autre du pays pour avoir supprimé 1 200 emplois. Pas un seul député conservateur ne s'est excusé auprès des anciens combattants pour avoir supprimé les services aux anciens combattants avec tant de cruauté, privant même des dizaines de milliers d'anciens combattants canadiens d'un enterrement digne de ce nom. Il est incroyable de voir à quel point les conservateurs ont été mesquins. Ils ne se sont jamais excusés d'avoir réduit les soins de santé ou d'avoir forcé les personnes âgées à travailler deux ans de plus.

Dans le cadre de ce débat, puisqu'ils l'ont provoqué, nous pourrions penser qu'ils profiteraient de l'occasion pour au moins s'excuser d'avoir ainsi saccagé notre sécurité frontalière. On parle des impacts des tarifs douaniers évoqués par Trump. Ces tarifs sont bien réels et ils auront des répercussions dramatiques. Ils pourraient menacer des centaines de milliers d'emplois. Les conservateurs ne se sont jamais excusés pour cela et ils n'ont jamais même admis avoir créé le problème lorsqu'ils ont, à tort, supprimé ces emplois il y a si longtemps. Les libéraux ne se sont jamais excusés de ne pas avoir rétabli complètement les emplois supprimés. Les libéraux diront qu'ils ont fait un tiers du chemin, mais ce n'est pas suffisant. Un gouvernement néo-démocrate rétablirait ces postes et veillerait à ce que la sécurité frontalière soit adéquate dans tout le pays.

Le deuxième rapport du Comité permanent du commerce international traite également du bois d'œuvre. J'aimerais revenir sur la question du bois d'œuvre parce qu'elle est très pertinente de nos jours. Elle revient sur le devant de la scène. Nous avons des préoccupations légitimes quant à l'avenir du secteur du bois d'œuvre. Nous savons qu'au Canada, les conservateurs ont le pire bilan de l'histoire en ce qui concerne le bois d'œuvre. J'étais fraîchement arrivé comme député lorsque Stephen Harper a été élu et que le régime Harper a été mis en place. Le Canada avait gagné dans tous les tribunaux commerciaux, à tous les niveaux, et il ne lui restait plus qu'un dernier obstacle, la dernière décision d'un tribunal commercial qui aurait assuré une victoire totale au Canada.

• (1315)

Ce fait est connu au sein des communautés du bois d'œuvre d'un bout à l'autre du pays, y compris dans ma province, la Colombie-Britannique. Plusieurs membres de ma famille ont travaillé dans l'industrie du bois d'œuvre. Nous connaissons bien le secteur. Alors que nous étions si près de la ligne d'arrivée, de la victoire finale qui aurait permis un commerce sans entrave avec les États-Unis, le régime Harper a transformé en défaite une victoire pourtant assurée.

Affaires courantes

Au lieu d'aller chercher cette décision finale, qui aurait été l'ultime victoire pour le bois d'œuvre, le gouvernement Harper a prouvé son ineptie et son incapacité à comprendre les fonctions de base d'un gouvernement. Les conservateurs ont tendance à être extrêmement superficiels lorsqu'ils sont au pouvoir. J'y reviendrai dans un instant. Dans le cas présent, c'est tout simplement l'incompétence la plus totale qui a mené à cette capitulation dans le secteur du bois d'œuvre. Au lieu de finaliser le jugement final du tribunal du commerce, qui aurait donné au Canada une victoire totale, cette décision, cette ineptie, cette incapacité à même comprendre l'industrie, a conduit à l'abandon d'un milliard de dollars provenant de l'industrie du bois d'œuvre et à la perte de 100 000 emplois.

Je me suis battu à la Chambre, de même que mes collègues, contre la capitulation sur le bois d'œuvre. Lamentablement, les libéraux se sont alliés aux conservateurs pour des raisons qu'ils n'ont jamais expliquées. Les pertes d'emplois ont été catastrophiques: des usines ont fermé en Colombie-Britannique et dans tout le reste du Canada. Parce que les principaux acteurs de l'industrie ne faisaient pas confiance au régime Harper pour protéger le moindre de l'industrie canadienne, ils ont commencé à investir aux États-Unis. C'est pourquoi notre pays a perdu 100 000 emplois; 100 000 familles ont perdu leur moyen de subsistance. La fermeture des scieries a eu un effet dévastateur aux 4 coins du pays. Alors que le Canada n'avait aucune raison de céder face aux États-Unis, le régime Harper, un régime qui se caractérisait par la pire combinaison possible de mesquinerie et d'incompétence, dans son incroyable ineptie, a décidé de se contenter de donner une conférence de presse pour annoncer qu'il pliait l'échine sur toute la ligne. Il a renoncé à 1 milliard de dollars, à 100 000 emplois et à plus de 200 scieries dans toutes les régions du pays.

Aucun député conservateur n'a jamais présenté d'excuses pour avoir dévasté cette industrie. Pas un seul député conservateur n'a déjà dit à la Chambre qu'il était désolé, ni pour les centaines de milliers de familles qui ont perdu leur gagne-pain, ni pour les 200 régions qui ont perdu une scierie, ni pour le milliard de dollars que le gouvernement a perdus parce qu'il avait été trop inepte et incompétent pour comprendre que la victoire était à portée de main devant le tribunal du commerce.

C'est pour cette raison que les Canadiens ne peuvent pas faire confiance aux conservateurs. Ce n'est pas seulement à cause de la mesquinerie et de la philosophie des conservateurs, mais aussi de leur incompétence pure et simple lorsqu'ils sont au pouvoir. J'ai parlé tantôt de la façon dont les conservateurs gouvernent. Nous avons vu comment ils ont géré les systèmes de santé en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario.

C'est sont les provinces conservatrices qui affichent les pires résultats en matière de santé. Elles ont les plus longues listes d'attente et les temps d'attente les plus longs aux urgences. Après un accident de vélo il y a quelques semaines, j'ai dû me rendre à l'Hôpital Civic d'Ottawa, où j'ai attendu 14 heures aux urgences, en compagnie de nombreuses personnes qui souffraient. Les conservateurs qui sont au pouvoir en Ontario ne semblent pas s'en soucier.

Les conservateurs de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta se fichent que les résultats de leur province en matière de santé sont bien plus catastrophiques que, par exemple, ceux de la Colombie-Britannique ou du Manitoba, des provinces néo-démocrates où des investissements ont été réalisés dans le secteur de la santé. C'est pourquoi elles affichent de bien meilleurs résultats à ce chapitre.

Que ce soit au chapitre du commerce international ou d'autre chose, lorsque les conservateurs gouvernent, ils font n'importe quoi. Ils ne savent pas gérer les programmes. Ils ne savent pas gérer la santé publique. Ils ne savent pas gérer l'éducation. Ils ne savent pas faire les investissements qui changent la donne. Le pire, c'est qu'ils sont épouvantables en gestion des finances. C'est ce qui frappe d'innombrables Canadiens dans tout le pays lorsqu'ils examinent les gouvernements conservateurs.

• (1320)

À chaque exercice, les rapports financiers montrent noir sur blanc comment les gouvernements provinciaux et fédéraux gèrent l'argent du Canada. Les néo-démocrates n'ont pas encore formé de gouvernement fédéral, mais ils ont dirigé des gouvernements provinciaux. Les rapports financiers compilés au cours des 40 dernières années par le ministre fédéral des Finances, qui n'a rien d'un repère de néo-démocrates et qui est donc manifestement impartial et apolitique, révèlent que les gouvernements néo-démocrates sont les meilleurs pour gérer les fonds publics, alors que les conservateurs, eux, sont les pires. Pourquoi est-ce le cas?

Prenons simplement le régime Harper. Les milliards de dollars qu'il a cédés dans le dossier du bois d'œuvre ne représentent qu'un exemple parmi d'autres. Le directeur parlementaire du budget a révélé quelque chose d'autre en 2019: les paradis fiscaux, les fameuses conventions sur les paradis fiscaux signées par Harper, privent aujourd'hui le Canada, année après année, de plus de 30 milliards de dollars.

Les entreprises enregistrent des profits très juteux, et des personnes très riches peuvent faire sortir leurs avoirs du pays. C'est autant d'argent en moins pour le fisc, de l'argent qui nous appartient à tous et qui pourrait servir à verser des pensions plus généreuses aux retraités et à améliorer le réseau de la santé. Cet argent permettrait éventuellement d'investir dans la création d'emplois et de verser des prestations aux personnes handicapées. Tout cela serait possible.

Sous le régime Harper, il y a eu de tristement célèbres conventions fiscales qui ont marqué une capitulation au profit de paradis fiscaux notoires à l'étranger. Il est même possible de se renseigner là-dessus, car ce n'est pas du tout un secret. Les entités figurent souvent sur des listes noires parce que ce sont des paradis fiscaux où l'on s'adonne au blanchiment d'argent. Pourtant, Harper et son régime ont signé de nombreuses conventions avec elles. Ainsi, chaque année, le Canada perd, net, plus de 30 milliards de dollars.

Quand on prend en compte les milliards de dollars auxquels les conservateurs ont renoncé dans le dossier du bois d'œuvre et les 30 milliards qu'ils ont sacrifiés chaque année où ils ont été au pouvoir, l'ineptie exceptionnelle des conservateurs en matière de gestion financière saute aux yeux. Ils ont aussi accordé un remarquable soutien aux grandes banques canadiennes pour gonfler leurs profits et leurs dividendes: 116 milliards en soutien des liquidités. Pas un seul député conservateur n'a présenté quelque excuse que ce soit à cet égard. Où ont-ils pris l'argent? Ils l'ont enlevé à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL. Au lieu d'aider les personnes qui voulaient arriver à se loger sans se ruiner, ils ont donné cet argent aux banques.

Le bilan des conservateurs au pouvoir montre qu'ils n'ont pas la compétence voulue pour gérer les deniers du pays. Ils préfèrent accorder des sommes astronomiques, des dizaines de milliards de dollars, aux paradis fiscaux, aux banques et aux directeurs généraux des sociétés pétrogazières. Si on calcule le montant cumulatif, on arrive à des centaines de milliards de dollars qu'ils sont disposés à donner, alors qu'ils refusent de financer la santé, les pensions et les services aux anciens combattants, et qu'ils refusent de déployer des agents frontaliers dans tout le pays pour veiller concrètement à sa sécurité. Chose certaine, ils ne financeront pas des choses comme une action en vue de remporter une victoire définitive devant le tribunal du commerce qui permettrait au Canada et à son industrie du bois d'œuvre de conserver les 100 000 emplois que les conservateurs nous ont coûtés.

Il y a les conservateurs, qui ont un bilan épouvantable. Il y a des libéraux, dont la gouvernance est loin d'être impressionnante; ils sont loin d'en avoir fait autant qu'ils auraient dû. Ensuite, il y a le caucous néo-démocrate, qui, sous la direction du député de Burnaby-Sud, est prêt à faire tourner le pays rondement, à effectuer les investissements nécessaires, à éliminer toutes les échappatoires fiscales afin que les grandes sociétés et les plus riches d'entre nous paient leur juste part d'impôts, à investir dans le commerce international et les emplois, ainsi qu'à ouvrir la porte à l'énergie renouvelable, à la prospérité et aux emplois syndiqués dans tout le pays.

Voilà la différence, et c'est le choix que les Canadiens finiront par faire. Nous savons que les élections auront lieu l'année prochaine et nous allons déployer tous nos efforts pour qu'ils choisissent un gouvernement néo-démocrate.

• (1325)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, en lisant le rapport dont nous sommes saisis au Parlement, plusieurs choses me viennent à l'esprit en ce qui concerne ma circonscription, Kings—Hants. Par exemple, notre circonscription compte un important secteur forestier. Il y a aussi l'usine de pneus Michelin, et je pense au commerce transfrontalier. Je sais que le rapport fait une large place aux véhicules électriques, mais il y a même la présence de pneus Michelin, y compris les pneus dont on a besoin pour chauffer les véhicules électriques.

L'honorable député a beaucoup parlé de certaines des préoccupations liées au programme des conservateurs lorsqu'ils étaient au pouvoir, et j'ai trouvé qu'il les avait bien décrites. Je sais que nous vivons actuellement une période un peu difficile en ce qui concerne les relations avec les États-Unis et la nouvelle administration qui entre en fonction.

Le député est-il d'accord avec moi pour dire qu'une partie du rôle de l'opposition consiste à critiquer légitimement le gouvernement, mais pas à induire les gens en erreur et à suggérer des choses qui ne sont pas vraies? Pense-t-il que la façon dont le député de Carleton a mené ses affaires nuit en fait à la position du Canada en ce qui concerne les relations canado-américaines?

• (1330)

M. Peter Julian: Madame la Présidente, j'ai souligné le terrible bilan des conservateurs en ce qui concerne le secteur forestier et le bois d'œuvre; ce fut une terrible capitulation qui a coûté d'innombrables emplois, sans compter les compressions à l'Agence des services frontaliers du Canada. Il est évident que ces mesures ont des répercussions de l'autre côté de la frontière.

Affaires courantes

Je dirais au député que les libéraux auraient dû rétablir intégralement les mesures supprimées par les conservateurs. Ils ont partiellement rétabli les choses, mais ils auraient pu aller plus loin. Quant au député de Carleton, il n'est même pas capable ni désireux de se soumettre à une habilitation de sécurité, et il ne semble ni capable ni désireux de proposer une quelconque politique en matière de commerce international.

Ce que je retiens surtout, c'est que les conservateurs ont présenté la motion d'adoption et qu'ils n'ont même pas pu utiliser les 10 minutes qui leur étaient imparties. Ils n'avaient rien à dire: rien à dire sur le commerce international, sur les tarifs douaniers de Trump, sur les centaines de milliers d'emplois potentiellement perdus, sur les compressions à l'Agence des services frontaliers du Canada et sur leur capitulation dans le dossier du bois d'œuvre.

Pourquoi les conservateurs n'ont-ils rien à dire sur un sujet aussi important pour les Canadiens?

M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Madame la Présidente, mon collègue de New Westminster—Burnaby a parlé des soins de santé et de la façon dont les provinces néo-démocrates semblent prospérer. J'aimerais connaître son point de vue sur les gouvernements néo-démocrates qui, lorsqu'ils étaient au pouvoir en Saskatchewan, ont fermé 52 hôpitaux et centres de soins. Qu'en pense-t-il?

J'aimerais également demander à mon collègue ce qu'il pense du fait qu'il n'y a qu'un seul contribuable et que la taxe sur le carbone est réfilée aux provinces, ce qui influe négativement sur les commissions scolaires, les hôpitaux et les municipalités.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, tout d'abord, en ce qui concerne les soins de santé et plus particulièrement les résultats en matière de soins de santé, je viens de souligner que les provinces qui ont les pires résultats en matière de soins de santé, les listes d'attente les plus longues et les plus grandes difficultés pour se faire admettre aux urgences, ce sont les provinces conservatrices, y compris la sienne. Il s'agit de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario. Les conservateurs peuvent en tirer une leçon.

Le député n'est pas obligé de me croire; il n'a qu'à poser la question aux gens de Regina et de Saskatoon. Quand ils ont eu le choix d'élire un gouvernement conservateur ou les néo-démocrates de la Saskatchewan, tous les sièges de Regina ont été remportés par des néo-démocrates. À Saskatoon, tous les sièges sauf un ont été remportés par des néo-démocrates. Par conséquent, le député devrait s'adresser aux gens de la Saskatchewan, qui ont rejeté le gouvernement conservateur de cette province. Ainsi, à Saskatoon et à Regina, sur les dizaines de sièges qui étaient en jeu, un seul a été remporté par les conservateurs, par quelques voix à peine.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, j'ai énormément de respect pour mon collègue, mais je dois faire une mise au point. Il a dit que le député qui vit dans le manoir de 19 pièces à Stornoway n'a jamais présenté un quelconque programme législatif. Je siège ici depuis 20 ans et je peux dire qu'il en a présenté un; c'était contre les vaccins. Je le note parce que nous savons qu'un grand nombre de ses députés d'arrière-ban pensent que les vaccins font partie d'une sorte de complot planifié par George Soros.

Affaires courantes

Cela dit, la situation n'a rien de drôle: le conseiller juridique principal de Robert Kennedy Jr. vient de faire des démarches pour se débarrasser du vaccin contre la polio, et un type qui n'a aucune expérience de la vie et qui vit dans un manoir de 19 pièces s'oppose à des mesures sanitaires élémentaires pour plaire à sa base et à ses députés d'arrière-ban qui adhèrent au mouvement QAnon.

J'aimerais que le député nous parle de la menace que représente le fait de s'attaquer à quelque chose d'aussi fondamental que le vaccin contre la polio.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue de Timmins—Baie James, et c'est pourquoi, il y a quelques minutes, j'ai salué son travail en faveur des énergies propres.

Les conservateurs semblent avoir des slogans de trois mots, et un de ces slogans est, semble-t-il, « Ramenons la polio ». Je trouve tout simplement incroyable que les conservateurs fassent campagne dans tout le pays avec l'idée de refaire du Canada un grand pays de polio. La polio est une maladie grave qui entraîne des handicaps à vie. Pourtant, les conservateurs font campagne contre les vaccins. Je ne sais pas pourquoi les conservateurs feraient campagne pour le retour de la polio, de la diphtérie, de la rougeole et de toutes les maladies dont on a heureusement triomphé grâce à des vaccins et à des investissements dans les infrastructures de santé.

• (1335)

[Français]

M. Louis-Philippe Sauvé (LaSalle—Émard—Verdun, BQ): Madame la Présidente, les motifs et les boiseries de la Chambre des communes me rappellent grandement des béquilles. À l'oratoire Saint-Joseph, il y a une grande rangée de béquilles pour les miraculés. Au Parlement, il y a une béquille qui est toujours là pour sauver le gouvernement. Cette béquille, c'est le Nouveau Parti démocratique.

Alors que le Parti libéral est en pleine crise, j'aimerais que le député de New Westminster—Burnaby me dise si son parti va soutenir le gouvernement lors du prochain vote de confiance. Mon collègue dit réclamer la tête du premier ministre, mais est-ce qu'il va voter pour ou contre une motion de défiance envers le gouvernement? Ce vote va avoir une incidence sur le commerce international.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, je connais bien la circonscription de mon collègue. Quand j'ai fait du porte-à-porte dans LaSalle—Émard—Verdun, les gens m'ont remercié les uns après les autres. Ils ont dit merci au NPD d'avoir fourni des soins dentaires. Dans cette circonscription, ce sont maintenant près de 4 000 personnes qui ont reçu des soins dentaires grâce au NPD.

Une personne comme Craig Sauvé, le conseiller municipal du coin, représente très bien ces valeurs, à savoir la volonté de donner plus de services aux Québécois et aux Québécoises. L'assurance-médicaments a également été réclamée par la plus vaste coalition de l'histoire du Québec. Cette coalition a demandé l'adoption du projet de loi sur l'assurance-médicaments du NPD.

Mon collègue va-t-il prendre le parti de ses concitoyens, qui veulent les soins dentaires et l'assurance-médicaments que le NPD a fournis?

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, tout comme le député de Timmins—Baie James, j'ai

beaucoup de respect pour le député de New Westminster—Burnaby, alors je souhaite également faire une mise au point. Les conservateurs ont effectivement parlé un peu de cette question ce matin, mais la majorité de leurs interventions portaient sur la célébration de leur victoire électorale d'hier soir. Cela m'a rappelé exactement qui a été élu hier soir; c'est une personne qui, à la Chambre, a dit ce qui suit au cours d'un débat sur les thérapies de conversion, lorsqu'elle a posé au député de Don Valley—Ouest, un homme ouvertement gai, une question sur les thérapies de conversion:

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux au dehors, et qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute espèce d'impuretés.

Telle est la qualité de la candidate que les conservateurs ont présentée lors de l'élection d'hier soir. Ma question au député est très simple. S'il disait une chose comme cela...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre.

Le député de Timmins—Baie James invoque le Règlement.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, il y a un député qui manque de respect envers la Chambre en prenant des photos.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je demande au député de supprimer les photos qu'il a prises.

Une voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Qu'il soit à l'extérieur de la Chambre ou non, s'il prend des photos de la Chambre, il doit...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Il doit les supprimer. Je lui demande de bien vouloir les supprimer.

Le temps prévu pour la question du député de Kingston et les Îles est écoulé. Cela faisait plus d'une minute, alors je vais permettre au député de New Westminster—Burnaby de répondre.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, ce genre de commentaires homophobes est tout à fait inacceptable à la Chambre, et j'espère sincèrement que, si la députée revient à la Chambre, ces commentaires homophobes haineux et ignobles ne seront pas répétés. J'espère que les députés conservateurs présenteront des excuses. L'homophobie n'a pas sa place à la Chambre des communes du Canada.

• (1340)

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de participer à ce débat aujourd'hui en tant que présidente du Comité permanent du commerce international. Je dois dire que le comité est composé d'un merveilleux groupe de députés de tous les partis, qui travaillent très bien ensemble. Puisque c'est la dernière séance avant l'ajournement de la Chambre, c'est un privilège de prendre la parole aujourd'hui et d'avoir l'occasion de souhaiter à tous un très joyeux Noël et une bonne année 2025.

Nous vivons actuellement une période où la relation entre le Canada et les États-Unis est plus vitale que jamais. Je parlerai donc d'un sujet qui définit, depuis des décennies, la réussite de notre pays à bien des égards: les liens profonds et durables qui nous unissent à notre voisin du Sud.

Affaires courantes

Le Canada et les États-Unis entretiennent une relation qui fait clairement l'envie du monde entier. Nous sommes des alliés très proches, liés par une frontière qui s'étend sur plus de 8 000 kilomètres et qui nous unit non seulement d'un point de vue géographique, mais aussi par ce qu'elle apporte de valeurs communes, d'histoire et, bien sûr, de culture commune. Du commerce à la sécurité, de la gérance de l'environnement à l'innovation technologique, nos nations sont inextricablement liées, et ces liens ont une incidence non seulement sur notre propre prospérité, mais aussi sur celle du monde entier. À bien des égards, la dynamique entre nos deux pays repose sur la collaboration, le respect mutuel et l'engagement à relever les défis complexes de notre époque.

Pendant que j'y pense, je signale que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Kingston et les Îles. Quand il profite de ses 10 dernières minutes pour nous divertir, c'est toujours un moment intéressant.

Dans ce monde en constante évolution, il est essentiel que nous, les représentants élus de la population canadienne, préservions l'intégrité de ce partenariat. Il est d'une importance vitale pour nous tous à la Chambre et, bien honnêtement, pour tous les Canadiens, que nous continuions à travailler sur ce dossier.

Comme nous le savons, le paysage politique des États-Unis est en constante évolution. Les dirigeants changent, les priorités évoluent et, parfois, nos rapports avec les États-Unis peuvent sembler quelque peu incertains, comme c'est le cas actuellement. Face à ces changements, nous devons demeurer fermes dans notre engagement à protéger et à entretenir la relation entre le Canada et les États-Unis. Pour le Canada, ce n'est pas seulement une option, mais un impératif.

Soyons clairs. Cette relation est fondamentale pour le bien-être de tous les Canadiens. Elle est essentielle à notre économie et à notre sécurité. Nous entendons parler des problèmes liés à la frontière, et la sécurité est donc d'une importance majeure pour nous tous. Cette relation est également essentielle au tissu social qui nous unit. Notre relation avec les États-Unis est le fondement de notre prospérité commune, et le gouvernement libéral l'a toujours reconnu, tout comme les gouvernements étatsuniens précédents.

J'aimerais prendre un moment pour parler de l'une des plus importantes réalisations récentes du gouvernement en matière de relations canado-américaines: la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain, ou ALENA. Cet accord a été signé à l'origine en 1994 et il a atteint son objectif en facilitant la croissance du commerce et des investissements entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Cependant, le monde a changé depuis 1994, et notre économie a évolué. Le contexte commercial mondial est maintenant très différent de ce qu'il était en 1994, et il est devenu évident que l'ancien ALENA, comme nous l'appelons maintenant, n'était plus suffisant pour répondre aux besoins des industries, des travailleurs et des collectivités en pleine croissance.

Quand l'administration américaine précédente a menacé de se retirer de l'ALENA, nous avons compris qu'il s'agissait d'un moment critique. Le Canada ne pouvait pas laisser l'accord s'effondrer sans se battre, et c'est ce que nous avons fait. Sous la direction du premier ministre Justin Trudeau et grâce aux efforts inlassables de notre équipe de négociateurs, y compris...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée a désigné le premier ministre par son nom. Elle sait qu'elle ne doit pas le faire.

La députée de Humber River—Black Creek a la parole.

• (1345)

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je suis désolée. Je veillerai à corriger mes notes pour ne pas répéter cette erreur.

J'allais aussi mentionner le travail extraordinaire que l'ancienne ministre des Finances a fait dans le cadre des négociations à l'époque. Je ne doute pas qu'elle participera aux nouvelles négociations entourant cette entente.

Nous savions que notre capacité à conclure une nouvelle entente, qui ne ferait pas que préserver nos relations commerciales, mais qui les bonifierait, était primordiale pour l'avenir du Canada. Les négociations ont été intenses. Par moment, il a semblé que notre position serait rudement mise à l'épreuve. Cependant, comme toujours, nous avons fermement défendu les travailleurs canadiens, en nous appuyant sur une approche d'un pays uni.

Au fil des négociations, les voix des agriculteurs et des propriétaires d'entreprise ont aussi été entendues et respectées. Nous avons veillé à ce qu'on accorde la priorité à l'environnement et aux normes de travail et nous avons conclu un accord commercial modernisé, l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, qui est plus qu'un accord commercial; il témoigne de notre engagement envers des échanges commerciaux justes et fondés sur des règles. Il est d'une importance capitale pour l'avenir du Canada, celui des États-Unis et de tous les travailleurs, des deux côtés de la frontière.

L'Accord Canada—États-Unis—Mexique est un accord historique qui profitera aux Canadiens pendant des générations, comme on l'a vu. Il préserve l'accès préférentiel au marché des États-Unis tout en modernisant et en élargissant les dispositions dans des domaines comme le commerce numérique, la propriété intellectuelle et le règlement des différends. Il renforce la protection des industries culturelles du Canada, garantit un meilleur accès aux marchés agricoles des États-Unis et offre de nouveaux débouchés aux entreprises canadiennes, en particulier aux petites et moyennes entreprises. C'est un accord manifestement fructueux pour le Canada, et ce, depuis de nombreuses années.

Certains de mes collègues de l'opposition diront peut-être que l'Accord Canada—États-Unis—Mexique est un coup de chance ou qu'il aurait pu être négocié autrement, mais ils n'étaient pas présents à l'époque. Soyons clairs. Cet accord est le résultat d'infatigables négociations stratégiques menées par le gouvernement libéral. Nous aurions pu choisir de reculer ou accepter un mauvais accord ou une absence d'accord, mais ce n'est pas la façon de faire au Canada et ce n'était pas dans l'intérêt supérieur des entreprises canadiennes. Cette option n'a jamais été envisagée. Nous savions ce qui était en cause et nous comprenions que l'avenir du Canada était manifestement en jeu. Notre équipe de négociation, dirigée par l'ancienne ministre des Finances, a tenu bon et a répondu aux attentes.

C'est ce que fait le gouvernement libéral. Nous défendons le Canada et les intérêts canadiens, même quand la route est incertaine et semée d'embûches. Le Parti libéral a fait ses preuves par rapport à la protection des intérêts du Canada sur la scène internationale, en particulier en ce qui concerne les États-Unis. Nous comprenons les complexités de cette relation et nous savons comment trouver l'équilibre délicat entre la défense de nos principes et le maintien d'un dialogue productif et coopératif avec nos homologues américains.

Affaires courantes

Nous savons également que le commerce n'est pas le seul aspect de nos relations avec les États-Unis qui requiert notre attention. La sécurité des citoyens, les enjeux environnementaux communs et les questions technologiques ne sont que quelques-uns des autres domaines dans lesquels la coopération avec les États-Unis est essentielle. Dans chacun de ces domaines, nous avons toujours fait la preuve de notre capacité à agir dans l'intérêt de tous les Canadiens.

En matière de sécurité, le Canada et les États-Unis partagent l'une des relations de défense les plus étroites et les plus complètes au monde. Notre partenariat dans le cadre du NORAD garantit la protection de notre espace aérien et nous travaillons côte à côte pour lutter contre des menaces telles que le terrorisme et le crime organisé. Nos accords de partage de renseignements nous permettent d'être prêts à répondre à n'importe quel problème de sécurité et nous avons toujours soutenu ensemble la paix et la stabilité dans le monde.

En ce qui concerne l'environnement, nous avons l'obligation commune de protéger les ressources naturelles que nous partageons. Nous nous sommes engagés à travailler en étroite collaboration avec les États-Unis pour lutter contre les changements climatiques, réduire les émissions de carbone et faciliter la transition de nos deux pays vers un avenir plus vert et plus durable.

Je suis reconnaissant d'avoir eu l'occasion de m'exprimer au nom de nos partenaires commerciaux et de tous nos collègues.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Madame la Présidente, nous parlons de commerce et, pourtant, les conservateurs agissent comme les marionnettes du narcissique de Mar-a-Lago. Ils répètent toutes les faussetés qu'il dit parce qu'ils pensent que cela leur permettra de marquer des points.

Nous avons besoin d'une vision du Canada qui soit supérieure au comportement juvénile dont nous sommes témoins et qui est digne d'une cafétéria d'école secondaire, car la menace de tarifs douaniers de 25 % est très sérieuse. Notre chef a proposé aux occupants des banquettes ministérielles, qui ont beaucoup de mal ces temps-ci, l'idée d'un centre de crise, qui réunirait des dirigeants du monde des affaires et des syndicats, des dirigeants de tout le pays, pour concocter une position unifiée. Autrement, nous aurons l'air ridicules en nous laissant bousculer par le gars de Mar-a-Lago.

J'aimerais demander à ma collègue ce qu'elle en pense.

• (1350)

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je veux souligner les contributions remarquables de mon collègue à la Chambre. Il a rendu les débats à la Chambre très intéressants et parfois même assez comiques.

Certes, nous avons constitué l'équipe de négociateurs canado-américaine qui travaille déjà, 18 heures par jour, sur une série de points forts et de possibilités avec lesquels nous devons poursuivre les négociations. Nous avons beaucoup de choses positives à offrir et nous savons comment riposter, le cas échéant.

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours. J'ai aimé siéger avec elle au comité du commerce.

Nous parlons des besoins du Canada en matière de commerce. Nous parlons de leviers ou de points forts. Nous parlons souvent de ce côté-ci de la faiblesse du gouvernement actuel et du premier ministre face à un homologue américain très fort. Dans ce contexte, il y a trois choses que nous devons faire sans tarder. Premièrement, il

faut abolir la taxe sur le carbone, qui impose un fardeau indu à un grand nombre de nos entreprises et les rend non concurrentielles. Deuxièmement, il faut supprimer le plafond d'émissions dans le secteur pétrolier et gazier, qui est le plus important pour les exportations et, bien sûr, stimule la croissance au Canada. Troisièmement, il faut faire passer les intérêts du Canada en premier en ce qui concerne la défense de nos frontières et le respect de notre engagement de 2 % fixé par l'OTAN, qui renforce nos forces armées pour nous.

La députée convient-elle que nous devons faire passer les intérêts du Canada en premier, pour tous les Canadiens, pour toujours?

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue, qui est vice-président du comité du commerce international. Il fait du bon travail, et nous travaillons bien ensemble.

En fin de compte, il s'agit toujours de faire passer le Canada en premier pour nous tous. Tous les députés ont le même objectif, soit poser des gestes concrets.

En ce qui concerne les changements climatiques, le Parti libéral du Canada a un plan. Je demande à tout le monde de regarder les nouvelles parce que, en dépit de toutes les autres choses qui font les manchettes, même hier soir, on a parlé de l'ampleur des dommages provoqués par les changements climatiques partout dans le monde. Je crois que nous avons une voie à suivre pour tenter de changer le climat actuel de la planète.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais profiter de ce qui est probablement ma dernière intervention à la Chambre cette année pour souhaiter un joyeux Noël à tout le monde. Cela étant dit, le discours de ma collègue est important dans la mesure où 80 % des exportations que nous faisons vers les États-Unis, c'est de la matière première. Les États-Unis ont eux-mêmes besoin de cette matière première pour la transformer.

Une des clés ne serait-elle pas d'investir dans la transformation de nos matières premières pour développer notre économie? Moi, je rêve de voir de la transformation se faire à proximité de la mine en Abitibi-Témiscamingue, particulièrement en ce qui a trait aux minéraux critiques stratégiques. Je rêve de voir la construction d'un IKEA québécois près de La Sarre afin que nous puissions justement transformer notre bois au lieu de juste envoyer nos deux-par-quatre et le bois d'œuvre aux États-Unis. Cela créerait de la richesse et protégerait notre économie.

Qu'en pense la députée?

[Traduction]

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de ses bons vœux.

Il est certain que nous reconnaissons la valeur du bois d'œuvre, des minéraux et de tous les biens sacrés que nous avons au Canada et qui contribuent à garder notre pays fort et à ouvrir de nouveaux débouchés pour toutes les entreprises à mesure que nous progressons.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui à propos de cette motion d'adoption. On dirait que nous allons terminer cette session parlementaire comme nous l'avons commencée, c'est-à-dire avec des stratagèmes et des manigances de la part des conservateurs.

À l'intention des personnes qui nous regardent depuis peu, les conservateurs ont proposé une motion d'adoption qui dort sur les tablettes depuis un bon bout de temps, et ils y ont apporté des amendements. Malheureusement pour les conservateurs, le fait est que tous les amendements qu'ils ont présentés comportent des dates qui correspondent au début du mois de janvier, et qu'il nous sera impossible, malheureusement, de nous prononcer là-dessus avant la reprise des travaux de la Chambre, à la fin de janvier. Je suppose que l'on peut inscrire cela au tableau des pertes pour les conservateurs, vu que leurs manigances ne leur ont pas permis d'obtenir le succès escompté aujourd'hui.

J'ai toutefois trouvé très intéressant le commentaire du député de New Westminster—Burnaby, plus tôt, concernant le fait que les conservateurs ont présenté cette motion d'adoption, mais qu'aucun d'entre eux ne souhaite prendre la parole à son sujet. Deux députés conservateurs ont bien pris la parole, mais le premier, le député de Caledon, a consacré la totalité de son temps de parole à féliciter Tamara Jansen, la nouvelle...

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Gerretsen: Est-ce que quelqu'un d'autre voudrait...

• (1355)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. On s'attendait à ce que les députés se comportent mieux. Noël approche, et je suis sûre que le père Noël a pris note du désordre qui règne à la Chambre. Il va s'épargner beaucoup d'arrêts cette année.

Le leader adjoint du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je suis heureux de terminer sur la même note que j'ai commencé en septembre dernier, c'est-à-dire en étant chahuté par les conservateurs. Je suis heureux de partir pour la pause dans les mêmes conditions.

Pour les visiteurs à la tribune, et peut-être aussi pour les personnes qui nous regardent en ce moment, tous ces applaudissements que nous venons d'entendre de la part des conservateurs sont une marque de soutien envers une ancienne collègue qui a déjà siégé à la Chambre. Les Canadiens savent-ils ce que cette députée avait dit lors d'un débat sur les thérapies de conversion? Je cite ses paroles quand elle avait adressé une question au député de Don Valley-Ouest au sujet des thérapies de conversion, après son intervention. Elle avait cité les Saintes Écritures comme suit:

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui paraissent beaux au dehors, et qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute espèce d'impuretés.

Voilà, mesdames et messieurs, le calibre des candidats que le Parti conservateur du Canada prend sous son aile. C'est ce type d'individu que les conservateurs font inscrire sur les bulletins de vote. Pour ceux qui se demandent quelle serait la position d'un futur gouvernement conservateur à l'égard de la communauté LGBTQ, il suffit de regarder les résultats de l'élection d'hier soir.

Tout à l'heure, j'essayais de poser une question au député de New Westminster—Burnaby, plus particulièrement à propos de ce qui se passerait dans son caucus si l'un de ses députés avait agi de la sorte. Je peux dire à la Chambre que, si un député du Parti libéral avait fait un commentaire comme celui-là et qu'il ne s'était pas immédiatement rétracté...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de Selkirk—Interlake—Eastman invoque le Règlement.

Déclarations de députés

J'espère que les députés se tiendront tranquilles, car je sais que le leader adjoint du gouvernement à la Chambre peut parler fort, mais j'ai du mal à l'entendre à cause du désordre.

Le député de Selkirk—Interlake—Eastman a la parole.

M. James Bezan: Madame la Présidente, le ton employé par le député de Kingston et les Îles lorsqu'il cite les Écritures n'est plus ni moins que du sectarisme anti-chrétien...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Cela relève en fait du débat. Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Le député de Timmins—Baie James invoque lui aussi le Règlement.

M. Charlie Angus: Madame la Présidente, en tant qu'ancien servant de messe, je trouve très offensant que des gens utilisent les chasses aux sorcières pour illustrer ce qu'un chrétien devrait être.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Ce ne sont pas des rappels au Règlement; cela relève du débat.

Le leader adjoint du gouvernement à la Chambre dispose d'une minute avant que je ne l'interrompe.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, tout ce que je disais, c'est que si quelqu'un du Parti libéral avait dit cela — et je suis sûr que c'est aussi le cas du NPD et très probablement du Bloc québécois —, non seulement il ne serait pas autorisé à se présenter à une future élection sous notre bannière, mais il serait probablement immédiatement exclu du caucus.

Toutefois, il n'en est pas ainsi chez les conservateurs. Ils accueillent les personnes qui enseignent et prônent la thérapie de conversion et qui y participent, et ils n'ont aucun problème à s'en prendre à une communauté marginalisée, une communauté qui a besoin du soutien des Canadiens, une communauté telle que la communauté LGBTQ, que ce côté-ci de la Chambre soutiendra toujours.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député a terminé son discours avant que j'aie à l'interrompre. Il disposera donc de cinq minutes pour les questions et observations la prochaine fois que la Chambre sera saisie de la motion.

• (1400)

[Français]

Il est de mon devoir d'interrompre maintenant les délibérations sur la motion. Par conséquent, le débat sur la motion est reporté à une séance ultérieure.

J'aimerais profiter de ce moment pour remercier tout le monde et souhaiter à tous un joyeux Noël et une bonne année.

[Traduction]

Je souhaite à mes concitoyens et à toute la Chambre de passer un joyeux temps des Fêtes, en toute sécurité.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE MOIS DU PATRIMOINE CHRÉTIEN

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour plaider en faveur de l'équité, de l'unité et de la reconnaissance.

Déclarations de députés

Le christianisme, auquel adhèrent des millions de Canadiens, a façonné le tissu moral et culturel de notre grand pays. Bon nombre des valeurs, des institutions et des traditions fondamentales du Canada reflètent les principes chrétiens. Nous avons des mois consacrés au patrimoine sikh, islamique, juif et hindou, mais il n'y a pas de telle reconnaissance de la foi chrétienne.

Décembre, un mois déjà imprégné des traditions chrétiennes d'espoir et de générosité, est le moment idéal pour honorer cet héritage. Célébrons les valeurs, les contributions et la diversité que le christianisme a apportées au Canada et à l'humanité. J'exhorte le gouvernement à faire du mois de décembre le mois du patrimoine chrétien.

Je souhaite à tous un joyeux Noël et une nouvelle année remplie de bonheur, de santé et de prospérité.

* * *

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, à Noël, les chrétiens célèbrent l'espoir et l'amour que Dieu leur accorde à travers la naissance de son fils, Jésus-Christ, qui a vécu, est mort et est ressuscité afin que nous puissions choisir son cadeau, la vie éternelle, qui commence ici même sur Terre.

Quand on m'a accusée de laisser ma foi chrétienne influencer ma façon de participer aux travaux de la Chambre, j'ai répondu que tous les députés ont la foi. La différence entre nous, c'est en qui nous plaçons notre foi. La laïcité consiste à mener les affaires humaines sans implication religieuse, expulsant du domaine public les valeurs et les mœurs de ceux qui croient en Dieu. Cela va à l'encontre de l'intention du concept de « séparation de l'Église et de l'État ». Le 1^{er} janvier 1802, Thomas Jefferson a rédigé une lettre dans laquelle il assurait à une communauté religieuse particulière que c'était l'Église qui était protégée du contrôle de l'État en vertu du premier amendement. Au Canada, la Déclaration canadienne des droits et la Charte canadienne des droits et libertés protègent l'Église contre l'ingérence de l'État.

Peu importe en qui chacun choisit de placer sa foi, je lui souhaite un cœur rempli de gratitude et de merveilleux souvenirs avec sa famille et ses amis en cette période des Fêtes.

* * *

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui le dernier jour de séance parlementaire de l'année.

Les investissements fédéraux jettent les bases d'une collectivité saine et durable dans Brampton-Sud. Cela comprend plus de 26,2 millions de dollars pour des rénovations écoénergétiques et la création d'un carrefour jeunesse au complexe sportif Susan Fennell. Des millions de dollars ont été engagés pour développer et améliorer le transport en commun, les parcs et les centres de conditionnement physique partout dans la circonscription.

Nous avons récemment célébré la première année du Régime canadien de soins dentaires. Plus de 3 millions de Canadiens ont déjà vu leur demande de couverture approuvée, dont près de 5 000 habitants de Brampton-Sud. L'assurance-médicaments aidera 3,7 millions de Canadiens atteints de diabète à obtenir des médicaments gratuitement, et le fonds à venir pour les dispositifs les aidera à obtenir l'équipement dont ils ont besoin.

Je suis vraiment fier du travail que nous avons accompli en 2024 pour les Canadiens. Sur ce, je souhaite à tous les habitants de Brampton et de tout le Canada de joyeuses Fêtes et une bonne année 2025.

* * *

[Français]

LA TABLÉE POPULAIRE

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, ce midi se tenait le plus beau dîner de l'année à Drummondville, un copieux repas traditionnel de Noël offert aux habitués de la Tablee populaire par l'équipe du mythique restaurant Le Roy Jucep, là où, comme on le sait tous, la poutine a été inventée.

C'est la troisième année que Laurent Proulx et Léonie Nadeau invitent les personnalités politiques et les gens d'affaires de la région à prêter main-forte à leur généreuse équipe en devenant serveurs d'un jour. C'est difficile d'exprimer à quel point ce moment est spécial non seulement pour ceux qui se font gâter, car on comprendra que ce sont des gens qui n'ont pas la vie facile en général, mais aussi pour celles et ceux qui se mobilisent pour offrir un moment de bonheur à leurs concitoyens moins favorisés. Ce sont 120 repas qui ont été servis ce midi, 120 repas qui ont fait apparaître un sourire au visage, un peu de lumière dans le regard ou une petite éclaircie dans le cœur de notre monde.

Je remercie Laurent et Léonie de souligner l'indispensable mission de la Tablee populaire par leur élan de générosité, qui montre qu'à Drummondville, on a du cœur. On a un cœur, et il est à la bonne place.

* * *

[Traduction]

DES VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

M. Wilson Miao (Richmond-Centre, Lib.): Monsieur le Président, à l'approche du temps des Fêtes, je tiens à transmettre mes vœux et ma gratitude à mes concitoyens de Richmond-Centre.

En cette période des Fêtes, à Richmond, nous célébrons la diversité et la richesse de notre culture commune, où les Canadiens de toutes les origines se rassemblent pour partager cette joie du temps des Fêtes les uns avec les autres. Alors que nous célébrons les Fêtes, réfléchissons à l'importance de la famille, de la compassion et des liens qui nous unissent tous. Cette année, le temps des Fêtes est particulièrement spécial pour les Canadiens. Grâce à un congé de TPS pour le temps des Fêtes, nous aidons tout le monde à mettre l'accent sur ce qui compte le plus: passer du temps avec sa famille et ses amis.

Je souhaite à mes concitoyens de Richmond-Centre et à tous les Canadiens de joyeuses Fêtes et une bonne année. Que le temps des Fêtes apporte paix, espoir et bonheur à tous.

• (1405)

[Français]

MONIQUE VÉZINA

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris hier le décès de l'ancienne députée et ministre conservatrice Monique Vézina, une femme d'exception qui a profondément marqué le Québec et tout le Canada.

Élue en 1984 comme députée de Rimouski-Témiscouata, Mme Vézina s'est distinguée par son engagement remarquable au sein du gouvernement progressiste-conservateur de M. Brian Mulroney. Elle a occupé des rôles clés, notamment comme ministre des Relations extérieures et du Développement international et comme ministre de la Francophonie. Tout au long de sa carrière, Mme Vézina a été une véritable pionnière. Elle s'est consacrée avec passion à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des aînés, tout en ouvrant la voie à de nombreuses femmes en politique.

Son héritage dépasse largement ses accomplissements politiques. Mme Vézina a également contribué à l'épanouissement social et culturel du Bas-Saint-Laurent, sa région natale, en inspirant des générations à venir par son dévouement et sa vision.

Mes pensées accompagnent sa famille, ses amis et ses proches, et tous ceux qui ont eu la chance de la croiser et de témoigner de son leadership. Une grande dame nous a quittés, mais son influence et son souvenir resteront parmi nous à jamais.

[Traduction]

DES VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, alors qu'une autre session tire à sa fin, je suis ravie de souhaiter à mes concitoyens de Mississauga—Erin Mills et à tous les Canadiens de très joyeuses Fêtes. C'est un moment idéal pour réfléchir et faire preuve de gratitude, un moment pour célébrer les valeurs qui nous unissent dans la bonté, l'espoir et la générosité. Nous reconnaissons également que, pour beaucoup, cette période de l'année peut être difficile et qu'il est essentiel que nous unissions nos efforts pour nous entraider.

Je tiens à remercier sincèrement mon équipe extraordinaire, dont le travail acharné et l'engagement continuent d'avoir une incidence positive dans notre collectivité. Nous avons fait des progrès cette année, et nous sommes prêts à travailler encore plus fort au cours de la nouvelle année pour soutenir les habitants de Mississauga—Erin Mills et tous les Canadiens.

Je souhaite aux députés et à tous les Canadiens un très joyeux Noël, une joyeuse Hanouka et beaucoup de joie pour les Fêtes.

L'ÉLÉVATION AU CARDINALAT

L'hon. Marco Mendicino (Eglinton—Lawrence, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à Son Éminence le cardinal Francis Leo de l'archidiocèse de Toronto, qui a récemment été nommé par le pape François au Collège des cardinaux du Vatican.

Canadien d'origine italienne né à Montréal, le cardinal Leo ancre son service dans la compassion, l'amour et l'inclusion. Sa façon de

Déclarations de députés

soutenir la vérité et la réconciliation, la communauté LGBTQ+ et les personnes vulnérables est une force positive au sein de l'Église catholique. Le cardinal Leo est également un ardent défenseur de l'éducation, y compris de l'intégration de l'histoire autochtone dans les programmes éducatifs des établissements catholiques. Pour l'Église catholique, il s'agit d'une orientation prometteuse qui favorisera la confiance mutuelle et la guérison.

Le cardinal Leo a mentionné que, lorsque son élévation au Collège des cardinaux a été annoncée, son téléphone s'est allumé comme un sapin de Noël. Cette nomination était peut-être un cadeau de Noël précoce de la part du pape, mais le vrai cadeau, c'est la façon dont le cardinal Leo sert sa communauté. Que son mandat inspire l'espoir, l'amour et le renouveau au sein de l'Église et au-delà.

Auguri e buon natale.

• (1410)

LA DÉPUTÉE DE CLOVERDALE—LANGLEY CITY

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter Tamara Jansen de sa victoire à l'élection partielle hier soir. Les habitants de Cloverdale—Langley City ont envoyé un message clair au premier ministre et à son partenaire, le chef du NPD. Une seule question demeure: sont-ils à l'écoute?

Après neuf ans sous la direction du premier ministre néo-démocrate—libéral, le prix des maisons et des loyers a doublé, et les gens peinent à se nourrir et à se chauffer. Le premier ministre a perdu le contrôle de la frontière, de l'immigration et, maintenant, des finances publiques. À la suite du départ de l'ex-ministre des Finances, le premier ministre continue péniblement avec le seul appui de son ancien gardien d'enfants en guise d'adulte responsable de le surveiller.

Récemment, à Halifax, le premier ministre a parlé du « moment où les Canadiens pourront choisir le genre de pays que nous sommes et le genre de solutions que nous mettrons en place dans les années à venir ». Hier soir, les gens se sont exprimés clairement. Ils ont rejeté un gouvernement qui prive ses citoyens de leur droit démocratique de choisir la personne la mieux placée pour diriger le pays en cette période tumultueuse.

Les Canadiens réclament et méritent des élections sur la taxe sur le carbone. Je demande au chef du NPD d'arrêter de soutenir honteusement le premier ministre, qui a depuis longtemps dépassé sa date de préemption. Il faut déclencher des élections dès maintenant.

NOËL SUR LA COLLINE

Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai eu l'honneur d'animer Noël sur la Colline. Nous avons accueilli nos concitoyens avec des réflexions personnelles sincères et la musique joyeuse de la chorale de l'église All Nations Full Gospel Church Ottawa. Nous avons partagé la chaleur de l'esprit de Noël, parlé de l'importance de prendre soin des autres et célébré la naissance de Jésus. J'ai également eu l'occasion de présenter officiellement ma motion, la motion M-171, visant à désigner le mois de décembre comme le mois canadien de la chrétienté

Déclarations de députés

Je tiens à souhaiter à mes collègues parlementaires et aux Canadiens d'un océan à l'autre, plus particulièrement aux habitants de ma circonscription, Scarborough—Agincourt, le plus joyeux temps des Fêtes, une joyeuse Hanouka, un joyeux Kwanzaa et un très joyeux Noël.

* * *

JOYEUSES FÊTES

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président,

C'était la semaine avant Noël, et tous les députés
Rêvent de revoir leurs foyers et leurs proches bien-aimés.
À la cheminée, on a suspendu avec soin nos bas,
Mais qu'en est-il des sans-abris, comment en sont-ils venus là?
Certaines personnes mériteraient de se faire du doigt pointer,
Mais il y en a une en particulier qu'il faut blâmer,
C'est le résident de Rideau Cottage, un swiftie d'âge mûr
Qui, par taxes, inflation et budgets dépassant la mesure
A sapé les mises en chantier et fait doubler les loyers.
Peut-être que, finalement, il contribue à nos difficultés?
Son idée modeste pour nous apporter du soulagement
Tient de Jonathan Swift: de taxes, le champagne est exempt!
Mais si plutôt nous exemptions de taxes les nouveaux logements,
Y aurait-il des maisons pour les familles de nos enfants?
Si on ne payait pas les bureaucrates du logement pour dire « non »,
Verriions-nous finalement augmenter l'offre de maisons?
Si cela est possible, il y a lieu d'espérer
Que le Canada pourra bientôt se relever.

* * *

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, il n'y a qu'une personne qui maintient le premier ministre au pouvoir, et c'est le chef du NPD. Le vendu qui est à la tête du NPD ne se soucie pas des Canadiens. Sa seule préoccupation est de maintenir les libéraux au pouvoir assez longtemps pour avoir droit à sa pension. La coalition libérale—néo-démocrate a fait doubler le prix des logements, elle a fait doubler les loyers et elle a fait grimper le coût du panier d'épicerie. Pourtant, le NPD continue d'appuyer la taxe sur le carbone, pour laquelle il a voté à 24 reprises.

La coûteuse coalition a l'intention de quadrupler la taxe, ce qui fera grimper encore plus le coût de l'essence, des produits d'épicerie et du chauffage domestique. Pour joindre les deux bouts, des Canadiens qui donnaient aux banques alimentaires font maintenant la file devant ces mêmes banques alimentaires. Des députés et des ministres libéraux ont déclaré qu'ils ne font pas confiance au premier ministre. Les conservateurs et les bloquistes ne lui font pas confiance. Qui lui fait confiance? Le chef du NPD lui fait confiance, en comptant les jours qui le séparent de son droit à la pension. Le NPD devrait faire un cadeau de Noël aux Canadiens et nous offrir des élections sur le thème de la taxe sur le carbone.

* * *

• (1415)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le 30 novembre, le gouvernement a signé le tout premier traité moderne avec le gouvernement métis, la Fédération métisse du Manitoba. Ce fut une journée historique de célébration, de réflexion et de progrès, une journée qui a honoré Louis Riel et tout ce pour quoi il s'est battu et a donné sa vie. Cette réalisation n'aurait pas été possible sans le leadership exceptionnel du président David Chartrand, le plus grand dirigeant métis depuis Riel.

Aujourd'hui, nous reconnaissons le rôle central que les Métis de la rivière Rouge ont joué dans l'entrée de la province du Manitoba dans la Confédération. Aujourd'hui, nous reconnaissons les droits et l'autonomie gouvernementale de la Nation des Métis de la rivière Rouge, et nous affirmons notre engagement envers la réconciliation et la collaboration.

En travaillant ensemble, nous montrons par cet accord le pouvoir du partenariat, qui est profitable sur tous les plans, du logement aux soins de santé, en passant par la préservation de la culture. Enfin, je tiens à remercier le ministre des Relations Couronne-Autochtones du Canada et le ministre des Affaires du Nord, qui ont travaillé sans relâche pour faire avancer cet accord, marquant ainsi une victoire pour la Nation des Métis de la rivière Rouge, le Manitoba et le Canada.

Marsi.

* * *

JOYEUSES FÊTES

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, en cette fin d'année, je veux prendre un moment pour transmettre mes vœux les plus chaleureux à tous les habitants d'Edmonton Strathcona et du Canada pour la période de Fêtes. Alors que l'année 2024, riche en défis, tire à sa fin, je tiens à rendre hommage aux gens extraordinaires d'Edmonton Strathcona. Notre circonscription est pleine de gens qui font du bénévolat, qui se soutiennent les uns les autres et qui travaillent ensemble pour rendre notre collectivité plus forte. Chacun d'entre eux fait d'Edmonton Strathcona une circonscription spéciale, dynamique et résiliente. Je leur suis très reconnaissante de tout ce qu'ils font.

Le temps des Fêtes est une période pour se reposer, renouer avec les gens et se ressourcer. Que l'on célèbre en famille, que l'on partage des rires entre amis, que l'on passe du temps avec ses voisins ou que l'on prenne simplement le temps de respirer, j'espère que cette période des Fêtes sera source de joie, de réconfort et d'un peu de gaieté bien méritée. Faisons ensemble de 2025 une année meilleure, plus juste et plus bienveillante dans notre collectivité. Au nom de ma famille, je souhaite à tous un joyeux Noël, une joyeuse Hanouka, un joyeux Kwanzaa et une très bonne année. Je prie les Canadiens de rester au chaud et en sécurité et je leur donne rendez-vous en 2025.

* * *

[Français]

DARLLIE PIERRE-LOUIS

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, c'est avec une immense tristesse que je me lève aujourd'hui pour souligner le décès soudain de Mme Darllie Pierre-Louis, conseillère municipale de la Ville de Mascouche.

C'est toute une communauté qui est en deuil de cette dame de cœur qui est passée à travers la vie avec un sourire et une joie de vivre communicative. Engagée et impliquée dans les causes humanitaires, Darllie a contribué à améliorer la vie des gens.

Je l'ai connue alors qu'elle était mon élève. Elle est toujours restée la même, intense, à l'écoute des autres et une leader naturelle et positive. Elle était vue comme une chef de file de la réinsertion professionnelle et de l'économie sociale dans Lanaudière. Elle s'est notamment illustrée comme directrice générale du Buffet Accès Emploi.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

Bienveillante, elle a su veiller sur sa communauté et encore plus sur sa famille, à savoir son conjoint, Carlho, et ses trois enfants, à qui j'offre mes plus sincères condoléances.

Je souhaite un bon voyage à Darllie. Jamais nous ne l'oublierons.

* * *

[Traduction]

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, la dette du premier ministre est hors de contrôle, et il a fait porter le blâme à l'ancienne ministre des Finances. Mardi dernier, le premier ministre faussement féministe s'est vanté d'avoir nommé la première femme ministre des Finances du Canada. Puis, vendredi dernier, il l'a congédiée, mais il s'attendait d'abord à ce qu'elle présente l'énoncé économique de l'automne de Mark Carney. Pourquoi? C'est parce que le club des vieux copains a fracassé son garde-fou de 40 milliards de dollars en faisant grimper le déficit à 62 milliards de dollars. Cette irresponsabilité menace notre stabilité financière au moment même où nous risquons une guerre commerciale. Même l'ancienne ministre des Finances a fait la mise en garde suivante: « Nous devons prendre cette menace au sérieux. Il faut préserver notre capacité fiscale aujourd'hui, pour que nous puissions disposer des réserves dont nous pourrions avoir besoin lors d'une guerre tarifaire. » Au contraire, les Canadiens paient maintenant 53,7 milliards de dollars pour le service de la dette. Après neuf ans de vandalisme économique de la part du premier ministre, ce sont toujours les Canadiens qui en font les frais.

* * *

● (1420)

LES VŒUX DU TEMPS DES FÊTES

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, j'adore cette période de l'année. J'ai de beaux souvenirs de quand j'étais enfant et que je faisais du toboggan au parc près de chez moi, dans le centre-ville de Toronto. Je comptais avec impatience les jours avant Noël. C'est une période magique de l'année, avec tous ces chants, ces échanges de cadeaux et ces rassemblements où l'on mange et l'on boit avec ceux que l'on aime. C'est aussi une occasion de réfléchir et d'être reconnaissant.

J'aimerais remercier tous les organismes de première ligne qui travaillent si fort pour aider nos collectivités partout au pays. Je tiens à remercier les habitants de Davenport, mon équipe et les membres de ma famille pour leur amour et leur soutien indéfectibles. Je remercie également du fond du cœur ce pays incroyable que nous avons tous la chance d'habiter. Je suis reconnaissante pour notre liberté, notre bienveillance les uns envers les autres, nos espoirs et nos rêves d'avenir.

Je souhaite à tous mes collègues et à tout le personnel de la Chambre un joyeux Noël, une joyeuse Hanouka et un joyeux Kwanzaa. Paix et prospérité à tous pour la nouvelle année.

L'ÉCONOMIE

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, on baigne en plein gâchis. Hier, le cirque était en ville et il a semé le chaos en lançant une bombe: l'ancienne ministre des Finances a démissionné, et le premier ministre s'est caché toute la journée, avant de devoir supplier les députés qu'il dirige de ne pas le renvoyer. Cependant, la pire nouvelle, cachée derrière ce désastre, a fait l'effet d'un crochet du droit dévastateur pour les contribuables canadiens: un déficit de 62 milliards de dollars, qui défonce le garde-fou déjà insensé de 40 milliards de dollars.

Le Canada est un partenaire sérieux du G7 et de l'OTAN sur qui plane la menace de droits de douane de 25 %. Nous méritons d'être dirigés par une personne forte et dotée d'un nouveau mandat. Pourquoi ne pas laisser les Canadiens décider en déclenchant des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier le leader parlementaire de l'opposition de ses sincères félicitations pour mes nouvelles fonctions. Je tiens à lui dire, ainsi qu'à tous les Canadiens, que le gouvernement est très fier de l'énoncé économique de l'automne qu'il a rendu public hier. L'énoncé économique de l'automne témoigne de la croissance de l'économie canadienne. Il témoigne de l'aide qui est apportée aux Canadiens qui composent avec de graves problèmes de pouvoir d'achat. Il témoigne de la diminution du ratio dette-PIB, le plus reluisant parmi les pays du G7. Nous n'avons pas fini de soutenir les Canadiens, ce que les conservateurs, eux, n'ont pas envie de faire.

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le nouveau ministre des Finances d'être le quatrième ministre des Finances en 24 heures, mais nous entendons toujours la même rengaine. Ce que les libéraux ont fait hier, c'est fracasser ce garde-fou de 40 milliards de dollars. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que les Canadiens doivent rembourser tout cet argent avec intérêts et que 43 ¢ de chaque dollar qu'ils gagnent doivent maintenant servir à payer le fardeau fiscal. Cela signifie plus d'argent pour les banquiers et les créanciers obligataires. En fait, le gouvernement dépense maintenant plus pour les intérêts sur cette dette que pour les soins de santé, mais le premier ministre s'en moque. Il ne se soucie pas de la provenance de l'argent. Il n'a jamais eu à s'en inquiéter.

Pourquoi ne pas laisser les Canadiens décider de leur avenir en déclenchant des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement se concentre sur leurs préoccupations économiques. Ils s'attendent à ce que le gouvernement se concentre sur la menace réelle que représentent pour l'économie canadienne des droits de douane de 25 % sur tous les produits. Voilà le travail que fait le gouvernement. Je peux dire que j'ai eu une conversation préliminaire encourageante hier avec la ministre des Affaires étrangères et le grand responsable des frontières américaines, M. Homan. Nous avons hâte de travailler avec la nouvelle administration au sujet de la sécurité frontalière, un enjeu que l'énoncé économique de l'automne déposé hier finance généreusement. Les Canadiens s'attendent à ce que nous nous concentrons sur ce travail, et nous avons hâte de nous mettre à la tâche.

Questions orales

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, les libéraux sont tellement fiers de cet énoncé budgétaire de l'automne qu'ils l'ont déposé à la Chambre et se sont ensuite cachés pendant le reste de la journée. Récapitulons. Le premier ministre a annoncé des chèques de 250 \$, puis il a dû les annuler. Il a annoncé une combine fiscale temporaire de deux mois liée à la TPS que certains commerçants refusent de mettre en œuvre et que le premier ministre dit maintenant être facultative. Notre système d'immigration ne fonctionne pas. Le Parlement est aux prises avec un scandale de corruption de 400 millions de dollars. Pendant ce temps, il y a 2 millions de visites dans les banques alimentaires, le coût du logement a doublé et la dette à la consommation atteint un niveau record. Le dollar est inférieur à 70 cents américains, et le premier ministre fait augmenter les prix en quadruplant la taxe sur le carbone.

Encore une fois, pourquoi ne pas laisser les Canadiens décider de leur avenir en déclenchant des élections sur la taxe sur le carbone?

• (1425)

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit il y a un instant, nous sommes fiers du bilan financier et économique du gouvernement. C'est un bilan qui a permis d'aider les Canadiens à traverser la pandémie. C'est un bilan d'investissement dans l'entrepreneuriat et l'innovation. C'est un bilan qui a permis, par exemple, d'offrir aux Canadiens des services de garde à 10 \$ par jour. Le gouvernement a effectué des investissements historiques qui visent non seulement à régler les problèmes d'abordabilité, mais aussi à faire croître l'économie de manière durable. C'est un travail que nous sommes fiers de continuer à accomplir pour les Canadiens, et nous trouvons regrettable que l'opposition tente de semer le chaos à la Chambre des communes.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance de ses ministres, de ses députés et des Canadiens, mais il continue de s'accrocher au pouvoir.

Avec son principal conseiller économique, Mark Carney, il a forcé l'ancienne ministre des Finances à franchir son garde-fou fiscal de 40 milliards de dollars, déjà hors de contrôle, en affichant un déficit massif de 62 milliards de dollars. Ce premier ministre a ajouté plus à la dette nationale que tous les premiers ministres réunis. Ces dépenses exagérées contribuent à l'inflation.

Quand va-t-il déclencher des élections?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, l'énoncé économique de l'automne a bel et bien été déposé à la Chambre des communes hier. C'est un énoncé économique qui porte sur la croissance économique et sur la nécessité d'appuyer les Canadiens et les Canadiennes dans des moments difficiles relativement au coût de la vie. Cela demeure l'objectif de notre gouvernement comme il se doit.

Cet énoncé démontre aussi que nous utilisons l'argent des contribuables de manière responsable. C'est exactement ce que nous allons continuer de faire, tout en gardant un œil sur l'appui que les Canadiens ont besoin de leur gouvernement national.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, comment peut-on croire le nouveau ministre des Finances, alors qu'hier, lors d'une entrevue, il n'était

même pas capable de dire à combien était rendue la dette du pays? On part de loin.

L'ancienne ministre des Finances a vu clair. Ce qu'elle a dit hier dans sa lettre était très important:

Il faut préserver notre capacité fiscale aujourd'hui, pour que nous puissions disposer des réserves dont nous pourrions avoir besoin lors d'une guerre tarifaire. Il faut éviter les astuces politiques coûteuses que nous ne pouvons pas nous permettre et qui font douter les Canadiens que nous reconnaissons à quel point ce moment est grave.

Ça, c'était le message de l'ancienne ministre des Finances pour le premier ministre. Il n'écoute pas, il n'écoute personne. Qu'on déclenche des élections maintenant.

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, notre collègue parle du déficit du gouvernement. Il sait très bien que le ratio de la dette nette au produit intérieur brut est à la baisse. Il sait que c'est la meilleure performance parmi les pays du G7.

Il sait aussi que les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement les appuie dans les moments économiques difficiles, que ce soit avec des garderies à 10 \$ par jour ou avec un programme de soins dentaires. Les conservateurs ont d'ailleurs voté contre tous ces programmes.

Ce sont des moments importants pour appuyer les Canadiens et nous allons continuer de le faire sur une base responsable, comme toujours.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, bien que j'adresse mes félicitations au nouveau ministre des Finances, on ne peut pas manquer le fait qu'il y a eu une séquence de crises qui secouent ce gouvernement depuis fort longtemps. Maintenant, on a une mauvaise mise à jour économique, un déficit sans bon sens. Il y a ces 5 milliards de dollars que le gouvernement n'aurait jamais dû donner, qu'il s'avoue incapable de récupérer. Bref, on va de crise en crise alors qu'il faut se préparer à négocier avec les États-Unis dans un contexte de crises diplomatiques et politiques importantes.

Comment ce gouvernement peut-il encore se considérer comme étant légitime?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le chef du Bloc québécois de ses félicitations.

Un gouvernement est légitime lorsque le gouvernement dispose de la confiance de la Chambre des communes. C'est précisément ce que la Chambre a donné au gouvernement la semaine passée à plusieurs reprises. Comme le chef du Bloc québécois l'a bien mentionné, notre objectif demeure celui d'appuyer les Canadiens dans un moment économique difficile, mais aussi de travailler avec l'administration du président désigné Trump qui sera inaugurée en janvier pour nous assurer que la menace des tarifs douaniers soit minimisée ou éliminée.

Nous allons renforcer les frontières et nous allons nous assurer que la protection de l'économie est bel et bien en place.

Questions orales

● (1430)

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement ne jouit pas de la confiance de la Chambre, il jouit de la faiblesse du NPD.

Cela étant dit, si le gouvernement prétend avoir la légitimité pour aller négocier dans un contexte de crises potentiellement très graves pour le Canada, pourquoi ne va-t-il pas chercher maintenant ou en janvier un mandat de la population avec ce chef-là ou un autre? On verra s'il obtient un nouveau mandat, sinon, il faudra dire bye-bye.

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement fédéral, en partenariat évidemment avec les gouvernements provinciaux, soit au travail afin de protéger l'économie contre la menace des tarifs douaniers.

C'est précisément le travail que nous avons fait depuis le souper que nous avons eu en Floride avec le président désigné Trump. Je peux informer nos collègues que j'ai eu des échanges assez encourageants avec le futur secrétaire du Commerce, M. Lutnick. Comme je le disais hier, nous avons parlé à M. Homan, responsable des frontières. Je suis encouragé par leur ouverture et c'est un travail que nous allons continuer.

* * *

[Traduction]

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, les gens ont raison d'être fâchés. Le premier ministre est plus soucieux de protéger son propre emploi que de protéger les Canadiens contre une menace...

Le Président: Je prierais les députés, en particulier le député de Miramichi—Grand Lake et le député de Dufferin—Caledon, de ne pas élever la voix.

J'invite le député de Burnaby-Sud à recommencer sa question.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, les gens ont raison d'être fâchés. Le premier ministre est plus soucieux de protéger son propre emploi que de défendre les Canadiens contre Trump. Le premier ministre manque à son devoir lorsqu'il s'agit de défendre les travailleurs contre les riches PDG que les conservateurs aiment tant et qui continuent d'escroquer les Canadiens et de faire augmenter le prix de l'alimentation et du logement. Les néo-démocrates font toujours passer les intérêts des travailleurs d'abord et non ceux des PDG, ces PDG que les conservateurs veulent défendre.

Le premier ministre reconnaîtra-t-il qu'il manque à son devoir? Il doit démissionner.

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, par la voie de votes, la Chambre a prouvé à de multiples occasions et pas plus tard que la semaine dernière qu'elle fait confiance au gouvernement. Nous avons du travail important à faire au nom des Canadiens. Nous avons une relation très importante à gérer avec les États-Unis à une période charnière, et c'est exactement ce sur quoi le gouvernement concentre ses efforts.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement libéral se concentre davantage sur la protection des intérêts des PDG, au détriment des travailleurs.

[Français]

Le premier ministre s'occupe plus de défendre son propre emploi que de défendre les Canadiens contre la menace de Donald Trump. Le premier ministre a échoué à défendre les travailleurs contre les PDG qui les arnaquent. Pour le NPD, c'est toujours les travailleurs avant les PDG.

Le premier ministre a échoué. Va-t-il démissionner?

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le chef du NPD sait très bien que nous avons gagné la confiance de la Chambre la semaine dernière et que nous l'avons fait à plusieurs occasions. L'objectif de ce gouvernement est toujours de protéger les Canadiens, les emplois canadiens et l'économie canadienne. En ce moment, nous nous concentrons sur cela, et je peux assurer que nous gérons de manière efficace la relation avec les États-Unis.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, hier, l'énoncé économique de l'automne a confirmé ce que l'ancienne ministre des Finances, le directeur parlementaire du budget et le *Globe and Mail* nous avaient déjà dit, à savoir que le premier ministre, faible et maintenant mal en point, a pris le contrôle de l'énoncé pour plonger le Canada dans le précipice en fracassant le garde-fou budgétaire. Les dépenses excédentaires s'élèvent à 62 milliards de dollars. C'est 50 % de plus que l'objectif que les libéraux s'étaient fixé il y a à peine quelques mois. Ils n'ont pourtant pas arrêté de nous répéter que le déficit ne dépasserait pas 40 milliards de dollars.

Ma question est simple: pourquoi ont-ils encore trompé les Canadiens?

● (1435)

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, loin de tromper les Canadiens, le gouvernement estime qu'il est important de faire preuve de transparence en ce qui concerne la situation financière de l'État. C'est pourquoi, sur la base de conseils juridiques et de pratiques comptables, le gouvernement a intégré des passifs éventuels qui ont porté le déficit initialement projeté au montant qu'a évoqué ma collègue. Il est question de redresser des torts historiques envers les peuples autochtones, ce que le précédent gouvernement conservateur s'est gardé de faire. Nous pensons que la chose responsable à faire, c'est d'être transparents avec les Canadiens. C'est exactement ce que nous avons fait.

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, parmi les ministres libéraux qui n'ont pas encore quitté le bateau, pas un seul d'entre eux n'est resté à la Chambre hier, ne serait-ce que pour défendre l'énoncé économique. Ils l'ont déposé, puis ils se sont sauvés à toutes jambes. On parle de 62 milliards de dollars de nouvelles dettes et de nouvelles dépenses inflationnistes dont les Canadiens feront les frais à même leur facture d'épicerie, leur chauffage domestique et tout le reste. Cela équivaut à dépenser 1 \$ chaque seconde pendant près de 2 000 ans. Le premier ministre a manifestement perdu le contrôle de son caucus. Il a perdu le contrôle de son cabinet. Il a maintenant perdu le contrôle des dépenses aussi.

Questions orales

Quand le premier ministre donnera-t-il aux Canadiens la possibilité d'avoir leur mot à dire en déclenchant des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons aucune leçon à recevoir des conservateurs. À l'approche de Noël, nous avons autre chose à présenter aux Canadiens que des slogans ou des sourires. Il est temps de faire preuve de sérieux. Ce que l'ancienne ministre des Finances a présenté hier, c'est un énoncé économique de l'automne axé sur la croissance, l'investissement dans les travailleurs canadiens, l'investissement dans les industries canadiennes et l'investissement dans le Canada parce que les pays confiants investissent en eux-mêmes. C'est quelque chose que les conservateurs sont incapables de comprendre. De ce côté-ci de la Chambre, nous défendons les intérêts des Canadiens et nous défendons les intérêts du Canada.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, qui est responsable de ce train bruyant? Le premier ministre a perdu la confiance des Canadiens et il a maintenant perdu la confiance des députés de son parti et du Cabinet. Pendant qu'il s'accroche au pouvoir, il se concentre sur lui-même et non sur les Canadiens. Hier, le gouvernement a annoncé un déficit de 62 milliards de dollars, ce qui défonce largement le garde-fou. Le gouvernement est hors de contrôle. C'est le chaos total.

Quand y aura-t-il des élections?

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, alors que l'opposition conservatrice se concentre sur nous, nous nous concentrons sur les Canadiens. En cette période difficile, nous sommes déterminés à mettre des mesures en place pour redonner aux Canadiens leur pouvoir d'achat. Nous sommes déterminés à entretenir des relations solides avec les États-Unis, notre partenaire commercial le plus important. Le gouvernement libéral se concentre d'abord et avant tout sur les Canadiens, sur la protection de l'économie canadienne et sur la protection des emplois canadiens.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, non seulement l'énoncé affiche un déficit de 62 milliards de dollars, mais en plus, il revoit à la baisse la croissance pour 2025, tandis que le taux de chômage devrait être plus élevé. Le premier ministre n'a pas su se rendre compte de la gravité de la situation. Il oublie les Canadiens et ne pense qu'à sa personne. Son gouvernement est complètement en déroute.

Quand le premier ministre se rendra-t-il compte que la fin approche et que son gouvernement et cette législature achèvent? Quand déclenchera-t-il des élections?

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor et ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, nous avons la dette et le déficit les plus bas du G7. De plus, les Canadiens trouveront, dans l'énoncé économique de l'automne, des mesures de soutien pour le logement abordable, pour les garderies à 10 \$ par jour et pour les fonctionnaires qui veulent prendre une retraite anticipée. De ce côté-ci de la Chambre, que faisons-nous? Nous soutenons les Canadiens, contrairement à eux, qui veulent faire des compressions.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, nous tenons évidemment à féliciter le nouveau ministre des Finances, non sans rappeler qu'il y a neuf ans à peine, en 2015, lui, le premier ministre et pour ainsi dire tous les gens qui sont de

son côté de la Chambre se sont fait élire en disant qu'il y aurait trois petits déficits, suivis de zéro déficit en 2019.

Neuf ans plus tard, il dépose le pire déficit de l'histoire canadienne: 62 milliards de dollars. Comment peut-il regarder les gens dans les yeux et leur dire que, oui, les finances publiques vont bien et que, oui, ils sont prêts à se retrouver en élections?

Va-t-il au moins avoir le courage de demander à son chef de déclencher des élections pour que les gens puissent juger si, oui ou non, ils méritent la confiance des Canadiens?

• (1440)

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, je remercie notre collègue de ses félicitations. Cela ne surprendra personne si je dis que nous ne partageons pas son pessimisme. Nous avons pleinement confiance dans l'économie canadienne, dans les travailleurs canadiens et dans l'énoncé économique de l'automne, qui a donné aux Canadiens beaucoup d'espoir en termes de soutien dans un moment difficile sur le plan économique.

Nous avons aussi annoncé des investissements importants. J'ai bien hâte de donner des détails plus tard aujourd'hui quant aux mesures frontalières qui vont encore protéger les Canadiens et rassurer nos amis américains. Nous travaillons pour soutenir les Canadiens.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, c'est de la finance 101. Un déficit, c'est de l'argent qu'on n'a pas. Ces 62 milliards de dollars, c'est de l'argent qu'on n'a pas. C'est de l'argent qu'on envoie à nos enfants, à nos petits-enfants et à nos arrière-petits-enfants qui ne sont pas encore nés et qui vont devoir payer pour la mauvaise gestion actuelle.

Or, tous les Canadiens savent que le premier ministre est isolé, parce que jamais le Canada n'a eu un premier ministre aussi narcissique, égoïste et imbu de lui-même. Le problème, c'est que tous les Canadiens, même ceux qui ne sont pas nés encore, vont devoir payer pour cette mauvaise gestion.

À quand des élections pour avoir un vrai bon gouvernement conservateur?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Finances et des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, cela ne surprendra pas notre collègue que nous ne soyons pas d'accord quant à l'idée d'avoir un gouvernement conservateur qui va couper dans les programmes pour soutenir les Canadiens, qui a voté contre un programme de garderie à 10 \$ pour soutenir les familles canadiennes, qui a voté contre un programme de soins dentaires au Canada.

Les Canadiens s'attendent à avoir un gouvernement responsable et qui travaille pour les soutenir dans un moment économiquement difficile. C'est précisément ce que notre gouvernement est en train de faire.

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, avec un déficit de 62 milliards de dollars, on s'entend que ce n'est pas le moment d'offrir des bonbons électoraux.

Questions orales

Pourtant, dans l'énoncé économique d'hier, 98 % des nouvelles sommes pour combattre la hausse du coût de la vie, c'est le congé de TPS. Pire encore, cette mesure purement électoraliste représente la quasi-totalité de ce que fait le gouvernement face au coût de la vie jusqu'en 2030. Ce congé de taxes de deux mois que l'ex-ministre des Finances a qualifié d'astuce politique coûteuse, c'est la vision économique à long terme du gouvernement libéral.

Si c'est la vision économique à long terme des libéraux, est-ce qu'ils comprennent maintenant pourquoi les Québécois demandent des élections?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, on sait que le Bloc québécois et les conservateurs ne parlent que d'élections depuis le mois de septembre. Nous travaillons pour les Québécois depuis 2015.

C'est pour cela que nous avons de l'avant au cours des derniers mois un programme comme le Régime canadien de soins dentaires, qui aide 1 million de Québécois, sans parler des 3 millions de Canadiens, avec une assurance dentaire à laquelle la grande majorité d'entre eux n'avait jamais eu accès. Malheureusement, les conservateurs et les bloquistes s'obstinent à être contre ce régime canadien de soins dentaires. Le chef conservateur dit que cela n'existe même pas.

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, c'est simple: le congé de TPS, les Québécois n'en ont jamais voulu. En plus, c'est une mesure carrément nocive pour nos PME. Malgré cela, c'est l'unique élément de la mise à jour économique pour faire face au coût de la vie et cela représente 98 % des nouvelles dépenses.

Les libéraux sont à bout de souffle. Ils sont simplement à court d'idées et ils sont à court de ressources après la démission de la ministre des Finances, qui suit les huit autres ministres qui vont quitter le navire libéral. Les Québécois méritent tellement mieux qu'un gouvernement qui se désintègre sous leurs yeux.

Est-ce que le premier ministre va finalement déclencher des élections?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je pense que c'est assez clair que le Bloc québécois est contre des baisses d'impôts.

Si mes collègues ont lu la mise à jour économique, ils ont vu que nous avons créé plus de 330 000 emplois partout au Canada. Ce sont des emplois bien rémunérés. Le Canada a connu la croissance salariale la plus importante parmi tous les pays du G7. Les Canadiens sont en train d'encaisser des chèques de paie qui sont 5 % plus importants, même en comprenant l'inflation. Nous nous assurons que les chèques de paie des Canadiens sont à la hausse.

• (1445)

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, il fut un temps où il y avait des mesures dans les énoncés économiques. Aujourd'hui, il y a juste de mauvaises nouvelles.

C'est tout un contraste entre l'enthousiasme de 2015 et les déficits électoralistes cyniques de 2024. C'est tout un contraste entre la solidarité de 2015 et les ministres qui quittent le navire les uns après les autres. C'est tout un contraste entre le premier ministre super vedette en 2015 et celui qui peindra ce soir à rassembler son parti pour son *party* de Noël.

C'est fini. C'est tout simplement fini. Est-ce que le premier ministre va déclencher des élections?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je suis surpris d'entendre mon collègue parler de cette façon-là. S'il avait pris la peine de lire l'énoncé économique, il saurait qu'il y a des investissements importants pour le Québec. Je me permets de mentionner l'investissement pour l'intelligence artificielle, qui sera au cœur de l'économie du XXI^e siècle. Montréal a la plus grande concentration de *start-up* au pays.

Effectivement, dans l'énoncé économique, il y a des investissements pour le Québec, il y a des investissements pour l'industrie, il y a des investissements pour le travailleur. On s'attend à ce que chacun des députés de la Chambre célèbre le pays. C'est le temps de célébrer le Canada.

[Traduction]

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Le premier ministre a perdu la confiance de son caucus, de son Cabinet et des Canadiens. La vice-première ministre a démissionné parce que le premier ministre a dit qu'il n'avait plus confiance en elle. Elle a écrit: « [...] un ministre doit parler au nom du premier ministre et avec toute sa confiance. En prenant votre décision, vous avez clairement indiqué que je ne possède plus de cette confiance de façon crédible [...] ».

Pas plus tard que la semaine dernière, le premier ministre a dit que les femmes américaines n'étaient plus en mesure de diriger les États-Unis, mais le premier ministre ne se soucie des femmes que lorsqu'elles lui sont utiles. N'est-ce pas exact?

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Non.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance de son Cabinet, de son caucus et des Canadiens. Il a fait exploser le déficit à 61,9 milliards de dollars, au-delà des garde-fous de 40 milliards de dollars qu'il avait mis en place. L'ancienne ministre des Finances a bien tenté de l'en prévenir, mais il l'a congédiée. Il lui a offert un autre poste, ce qu'elle a refusé.

Pourquoi le premier ministre ne fait-il confiance aux femmes que si elles ne le remettent pas en question?

L'hon. Marci Ien (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs ne cessent de brandir le mot « féminisme », mais parlons des politiques concrètes pour les femmes qui sont proposées dans l'énoncé économique de l'automne: 50 millions de dollars pour construire plus de places dans les refuges partout au pays et 15 millions de dollars pour les organisations féminines dont l'objectif est de mettre fin à la violence fondée sur le genre, ainsi qu'un financement permanent pour le Fonds pour la santé sexuelle et reproductive.

Voilà ce que c'est que d'être là pour les femmes. Les conservateurs ne connaissent rien là-dedans.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance du Cabinet, des députés libéraux et des Canadiens, mais il s'accroche au pouvoir.

Questions orales

Quelques heures avant le moment où elle était censée présenter l'énoncé économique de l'automne, la ministre des Finances a démissionné, en disant: « Vendredi dernier, vous m'avez dit que vous ne vouliez plus que je sois votre ministre des Finances et vous m'avez proposé un autre poste au sein du Cabinet. » Le premier ministre faussement féministe et M. Taxe-sur-le-Carbone et Conflit-d'Intérêts Carney l'ont obligée à fracasser le garde-fou de 40 milliards de dollars avec un déficit extrêmement irresponsable de 62 milliards de dollars, tout en cherchant à lui faire porter le chapeau.

Le premier ministre faussement féministe assumera-t-il la responsabilité de son vandalisme économique et déclenchera-t-il des...

• (1450)

L'hon. Marci Ien (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, si les conservateurs veulent parler de féminisme, penchons-nous sur certains faits, sur certaines politiques qui soutiennent réellement les femmes de tout le pays, comme les garderies à 10 \$ par jour et le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre, une initiative qui est soutenue par des mesures prévues dans le dernier énoncé économique.

En passant, les conservateurs se sont opposés à toutes ces mesures, sans exception. De ce côté-ci de la Chambre, nous soutenons toujours les femmes. Qui sait ce qui se passe de l'autre côté?

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre s'accroche au pouvoir, mais il a perdu la confiance du Cabinet, des députés libéraux et des Canadiens.

L'ancienne ministre des Finances a dit: « Pour être efficace, un ministre doit parler au nom du Premier ministre et avec toute sa confiance. En prenant votre décision, vous avez clairement indiqué que je ne possède plus cette confiance de façon crédible et que je ne possédais plus l'autorité qui l'accompagne. » De toute évidence, ce premier ministre faussement féministe a sacrifié l'ancienne ministre des Finances, comme il a sacrifié d'autres femmes qui lui ont tenu tête avant elle.

Le premier ministre faussement féministe assumera-t-il la responsabilité de son vandalisme économique et déclenchera-t-il des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Rechie Valdez (ministre de la Petite Entreprise, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs détournent l'attention du fait que la Banque du Canada a réduit les taux d'intérêt à cinq pourcent, les ramenant à 3,25 %.

Hier, le gouvernement a publié l'énoncé économique de l'automne. J'ai le plaisir d'annoncer un investissement de 189 millions de dollars dans le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, qui a déjà aidé 16 000 entrepreneurs noirs au pays.

Nous allons investir 500 millions de dollars dans l'adaptation numérique au profit des PME. Nous allons réduire les tracasseries administratives.

Pendant le congé de TPS, achetons local.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Monsieur le Président, les programmes pilotes des aides familiaux ont pris fin en

juin. Le ministre a promis la résidence permanente aux aides familiaux à leur arrivée. Six mois plus tard, aucune information, aucun processus de demande n'a été publié sur le nouveau programme pilote.

Compte tenu de la volte-face des libéraux sur la régularisation et du fait que les libéraux se servent des migrants comme boucs émissaires pour justifier leurs échecs, les aides familiaux craignent vraiment qu'on oublie la promesse — durement acquise — qu'on leur a faite de leur accorder la résidence permanente à l'arrivée. Le ministre tiendra-t-il sa promesse et ouvrira-t-il la voie aux demandes d'ici le 1^{er} janvier 2025, ou s'agit-il d'une autre promesse libérale non tenue?

L'hon. Marc Miller (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les aides familiaux sont extrêmement importants pour notre pays, tout comme les soins qu'ils prodiguent aux personnes les plus vulnérables. Nous sommes toujours à préparer le lancement de ce programme et, de toute évidence, il s'agit d'une priorité pour le gouvernement. Nous sommes sur la bonne voie. Nous avons peut-être des modifications à apporter, mais cela demeure une grande priorité du gouvernement.

* * *

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, la mise à jour économique des libéraux ne tient pas compte de la réalité des travailleurs canadiens. Elle ne s'attaque pas à la crise du logement. Elle ne s'attaque pas à la crise des soins de santé. Elle ne fait rien pour régler la crise de l'emploi chez les jeunes. Au lieu de se battre pour les Canadiens, les libéraux se battent entre eux, et les conservateurs ne proposent que des compressions qui nuiront aux travailleurs alors que les grandes entreprises obtiendront des allègements fiscaux et des cadeaux. Les budgets révèlent pour qui les gouvernements travaillent vraiment.

Pourquoi les libéraux, comme les conservateurs, travaillent-ils pour les PDG tout en ignorant les autres?

L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le député devrait le savoir, car nous avons très bien travaillé ensemble pour créer un régime national d'assurance-médicaments qui permettra aux Canadiens de partout d'avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin. Ce régime s'appuie sur un avantage canadien que nous devons maintenir, un avantage qui fait en sorte que les Canadiens vivent non seulement plus longtemps, mais aussi qu'ils demeurent en bonne santé six ans de plus que les Américains. L'espérance de vie dont nous jouissons est tout aussi importante que toutes les autres mesures, et nous ne pouvons pas perdre l'avantage que nous avons en matière de santé. Nous devons continuer à aller de l'avant et à transformer notre système de santé pour le faire passer d'un système axé sur la maladie à un système axé sur la prévention.

*Questions orales***LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

Mme Joanne Thompson (St. John's-Est, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et le gouvernement du Québec ont annoncé un accord historique sur les chutes Churchill, ainsi qu'un accord visant à réaliser le projet de Gull Island et à moderniser d'autres actifs hydroélectriques. Cet accord pourrait transformer Terre-Neuve-et-Labrador, créer des dizaines de milliers d'emplois et engendrer des retombées économiques considérables.

La ministre du Développement économique rural peut-elle expliquer aux Canadiens les mesures que le gouvernement a prises pour créer les conditions économiques favorables à la conclusion de cet accord.

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, après des décennies, Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec ont signé un accord historique qui aura d'énormes retombées pour tous. Le gouvernement s'efforce de mettre en place un réseau électrique carboneutre et de fournir aux Terre-Neuviens-et-Labradoriens une aide à l'atténuation des tarifs. Ces mesures, ainsi que les crédits d'impôt à l'investissement pour les projets carboneutres, ont contribué à créer les conditions propices à la conclusion de cet accord qui fera de Terre-Neuve-et-Labrador une puissance économique et énergétique. Je félicite les deux premiers ministres provinciaux pour cet accord historique et j'ai hâte de voir le lancement des travaux.

* * *

• (1455)

LES FINANCES

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance de son Cabinet, de son caucus et de tous les Canadiens alors qu'il s'accroche désespérément au pouvoir. Hier, les libéraux ont déposé leur énoncé économique de l'automne à la va-vite, puis ils ont littéralement quitté la Chambre en courant. Le déficit s'élève à 62 milliards de dollars, donc les libéraux ont raté leur cible de pas moins de 55 %. Quel est le résultat final? Les Canadiens paient maintenant plus pour le service de la dette que pour les soins de santé.

Quand le premier ministre mettra-t-il fin à la misère en déclenchant des élections sous le thème de la taxe sur le carbone afin que les conservateurs puissent enfin réparer les torts que les libéraux ont causés?

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour informer le porte-parole en matière de justice que, dans l'énoncé économique de l'automne, il aurait vu une série de mesures visant à assurer la sécurité des collectivités partout au pays. Il aurait vu des mesures visant à lutter contre le vol de voitures. Il aurait vu des dispositions plus strictes en matière de mise en liberté sous caution et de détermination de la peine. Il aurait vu des dispositions concernant le registre des délinquants sexuels visant à sévir contre les prédateurs sexuels qui s'en prennent aux enfants. Il aurait vu des mesures visant à assurer la sécurité à la frontière afin de donner confiance à nos homologues étatsuniens et de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce sont toutes des mesures que nous avons tous intérêt à promouvoir, à adopter et à financer au Canada pour assurer la sécurité des Canadiens.

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, après neuf ans de vandalisme économique et de dépenses inflationnistes de la part du premier ministre, voilà qu'il vient d'ajouter davantage à la dette que l'ensemble des premiers ministres avant lui. Les Canadiens doivent maintenant payer davantage. Notre dette nationale s'élève maintenant à 1,24 billion de dollars, une somme astronomique avec laquelle les futures générations devront composer. La promesse canadienne de gros chèques de paie, de logements abordables et de rues sûres a volé en éclats sous le règne des néodémocrates—libéraux.

Le premier ministre a perdu la confiance de son caucus, de la Chambre et des Canadiens. Quand va-t-il déclencher une élection générale sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le député est un ancien procureur de la Couronne. Il sait que lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des collectivités, il faut d'abord s'attaquer au nombre incroyable d'armes qui y circulent. Qu'y a-t-il à ce sujet dans l'énoncé économique de l'automne? Il y a 597 millions de dollars pour faire disparaître les armes de nos rues. Qu'y a-t-il d'autre? Le député sait que le crime organisé est un problème d'un océan à l'autre. Nous imposons des peines plus sévères pour les crimes financiers et nous sévissions contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Nous réglons le problème en nous attaquant aux flux de financement. Voilà ce que nous faisons dans l'énoncé économique de l'automne. Si seulement nous pouvions avoir leur soutien.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance de ses ministres, de ses députés et des Canadiens. Malgré tout ça, il s'accroche continuellement au pouvoir.

Après neuf ans de vandalisme économique et de dépenses inflationnistes, il a accumulé une dette plus importante que tous ses prédécesseurs réunis. Résultat: les Canadiens paient aujourd'hui 53,7 milliards de dollars en frais d'intérêt sur la dette. C'est plus que les transferts en santé.

Est-ce que le premier ministre peut mettre son égo de côté, s'occuper des Canadiens et déclencher les élections?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'inviterais mon collègue à lire l'énoncé économique de l'automne puisque, s'il le faisait, il verrait que le Canada est dans une situation financière particulièrement enviable par rapport à tous nos compétiteurs du G7. Il s'agit du meilleur ratio dette-PIB de tous les pays du G7. Le FMI, soit le Fonds monétaire international, estime que nous aurons la plus forte croissance économique l'an prochain. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles vient de signer une entente avec le gouvernement du Québec pour des centaines de millions de dollars pour aider le secteur forestier dans la région de mon collègue, et il ne dit pas un mot là-dessus.

Quand c'est le temps d'aider les Canadiens et les Canadiennes, les conservateurs sont toujours absents.

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance de ses ministres, de ses députés et des Canadiens.

Questions orales

Comme si le garde-fou des 40 milliards de dollars prévus n'était pas assez, il nous garroche un énoncé économique par la tête avec une dette de 62 milliards de dollars. Les Canadiens paient davantage pour les frais d'intérêt de la dette que pour les transferts en santé. Il s'accroche désespérément au pouvoir. Assez, c'est assez.

À quand les élections?

• (1500)

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, nous avons d'autres bonnes nouvelles pour les Québécois et les Québécoises aujourd'hui, dont la publication de la stratégie sur l'électricité propre. Ce sont des centaines de millions de dollars qui vont être investis en collaboration avec Hydro-Québec, avec le gouvernement du Québec et avec les entreprises pour développer le réseau électrique dont nous avons besoin pour le XXI^e siècle pour décarboner notre secteur des transports et pour décarboner le secteur de l'industrie et des bâtiments.

C'est comme ça que nous allons construire l'économie, les emplois et le Canada du XXI^e siècle.

* * *

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, on n'a pas besoin de plus de 30 secondes pour dresser le bilan des libéraux. Le premier ministre n'a fait qu'une seule chose cet automne: c'est gagner du temps.

Il a gagné du temps en laissant les conservateurs paralyser les travaux, sans jamais chercher à négocier et à sortir de l'impasse. Il a gagné du temps avec ses bonbons électoralistes. Il essaie encore de gagner du temps aujourd'hui depuis la démission de sa ministre des Finances. Envers et contre tout, il gagne du temps.

Réalise-t-il que, en ne faisant rien d'autre que gagner du temps, il a perdu le respect des Québécois?

L'hon. Soraya Martinez Ferrada (ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, comme ma collègue le sait très bien, nous avons gagné la confiance de la Chambre à plusieurs reprises dans les dernières semaines.

Elle n'a peut-être pas lu toutes les annexes et tous les points de l'énoncé économique que nous avons présenté hier, mais il y a un élément qui devrait l'intéresser. C'est notamment le soutien à la culture que nous avons mis dans l'énoncé économique et le soutien au tourisme pour ramener des conventions et des congrès ici.

Honnêtement, on devrait être fiers de l'investissement que notre gouvernement fait dans la culture.

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, dans les faits, cette période des travaux est celle de trop.

Les libéraux ont monopolisé l'attention, mais ce n'est pas grâce à leur travail. Ils ont refusé de travailler pour les aînés et les agriculteurs. Ils ont refusé de travailler pour abolir l'exemption religieuse. Ils ont refusé de travailler pour garantir aux Québécois l'accès aux demandes anticipées d'aide médicale à mourir. Malheureusement, ce sont des chicanes dans le caucus libéral qui ont monopolisé l'at-

tention. C'est pour ça que la question suivante est sur toutes les lèvres aujourd'hui.

Quand va-t-on être débarrassé de ce gouvernement qui n'a plus envie de travailler pour les Québécois?

L'hon. Soraya Martinez Ferrada (ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souligner une chose. De ce côté-ci de la Chambre, nous travaillons pour les Québécois et les Québécoises. De ce côté-ci de la Chambre, nous négocions avec le gouvernement du Québec pour nous assurer que tous les investissements que nous faisons sont bons pour les Québécois et les Québécoises.

Je vais donner quelques exemples: le programme dentaire et l'allocation familiale pour enfants. Dans l'énoncé économique, il y a des provisions pour bonifier le supplément au loyer. En effet, dans les HLM, les prestations de supplément au loyer sont payées par le gouvernement fédéral. En plus, il y a l'intelligence artificielle, le logement et j'en passe. Le cas de Chic Resto Pop, c'est notre gouvernement qui a réglé ça avec le gouvernement du Québec.

* * *

[Traduction]

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, le premier ministre libéral a perdu la confiance de son Cabinet, de ses députés libéraux et des Canadiens, mais il se cramponne toujours au pouvoir. Hier, l'énoncé économique de son ministre des Finances caché dans les coulisses, M. Taxe-sur-le-carbone Carney, affichait un déficit de 62 milliards de dollars, ce qui est absolument dévastateur pour les Canadiens. Ils ont tenté d'en attribuer la responsabilité à l'ex-ministre des Finances, qui a démissionné en signe de protestation. Les Canadiens en ont assez de ces tractations libérales en coulisse où M. Taxe-sur-le-carbone Carney s'arroge tous les pouvoirs sans avoir à rendre de comptes.

Quand les libéraux déclencheront-ils des élections sur la taxe sur le carbone, car les Canadiens ne peuvent tout simplement pas leur faire confiance?

L'hon. Anita Anand (présidente du Conseil du Trésor et ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, au lieu de dénigrer le Canada, rappelons les faits. L'inflation a reculé à 1,9 %. Nous avons la dette et le déficit les plus bas des pays du G7. Dans l'énoncé économique de l'automne, nous avons présenté de nombreuses mesures pour soutenir les entreprises et les familles canadiennes, comme les garderies à 10 \$ par jour, ce qui permettra de créer 300 000 emplois.

De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons qu'il faut soutenir les Canadiens tout en maintenant des perspectives financières prudentes, ce que les conservateurs n'ont jamais pu prétendre faire.

[Français]

Vive le Canada!

• (1505)

[Traduction]

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, après neuf années d'échecs de la part du gouvernement néo-démocrate—libéral, les Canadiens ont perdu confiance dans le premier ministre, comme ils l'ont montré hier soir en élisant avec une écrasante majorité Tamara Jansen dans Cloverdale—Langley City. Le ministre des Finances caché dans les coulisses a présenté un déficit dévastateur de 62 milliards de dollars que les Canadiens devront payer pendant des générations. Les libéraux ont complètement perdu le contrôle, et le premier ministre chancelant n'a plus la confiance de son Cabinet, de son caucus et des Canadiens.

Quand déclenchera-t-il des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, dans l'énoncé économique d'hier...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. À la Chambre, la tenue vestimentaire des députés masculins doit respecter certaines règles. Je ne suis pas certain que ce chandail soit considéré comme un accessoire, mais j'invite le ministre à boutonner son veston.

Le ministre a la parole.

L'hon. Jonathan Wilkinson: Aujourd'hui, monsieur le Président, nous célébrons le 125^e anniversaire du Service canadien des forêts, une nouvelle que tous les parlementaires devraient pouvoir accueillir favorablement, je crois.

L'énoncé économique de l'automne mentionne des crédits d'impôt à l'investissement liés à la production d'électricité. Cela s'inscrit dans la création d'une économie pour l'avenir qui favorisera les emplois et la prospérité économique partout au pays. C'est une façon de rendre la vie plus abordable pour les consommateurs et d'assurer la fiabilité du réseau. Aujourd'hui, je suis très heureux de dire que nous lançons la première Stratégie pour l'électricité propre au Canada, ainsi que le Règlement sur l'électricité propre.

C'est un jour important pour le Canada.

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance de son Cabinet, de ses députés libéraux et des Canadiens alors qu'il s'accroche désespérément au pouvoir. Il a forcé l'ancienne ministre des Finances à aller rejoindre les fantômes des ministres passés en faveur de M. Taxe-sur-le-Carbone Carney, le ministre des Finances dans les coulisses, parce qu'ils pensaient que son énorme déficit n'était pas assez élevé. Avec tout le chaos qu'il a causé autour de lui, la garde rapprochée du premier ministre l'abandonne.

Hier, il est allé voir la gouverneure générale pour nommer celui qui réchauffera la place de M. Carney, mais pourquoi n'est-il pas allé plus loin en déclenchant simplement des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, parmi les autres éléments de l'énoncé économique de l'automne présenté hier, il y avait le lancement du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones, qui fera des peuples autochtones des partenaires dans les projets partout au pays. Cela fait partie des mesures visant à bâtir une économie inclusive et prospère pour l'avenir.

Questions orales

De l'autre côté de la Chambre, il y a une bande de climatosceptiques avec un plan pour l'économie rétrograde qui nous ramènerait dans les années 1960. De ce côté-ci de la Chambre, nous bâtissons un avenir pour les Canadiens.

* * *

LA JUSTICE

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, nous vivons dans un monde de plus en plus numérique, et il nous incombe de veiller à ce que cet espace en ligne soit sûr pour nos enfants et pour tous les Canadiens. C'est pourquoi le gouvernement a présenté un plan pour faire exactement cela au moyen de la loi sur les préjudices en ligne. Malheureusement, les conservateurs bloquent cet important projet de loi. Leur obstruction signifie que les enfants, les femmes et les groupes minoritaires restent en danger. Je suis consternée de voir que les conservateurs refusent de faire passer les Canadiens avant la politique partisane et de collaborer avec nous.

Le ministre de la Justice peut-il expliquer les conséquences qui nous guettent si nous n'adoptons pas la loi sur les préjudices en ligne?

Des voix: Oh, oh!

• (1510)

Le Président: Pour la deuxième fois aujourd'hui, je demanderais au député de Miramichi—Grand Lake et au député de Dufferin—Caledon d'éviter de parler avant que la présidence leur ait donné la parole.

Le ministre de la Justice et procureur général a la parole.

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, à la Chambre, les conservateurs ont empêché l'adoption des mesures de protection des enfants contenues dans la loi sur les préjudices en ligne. Pire encore, les conservateurs ont juré que si nous parvenons à adopter cette loi, avec l'aide du Bloc et du NPD, ils l'abrogeront à la première occasion. Qu'est-ce que cela signifie? Si nous parvenons à retirer d'Internet le matériel d'exploitation sexuelle des enfants, les conservateurs vont le remettre sur Internet advenant qu'ils prennent le pouvoir, voilà ce que cela signifie. J'aimerais pouvoir dire que c'est une blague. Leur position est dénuée de tout sens moral.

À mon avis, quand on prétend se préoccuper des victimes d'agressions, il faut défendre les victimes d'agressions. Je demande aux conservateurs de bien vouloir le faire.

Le Président: Je présente mes excuses au député de Miramichi—Grand Lake. Apparemment, ce n'est pas lui qui a parlé.

Le député de St. Albert—Edmonton a la parole.

* * *

LE CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu tout contrôle. Non seulement le premier ministre a depuis longtemps perdu l'autorité morale de gouverner, mais il a également perdu sa capacité à remplir les fonctions fondamentales à cet égard; j'en veux pour preuve le spectacle chaotique de son ancienne ministre des Finances, qui a démissionné quelques heures avant la présentation prévue de l'énoncé économique de l'automne. Le gouvernement est en plein chaos.

Questions orales

Quand le premier ministre admettra-t-il qu'il a perdu tout contrôle et déclenchera-t-il des élections sur la taxe sur le carbone?

L'hon. Sean Fraser (ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, c'est peut-être la dernière occasion que j'ai de répondre à une question à la Chambre des communes en tant que ministre. Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier tous les habitants de ma circonscription et tous les députés, des deux côtés de la Chambre, de m'avoir donné l'occasion de participer au débat au fil des ans et de présenter des idées concurrentes.

En ce qui concerne la façon dont les caucus devraient fonctionner, je rappelle à mon collègue, qui fait partie des personnes qui ont écrit pour demander que sa collectivité reçoive du financement dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements, que son propre chef lui a maintenant interdit de défendre les intérêts des bonnes gens de St. Albert—Edmonton.

Ce fut un honneur de servir. J'ai hâte de voir ce que l'avenir nous réserve.

Je tiens à féliciter tous mes collègues pour la qualité de leur mandat.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance des Canadiens, il a perdu la confiance de plusieurs de ses députés et hier, il a perdu la confiance de l'ancienne ministre des Finances. Ce n'est pas étonnant, car après neuf ans, le premier ministre a tout bousillé: nos frontières, le système d'immigration, le logement et le budget.

Quand le premier ministre va-t-il cesser de tout bousiller, reconnaître qu'il n'a pas le mandat de continuer à gouverner et déclencher des élections sur la taxe sur le carbone?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'énoncé économique de l'automne que nous avons déposé hier porte sur la croissance. Il y est question d'investir dans le milieu des affaires et l'économie. La déduction pour amortissement accéléré permettra aux entreprises canadiennes de rester de ce côté-ci de la frontière, au Canada, et de continuer à créer des emplois. Rien que l'année dernière, 330 000 emplois bien rémunérés ont été créés. Même en tenant compte de l'inflation, les salaires ont augmenté de 5 %, ce qui est le taux le plus élevé du G7. Nous veillons à ce que les Canadiens aient de meilleurs chèques de paie et de meilleurs emplois.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a perdu la confiance de son Cabinet, de ses députés libéraux et des Canadiens, mais il s'accroche désespérément au pouvoir. Hier, il a désigné un quelconque ministre libéral pour déposer le désastreux énoncé économique de l'automne après avoir congédié son ancienne ministre des Finances, qui refusait d'approuver le coup de massue sur son garde-fou budgétaire de 40 milliards de dollars. Le premier ministre a fait tout cela pour faire de la place à Mark Carney, un ministre des Finances qui se cache dans les coulisses.

Le premier ministre a perdu le contrôle de son propre gouvernement. Déclenchera-t-il des élections sur la taxe sur le carbone dès aujourd'hui?

L'hon. Ya'ara Saks (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, de l'autre côté de la Chambre, ils sont forts en relations publiques, mais très faibles pour reconnaître les faits. Quand nous

parlons des Canadiens, nous voulons montrer à quel point nous les soutenons et investissons en eux. Nous avons le ratio dette-PIB le plus bas des pays du G7. Les taux d'intérêt ont baissé. Nous investissons constamment dans les Canadiens. C'est ce que nous faisons en tant que gouvernement. Si nous investissons dans les services de garde d'enfants, dans le programme national d'alimentation dans les écoles et dans l'assurance-médicaments, c'est parce que nous investissons dans les Canadiens et que nous nous battons pour eux. Les conservateurs veulent faire des compressions et dénigrer les Canadiens. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes fiers de nous battre pour les Canadiens jour après jour.

* * *

● (1515)

LA JUSTICE

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, les enfants du Canada ont besoin d'être protégés des préjudices en ligne. Les abus commis en ligne sont une menace pour les enfants, et il est temps que nous agissions pour empêcher que d'autres familles en soient victimes. Le gouvernement a relevé le défi en proposant un plan pour aider les parents et les enfants. Le projet de loi C-63, Loi sur les préjudices en ligne, créerait des mesures de sécurité qui sauveraient des vies. Les conservateurs sont désormais le seul obstacle à la concrétisation de ce projet de loi au Canada.

La sécurité de nos enfants ne devrait pas être une question politique. Le ministre de la Justice peut-il expliquer l'importance de ce projet de loi crucial et les raisons pour lesquelles il doit être adopté sans délai?

L'hon. Arif Virani (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi en question sauverait littéralement des vies d'enfants. J'ai beaucoup de mal à comprendre comment les conservateurs de l'opposition officielle peuvent supporter d'être le seul parti de la Chambre à faire obstruction à son avancement. Je voudrais vous faire part d'une question qui a été posée en comité par une mère dont l'enfant a été victime d'horribles abus. Elle a demandé quel genre de personne ne voudrait pas protéger l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Une fois de plus, j'implore l'opposition officielle de voir au-delà de ses propres intérêts et de regarder dans les yeux les parents et les enfants qui ont besoin d'aide. Il est temps que nous adoptions à l'unanimité la Loi sur les préjudices en ligne.

* * *

LA SANTÉ

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, il y a une pénurie de médecins de famille au Canada. C'est une crise aiguë qui s'aggrave de jour en jour. Les libéraux semblent ne se préoccuper que de leurs problèmes internes alors que les parents cherchent à obtenir des soins pour leurs enfants malades. L'ancienne vice-première ministre l'a dit hier lorsqu'elle a démissionné. Quant aux conservateurs, malheureusement, ils veulent simplement réduire les dépenses pour la santé, diminuer les services de santé et détruire le système de santé public. Compte tenu de la situation, comment le gouvernement libéral compte-t-il remédier à cette pénurie et faire en sorte qu'il y ait plus de médecins de famille maintenant au Canada?

Questions orales

L'hon. Mark Holland (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous avons signé des ententes avec chaque province et chaque territoire. L'an dernier, les données de référence de l'Institut canadien d'information sur la santé nous ont révélé que presque toutes les provinces et tous les territoires avaient connu des augmentations du nombre de médecins et d'infirmières ou infirmiers. Toutefois, ce n'est pas suffisant. Les provinces doivent mettre la main à la pâte et assumer la responsabilité de cette transformation du système de santé. Quant au Parlement, il peut faire une contribution capitale en adoptant le projet de loi C-72, qui porte sur les soins de santé connectés. Par exemple, permettre l'utilisation d'outils de rédaction basés sur l'intelligence artificielle dans notre système équivaldrait à ajouter 1 000 médecins en très peu de temps. Les soins connectés peuvent ouvrir de nouvelles avenues pour les soins, et le Parlement peut adopter ce projet de loi.

* * *

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, à cause du premier ministre, le narcissique de Mar-a-Lago tourne notre pays en dérision. Notre pays subit une coercition politique sans précédent, et les Canadiens méritent qu'on défende vigoureusement et fièrement leurs valeurs et leurs emplois. Or, pour cela, nous ne pouvons pas compter sur les libéraux, qui aiment se donner en spectacle, ni sur les conservateurs rapaces et pusillanimes, qui nous trahiraient sans hésiter. Le chef du NPD a demandé la mise en place d'une cellule de crise qui réunirait des dirigeants d'entreprises et de syndicats pour défendre le Canada.

Les libéraux vont-ils arrêter leurs chamailleries? Il est temps qu'ils laissent tomber les gants et qu'ils se battent pour notre pays, au lieu de se battre entre eux.

L'hon. Mary Ng (ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, hier, nous avons déposé l'énoncé économique de l'automne, et je pense que le député et moi sommes d'accord sur ce point. La relation entre le Canada et les États-Unis est extrêmement importante, et dans l'énoncé économique de l'automne, nous renforçons le régime pour interdire le travail forcé dans nos chaînes d'approvisionnement, ce qui est vraiment important pour les travailleurs canadiens. Nous renforçons notre relation commerciale avec nos alliés aux États-Unis.

[Français]

M. Yves Perron: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Avant que la Chambre ne termine ses travaux, les députés du Bloc québécois veulent souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2025 à l'ensemble des Québécoises et des Québécois, à nos collègues et à leur personnel, à tout le personnel de la Chambre des communes, à toute l'équipe des greffiers et greffières, aux légistes, aux analystes, aux pages, au personnel du Service de protection parlementaire, à l'équipe accueillante de la cafétéria et de la salle à manger parlementaire, à l'équipe d'entretien, aux techniciens en informatique, à l'équipe du sergent d'armes et — les derniers, mais certainement pas les moindres — aux interprètes avec qui nous avons une relation privilégiée.

Joyeuses Fêtes, monsieur le Président.

• (1520)

Le Président: Je remercie l'honorable député de ses vœux. Je lui souhaite également, ainsi qu'à tous les députés de la Chambre des communes, mes meilleurs vœux.

[Traduction]

M. Ryan Williams: Monsieur le Président, sachant que notre temps à la Chambre touche à sa fin et que nous voulons nous pencher sur cette relation commerciale de 1,2 billion de dollars avec les Américains, nous avons une motion de consentement unanime.

Je propose que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial...

Des voix: Non.

M. Ryan Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Soyons clairs: ce sont les députés libéraux qui ont dit qu'ils ne voulaient pas tenir d'audiences d'urgence sur la relation de 1,2 billion de dollars...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Nous ne pouvons pas faire indirectement ce que nous ne pouvons pas faire directement.

La députée d'Edmonton Strathcona invoque le Règlement.

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, au nom du Nouveau Parti démocratique du Canada, je tiens à prendre un instant, à l'approche de la saison festive et de la fin de l'année 2024, pour souhaiter sincèrement de très joyeuses Fêtes à toutes les personnes qui nous aident à faire notre travail. Le personnel sans qui la Chambre ne fonctionnerait pas est absolument indispensable pour nous permettre à tous de faire notre travail. Chacun de ces employés veille à ce que les députés puissent, jour après jour, être au service des habitants de leur circonscription.

Je remercie pour leur dévouement toutes les personnes à la table des greffiers. Je remercie les pages formidables, qui nous aident chaque jour dans cette enceinte, et le personnel de sécurité, qui travaille sans relâche pour assurer la sécurité des députés et du personnel. Je remercie de tout cœur le sergent d'armes. Je remercie le personnel des services alimentaires et de la cafétéria, qui nous nourrit et qui nous fournit du café toute la journée. Nous savons tous que ce café, nous en avons besoin, et certains jours plus que d'autres. Je remercie le personnel d'entretien et l'équipe du service à la clientèle, grâce à qui nos bureaux sont propres et fonctionnels, ainsi que les techniciens en services numériques, qui, à chaque appel, assurent le bon fonctionnement de nos téléphones, de nos applications et de nos ordinateurs. Bien sûr, je pense que nous pouvons tous convenir que les extraordinaires interprètes de la Chambre méritent nos remerciements les plus sincères.

En mon nom ainsi qu'au nom de tous les néo-démocrates, je tiens à remercier tout le monde et je souhaite à tous un merveilleux temps des Fêtes. Je suis convaincue que tous sont très reconnaissants que nous fassions relâche.

Le Président: Je remercie la députée. Une fois de plus, au nom de toute l'Administration de la Chambre et de tous ses employés, je remercie les députés de leurs bons vœux.

Le député de Calgary Forest Lawn invoque le Règlement.

M. Jasraj Singh Hallan: Monsieur le Président, vous constatez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose que, nonobstant tout article du Règlement...

Questions orales

Des voix: Non.

Mme Lori Idlout: [*La députée s'exprime en inuktitut.*]

[Traduction]

Uqaqtittiji, d'abord, j'aimerais souhaiter de joyeuses Fêtes aux habitants de ma circonscription, Nunavut, ainsi qu'à tous les Canadiens.

Étant donné l'esprit généreux qui accompagne cette période de l'année, j'espère que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante...

Des voix: Non.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

Le Président: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi C-79, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

• (1525)

J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi S-15, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, qu'il la prie d'approuver.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Karina Gould (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de Burlington. Je tiens à dire à l'ensemble de mes collègues que, même si les dernières semaines de séances parlementaires ont été plutôt inhabituelles, je suis heureuse d'avoir l'occasion de travailler avec les députés de tous les partis, la plupart du temps. Je sais que tout le monde est prêt à profiter du temps des Fêtes.

Au nom des députés libéraux, je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui travaillent à la Chambre des communes, qui nous servent si bien, qui restent ici lorsque nous siégeons tard le soir et qui nous offrent un soutien hors pair. Je souhaite de très joyeuses Fêtes à ces personnes et à leur famille. Je souhaite également un très joyeux Noël et une très joyeuse Hanouka à tous les gens de Burlington et d'ailleurs au pays qui prendront part aux célébrations. J'attends avec impatience l'année 2025 et tout ce qu'elle nous réserve. J'offre à l'ensemble de mes collègues mes meilleurs vœux en vue de la nouvelle année.

Sur ce, conformément à l'ordre adopté le mercredi 28 février 2024, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Le Président: Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Chris Warkentin: Monsieur le Président, il est évident que les libéraux commencent à avoir peur. Nous demandons un vote par appel nominal.

Le Président: Convoquez les députés.

Avant que le greffier n'annonce le résultat du vote:

• (1540)

M. John Brassard: Monsieur le Président, l'opposition adorerait pouvoir voter deux fois, en particulier sur des questions de confiance. Je tiens à souligner à la présidence que la députée d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill n'était pas à sa place, mais qu'elle a été comptée lors du vote par assis et debout ainsi que lors du vote dans l'application. Je demande à la présidence de nous donner des précisions à ce sujet et de nous dire si le vote de la députée compte.

Mme Leah Taylor Roy: Monsieur le Président, le député d'en face a raison. Bien entendu que je ne voterais pas deux fois, mais lorsque je...

Des voix: Oh, oh!

Mme Leah Taylor Roy: Monsieur le Président, j'aimerais parler. J'essaie de répondre à la question soulevée par le député.

Je n'étais pas à ma place au début du vote et l'opposition disait que mon vote ne compterait pas. Après m'être levée, j'ai réalisé que je ne devrais pas faire cela, alors j'ai plutôt utilisé mon application, en me disant que comme l'opposition allait protester et dire que je ne pouvais pas voter, je pourrais quand même voter. J'ai effectivement voté.

Le Président: Je remercie la députée d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill. Le bureau a consigné sa participation une fois seulement.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 928)

POUR

Députés

Alghabra	Ali
Anand	Anandasangaree
Arseneault	Arya
Atwin	Badawey
Baker	Barsalou-Duval
Battiste	Beaulieu
Beech	Bendayan
Bergeron	Bérubé
Bibeau	Bittle
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blois	Boissonnault
Bradford	Brière
Brunelle-Duceppe	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Dhaliwal
Dhillon	Diab
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Dzerowicz	El-Khoury
Erskine-Smith	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos

Questions orales

Fraser
Fry
Gainey
Gaudreau
Gill
Guilbeault
Hanley
Hepfner
Housefather
Hutchings
Ien
Joly
Jowhari
Kelloway
Khera
Kusmierczyk
Lambropoulos
Lapointe
Lattanzio
LeBlanc
Lemire
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)
Maloney
May (Cambridge)
McGuinty
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
Mendès
Miller
Murray
Ng
Normandin
Oliphant
Pauzé
Petitpas Taylor
Qualtrough
Rogers
Rota
Sajjan
Sarai
Savard-Tremblay
Schiefke
Sgro
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Sinclair-Desgagné
Sousa
St-Onge
Tassi
Thériault
Thompson
Trudel
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villemure
Weiler
Yip
Zuberi— 177

Freeland
Gaheer
Garon
Gerretsen
Gould
Hajdu
Hardie
Holland
Hussen
Iacono
Jaczek
Jones
Kayabaga
Khalid
Koutrakis
Lalonde
Lamoureux
Larouche
Lauzon
Lebouthillier
Lightbound
Longfield
MacAtlay (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada
McDonald (Avalon)
McKay
McLeod
Miao
Morrissey
Naqvi
Noormohamed
O'Connell
O'Regan
Perron
Powlowski
Robillard
Romanado
Sahota
Saks
Sauvé
Scarpaleggia
Serré
Shanahan
Sidhu (Brampton East)
Simard
Sorbara
Ste-Marie
Sudds
Taylor Roy
Therrien
Trudeau
Turnbull
Van Bynen
Vandal
Vignola
Virani
Wilkinson
Zahid

Dance
Davies
d'Entremont
Doherty
Dreeshen
Ellis
Falk (Battlefords—Lloydminster)
Fast
Gallant
Gazan
Genuis
Godin
Gourde
Green
Hoback
Idlout
Jivani
Julian
Khanna
Kmicc
Kramp-Neuman
Kusie
Lake
Lawrence
Leslie
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
MacGregor
Majumdar
Mathysen
McCauley (Edmonton West)
McPherson
Moore
Morrice
Motz
Nater
Paul-Hus
Redekopp
Rempel Garner
Roberts
Ruff
Schmale
Shields
Singh
Soroka
Stewart (Toronto—St. Paul's)
Strahl
Thomas
Tolmie
Vecchio
Vien
Vis
Wagantall
Waugh
Williams
Zarrillo

Davidson
Deltell
Desjarlais
Dowdall
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Epp
Falk (Provencher)
Ferreri
Garrison
Généreux
Gladu
Goodridge
Gray
Hallan
Hughes
Jeneroux
Johns
Kelly
Kitchen
Kram
Kurek
Kwan
Lantsman
Lehoux
Leslie (Essex)
Liepert
Lobb
Maguire
Masse
Mazier
McLean
Melillo
Morantz
Morrison
Muys
Patzner
Perkins
Reid
Richards
Rood
Scheer
Seeback
Shipley
Small
Steinley
Stewart (Miramichi—Grand Lake)
Stubbs
Tochor
Van Popta
Vidal
Viersen
Vuong
Warkentin
Webber
Williamson
Zimmer— 140

CONTRE

Députés

Aboultaif
Albas
Angus
Ashton
Baldinelli
Barrett
Berthold
Blaney
Boulerice
Brassard
Cannings
Carrie
Chong
Cooper

Aitchison
Allison
Arnold
Bachrach
Barlow
Barron
Bezan
Block
Bragdon
Brock
Caputo
Chambers
Collins (Victoria)
Dalton

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

La Chambre s'ajourne au lundi 27 janvier 2025, à 11 heures, conformément aux articles 28(2) et 28(4) du Règlement. Elle reprendra alors l'étude de la motion de privilège. Conformément à l'article 94 du Règlement, je désire informer les députés que les affaires émanant des députés seront suspendues cette journée-là.

Questions orales

Je souhaite à tous les députés de joyeuses Fêtes, un joyeux Noël, une joyeuse Hanouka et de joyeuses fêtes religieuses, quelles qu'elles soient, ainsi qu'une heureuse nouvelle année. J'ai hâte de tous vous revoir l'an prochain.

(La séance est levée à 15 h 47.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 17 décembre 2024

Privilège		M. Angus	29117
L'accès à la Cité parlementaire — Décision de la présidence		M. Sauvé	29118
Le Président	29099	M. Gerretsen	29118
		Mme Sgro	29118
		M. Angus	29120
		M. Williams	29120
		M. Lemire	29120
		M. Gerretsen	29120
AFFAIRES COURANTES			
L'innovation, les sciences et l'industrie			
Le Président	29100		
Les Comptes publics du Canada			
Mme Anand	29100		
La vérificatrice générale du Canada			
Le Président	29100		
Le rapport sur les résultats ministériels 2023-2024			
Mme Anand	29100		
Les affaires étrangères			
Mme Joly	29100		
Réponse du gouvernement à des pétitions			
M. Lamoureux	29101		
Motion	29101		
Rejet de la motion	29102		
Loi sur la Journée canadienne de l'eau douce			
M. Gerretsen	29102		
Motion	29102		
Adoption de la motion	29103		
Les comités de la Chambre			
Le commerce international			
M. Seeback	29103		
Motion d'adoption	29103		
M. Lamoureux	29104		
M. Lemire	29104		
M. Julian	29104		
M. Williams	29105		
Amendement	29105		
M. Gerretsen	29105		
M. Lemire	29106		
M. Julian	29106		
M. Lamoureux	29106		
Sous-amendement	29109		
Mme Gray	29109		
M. Barsalou-Duval	29109		
Mme Barron	29109		
Mme Chagger	29110		
M. Williams	29110		
M. Savard-Tremblay	29110		
M. Gerretsen	29113		
Mme Zarrillo	29113		
M. Williams	29113		
M. Sauvé	29114		
M. Julian	29114		
M. Blois	29117		
M. Tolmie	29117		
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS			
Le mois du patrimoine chrétien			
M. Arya	29121		
La séparation de l'Église et de l'État			
Mme Wagantall	29122		
Les priorités du gouvernement			
Mme Sidhu (Brampton-Sud)	29122		
La Tablee populaire			
M. Champoux	29122		
Des vœux du temps des Fêtes			
M. Miao	29122		
Monique Vézina			
M. Généreux	29123		
Des vœux du temps des Fêtes			
Mme Khalid	29123		
L'élévation au cardinalat			
M. Mendicino	29123		
La députée de Cloverdale—Langley City			
M. Albas	29123		
Noël sur la Colline			
Mme Yip	29123		
Joyeuses Fêtes			
M. Reid	29124		
Le chef du Parti libéral du Canada			
M. McCauley	29124		
Les affaires autochtones			
M. Duguid	29124		
Joyeuses Fêtes			
Mme McPherson	29124		
Darlie Pierre-Louis			
M. Thériault	29124		
Le chef du Parti libéral du Canada			
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	29125		
Les vœux du temps des Fêtes			
Mme Dzerowicz	29125		

QUESTIONS ORALES

L'économie

M. Scheer	29125
M. LeBlanc	29125
M. Scheer	29125
M. LeBlanc	29125
M. Scheer	29126
M. LeBlanc	29126
M. Paul-Hus	29126
M. LeBlanc	29126
M. Paul-Hus	29126
M. LeBlanc	29126

Le commerce international

M. Blanchet	29126
M. LeBlanc	29126
M. Blanchet	29127
M. LeBlanc	29127

Le chef du Parti libéral du Canada

M. Singh	29127
Mme Gould	29127
M. Singh	29127
Mme Gould	29127

Les finances

Mme Lantsman	29127
M. LeBlanc	29127
Mme Lantsman	29127
M. Champagne	29128
M. Chong	29128
Mme Gould	29128
M. Chong	29128
Mme Anand	29128
M. Deltell	29128
M. LeBlanc	29128
M. Deltell	29128
M. LeBlanc	29128
Mme Sinclair-Desgagné	29128
M. Duclos	29129
Mme Sinclair-Desgagné	29129
Mme Bendayan	29129
M. Perron	29129
M. Champagne	29129
Mme Kusie	29129
Mme Gould	29129
Mme Kusie	29129
Mme Ien	29129
Mme Gray	29129
Mme Ien	29130
Mme Gray	29130
Mme Valdez	29130

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté

Mme Kwan	29130
M. Miller	29130

Les priorités du gouvernement

M. Davies	29130
-----------	-------

M. Holland	29130
------------	-------

Le développement économique régional

Mme Thompson	29131
Mme Hutchings	29131

Les finances

M. Brock	29131
M. Virani	29131
M. Brock	29131
M. Virani	29131
M. Martel	29131
M. Guilbeault	29131
M. Martel	29131
M. Guilbeault	29132

Les priorités du gouvernement

Mme Desbiens	29132
Mme Martinez Ferrada	29132
Mme Desbiens	29132
Mme Martinez Ferrada	29132

Le chef du Parti libéral du Canada

M. Barrett	29132
Mme Anand	29132
M. Barrett	29133
M. Wilkinson	29133
M. Patzer	29133
M. Wilkinson	29133

La justice

Mme Taylor Roy	29133
M. Virani	29133

Le chef du Parti libéral du Canada

M. Cooper	29133
M. Fraser	29134
M. Cooper	29134
Mme Bendayan	29134
M. Kelly	29134
Mme Saks	29134

La justice

M. Sorbara	29134
M. Virani	29134

La santé

M. Julian	29134
M. Holland	29135

Le Parti libéral du Canada

M. Angus	29135
Mme Ng	29135

Message du Sénat

Le Président	29136
--------------	-------

Les travaux de la Chambre

Mme Gould	29136
Motion	29136
Adoption de la motion	29137

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>